

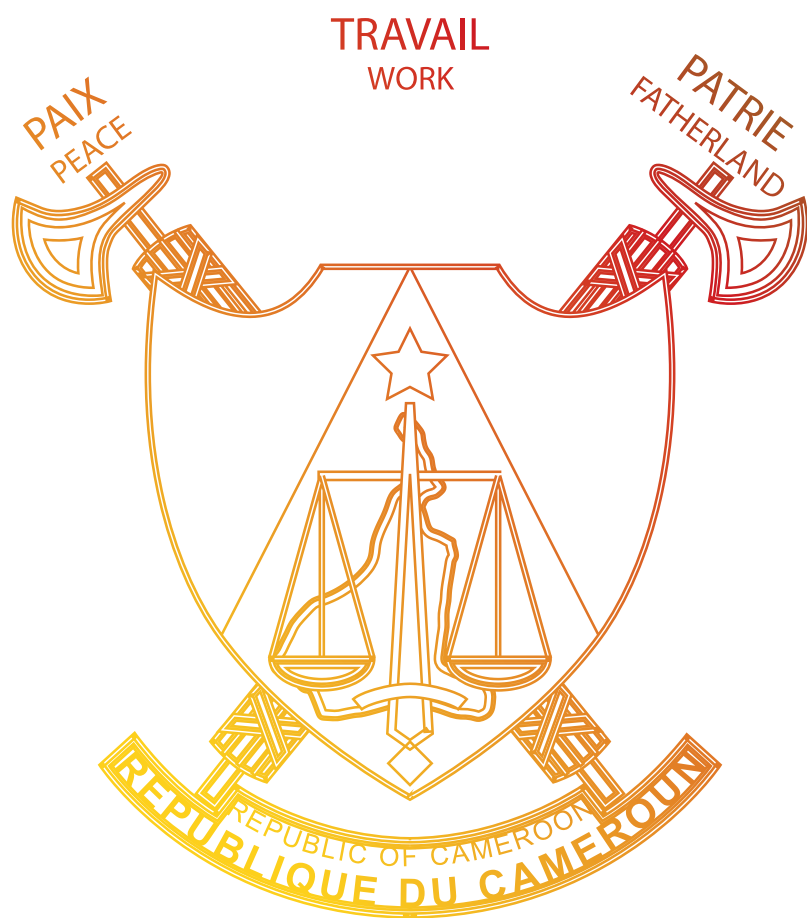


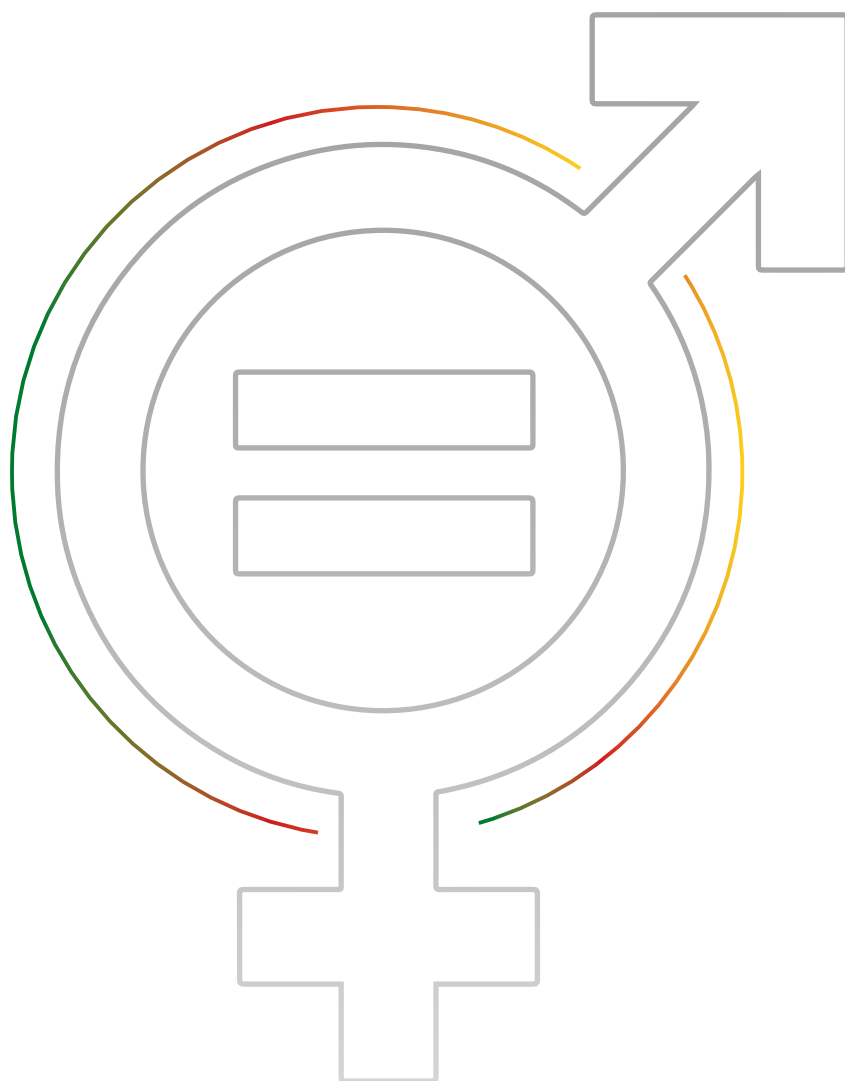
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



Projet de loi de finances pour l'exercice *2023*

Document Budgétaire Sensible au Genre





SOMMAIRE

	SIGLES ET ABREVIATIONS.....	III
	LISTE DES TABLEAUX	VII
	INTRODUCTION	1
01	CADRE NORMATIF, STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DE LA BSG AU CAMEROUN	4
	I.1. Cadre normatif	5
	I.2. Cadre stratégique	6
	I.3. Cadre institutionnel	9
02	PRINCIPAUX ENJEUX ET AVANCEES EN MATIERE DE PROMOTION DU GENRE.....	11
	II.1 Enjeux genre suivant les piliers de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND-30)	12
	II.2 Analyse situationnelle du Genre au Cameroun suivant les axes de la Politique Nationale Genre (PNG).....	15
	II.3. Quelques avancées enregistrées par administration pilote.....	19
03	ANALYSE DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LES BUDGETS 2023 DES ADMINISTRATIONS PILOTES	35
	III.1 Budgétisation des activités genre sensibles dans les projets de performances des administrations pilotes et analyse des ratios	36
	III. 2. Application de l’outil marqueur genre	60
04	EVOLUTION DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LE BUDGET DE L’ETAT DE 2022 A 2023	63
	IV.1 Evolution du budget global prévu pour la mise en œuvre des activités genre de 2022 à 2023.....	64
	IV.2 Évolution de la programmation des activités genre sensibles dans le budget de l’Etat de 2022 à 2023	65
	IV.3 Evolution du budget global prévu pour la mise en œuvre des activités genre de 2022 à 2023 dans les programmes budgétaires.	66
	IV.4 Perspectives	67
05	CONCLUSION	69
	ANNEXES	71

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
AFOP_PCP	Programme d'Appui à la Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle dans les Secteurs de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche, de la Phase de Consolidation et de Pérennisation
AFRITAC-Centre	Centre Régional d'Assistance Technique du Fonds Monétaire International pour l'Afrique Centrale
AIMS	Institut Africain des Sciences Mathématiques
ATPC	Assainissement Total Piloté par la Communauté
BSG	Budgétisation Sensible au Genre
C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CEBNF	Centre de l'Education de Base Non Formel
CEDEF	Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Egard des Femmes
CNIv	Cartes Nationales d'Invalidité
CPFF	Centre de Promotion de la Femme et de la Famille
CSU	Couverture Santé Universelle
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
DBSG	Document de la Budgétisation Sensible au Genre
DGB	Direction Générale du Budget
DPE	Diagnostic de Performance Energétique
DSCE	Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi
ECAM	Enquêtes Camerounaises auprès des Ménages
EDSC_V	Enquête Démographique de la Santé du Cameroun -V
EESI	Enquêtes sur l'Emploi et le secteur Informel
EP	Etablissements Préscolaires
EPIA	Elevage, Pêche et Industries Animales
EPIAH	Elevage, Pêche, Industries Animales et Halieutiques
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FINEX	Financement Extérieur
FIT	Fête Internationale de Travail
FO	Fistules Obstétricales
GIC	Groupe d'Initiative Commune
GIZ	Société Allemande de Coopération Internationale (Gesellschaft Fur Interna-tionale)

SIGLES ET ABREVIATIONS

GPL	Gaz de Pétrole Liquéfié
ICH	Indice du Capital Humain
IITA	Institut International d'Agriculture Tropicale
IPN	Institut Pédagogique National
IPR	Inspecteur Pédagogique Régional
IST	Infection Sexuellement Transmissible
JIF	Journée Internationale de la Femme
KFW	Banque Allemande de Développement
LMMI	Lutte contre la Mortalité Maternelle et Infantile
MGF	Mutilations Génitales Féminines
MGPB	Marqueur Genre sur les Programmes Budgétaires
MILDA	Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée
MINCAF	Ministère du Domaine du Cadastre et des Affaires Foncières
MINFI	Ministère des Finances
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINDEF	Ministère de la Défense
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
MINPEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEPDEP	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et Développement Durable
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement Territoriale
MINAT	Ministère de l'Administration Territoriale
MINESEC	Ministère de l'Education de Secondaire
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINPROF	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
MINJEC	Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et la Formation Professionnelle
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et Industries Animales
MINAS	Ministère des Affaires Sociales
MINJUSTICE	Ministère de la Justice
MINSUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur

SIGLES ET ABREVIATIONS

MINCOM	Ministère de la Communication
MINPOSTEL	Ministère des Postes et Télécommunications
MINTSS	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
MINFOPRA	Ministère de la Formation Professionnelle et de la Réforme Administrative
BUCREP	Bureau Central des Recouvrements et des Etudes de Population
ELECAM	Elections Cameroon
OBC	Office du Baccalauréat du Cameroun
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONU Femmes	Organisation des Nations Unies pour les Femmes
OP	Organisation Paysanne
OSC	Organisation de la Société Civile
PAIRPPEV	Réinsertion Professionnelle des Personnes Vulnérables
PARPAC	Programme d'Appui au renforcement de la Production Agricole au Cameroun
PCP-ACEFA	Programme de Consolidation et de Pérennisation – Programme d'Appui à la Compétitivité des Exploitations Familiales, Agropastorales
PDCVA	Projet de Développement de la Chaîne de Valeur Agricole
PD-CVEP	Projet de Développement des chaînes des Valeurs d'Élevage et de Pisciculture
PEC	Prise en charge du Paludisme au Cameroun
PFE	Pratiques Familiales Essentielles
PIDMA	Projet d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles
PNG	Politique Nationale Genre
PPA	Projet de Performance des Administrations
PPBS	Planification Programmation Budgétisation et Suivi/évaluation
PRC	Présidence de la République du Cameroun
PSV	Personne Socialement Vulnérable
PTF	Partenaire Technique et Financier
RAP	Rapport Annuel de Performance
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SND30	Stratégie Nationale de Développement 2020 - 2030
STEM	Science, Technology, Engineering and Mathematics
SRA	Santé de Reproduction des Adolescents

SIGLES ET ABREVIATIONS

SWEDD	Projet Régional sur l'Autonomisation de la Femme et le Dividende Démographique
TBS	Taux Brut de Scolarisation
UNFPA	United Nations Population Fund (Fonds des Nations Unies pour la Population)
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UPI	Unité Pédagogique d'Intégration
VBG	Violence Basée sur le Genre
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
ZEP	Zone d'Education Prioritaire
RSUC	Registre Social Unifié du Cameroun
SDMPR	Révision des Directives Techniques Nationales de la surveillance des Décès Maternel, Périnatal et Riposte
SDMTR	Surveillance des Décès Maternels Prénatals et Ripostes
SGI	Système de Gestion des Incidents
SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SIGIPES	Système Informatisé de Gestion Intégrée du Personnel de l'Etat et de la Solde
SND30	Stratégie Nationale de Développement 2020 - 2030
SRA	Santé de Reproduction des Adolescents
SWEDD	Projet Régional sur l'Autonomisation de la Femme et le Dividende Démographique
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TPI	Traitement Préventif Intermittent
UNFPA	United Nations Population Fund (Fonds des Nations Unies pour la Population)
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UPI	Unité Pédagogique d'Intégration
VBG	Violence Basée sur le Genre
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
ZEP	Zone d'Education Prioritaire

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : exécution des activités genre sensible dans le budget 2022 du MINESEC.....	20
Tableau 2 : exécution des activités genre sensible dans le budget 2022 du MINEDUB.....	21
Tableau 3 : exécution des activités genre sensible dans le budget 2022 du MINADER.....	23
Tableau 4 : exécution des activités genre sensible dans le budget 2022 du MINEPIA	25
Tableau 5 : exécution des activités genre sensible dans le budget 2022 du MINSANTE.....	27
Tableau 6 : exécution des activités genre sensible dans le budget 2022 du MINPROFF	29
Tableau 7 : exécution des activités genre sensible dans le budget 2022 du MINAS	31
Tableau 8 : exécution des activités genre sensible dans le budget 2022 du MINDDEVEL	33
Tableau 9 : budgétisation des dépenses sensibles au genre au MINESEC et au MINEDUB dans le budget 2023 (en milliers)	37
Tableau 10 : budgétisation des dépenses sensibles au genre au MINSANTE dans le budget 2023 (en milliers)	42
Tableau 11 : budgétisation des dépenses sensibles au genre dans le budget 2023 du MINEPIA et du MINADER (en milliers)	47
Tableau 12 : budgétisation des dépenses sensibles au genre dans le budget 2023 du MINAS (en milliers)	51
Tableau 13 : budgétisation des dépenses sensibles au genre du MINDDEVEL dans le budget 2023 (en milliers)	52
Tableau 14 : budgétisation des dépenses sensibles au genre dans le budget 2023 (en milliers) ...	54
Tableau 15 : budgétisation des dépenses sensibles au genre du MINPROFF et du MINEPAT dans le budget 2023 (en milliers)	56
Tableau 16 : Grille et critères de notation des programmes	60
Tableau 17 : budget global des activités genre de 2022 à 2023	64
Tableau 18 : ratios par programmes de 2022 à 2023	66

INTRODUCTION

La volonté affirmée de l'Etat du Cameroun à promouvoir l'édification d'une société juste et démocratique dans laquelle l'égalité entre les femmes et les hommes constitue une valeur fondamentale qui est inscrite dans le préambule de la Constitution du **18 Janvier 1996**. Elle est matérialisée dans les différents cadres de développement nationaux où les questions de genre sont intégrées de manière transversale. Ainsi, la « Vision **2035** » dans sa première phase, traduite dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) **2010-2020** prenait déjà en compte ces considérations. La deuxième phase, adossée sur la Stratégie Nationale de Développement **2020-2030** (SND **30**) s'inscrit dans le même prolongement et aborde de manière plus précise les questions du genre et de l'équité dans le pilier « Développement du capital humain et du bien-être »¹.

Bien que l'environnement politique, économique et social du Cameroun soit favorable à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, il est tout de même constaté la persistance des inégalités de genre, lesquelles s'érigent d'une part en « des questions systémiques » touchant tous les secteurs de la vie nationale, et d'autre part, en obstacles vers une croissance inclusive et durable. Selon le rapport sur le développement humain **2020**, l'Indice d'Inégalité du Genre du Cameroun est de l'ordre de **0,560** et classe le pays au rang mondial de **141** sur **162**. Cette situation est due notamment au fait que, les plans, programmes, stratégies et budgets nationaux qui énoncent les priorités du développement ne prennent toujours pas en compte de manière pertinente les engagements en faveur de l'égalité des sexes.

S'agissant particulièrement du budget, les circulaires présidentielles marquent un point d'honneur sur la BSG depuis **2010**. Par ailleurs, des efforts sont faits dans ce sens de manière progressive bien que l'impact soit encore timidement observé. Cependant, il est important de noter que des améliorations restent encore à faire dans tous les secteurs en faveur de la réduction des inégalités, surtout celles existantes entre les hommes et les femmes qui pourraient être un catalyseur sur l'accélération de la croissance et la réduction de la pauvreté, et partant la réalisation des ODD.

Afin de renforcer l'opérationnalité du dispositif stratégique ci-dessus évoqué, la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) s'avère être aujourd'hui, un outil particulièrement efficace pour garantir une planification équitable et pertinente des ressources en s'assurant de leur allocation suffisante et optimisée aux politiques et stratégies visant la réduction des inégalités femmes-hommes.

En effet, la logique de Budget de programme axé sur le résultat, ancre la transition d'une logique de moyens vers une logique de performance structurée autour des programmes, traduisant des politiques publiques, ce qui crée des conditions nécessaires à la prise en compte du genre au niveau de la chaîne de Planification, Programmation, Budgétisation et de Suivi (PPBS). Aussi, cette structuration devrait permettre de rendre visible et de faire le suivi des dépenses réalisées par les ministères sectoriels sous le prisme du genre, à travers l'analyse du possible impact des programmes/actions sur l'égalité entre les sexes.

Le Gouvernement envisage de faire la systématisation de la prise en compte du genre dans le budget public, un crédo, en cohérence avec la logique du tryptique « Planification-Programmation-Budgétisation ». Cette démarche, entrée en vigueur au Cameroun depuis le **1^{er} janvier 2013** avec en toile de fond la logique de performance structurée autour des programmes traduisant des politiques publiques, crée les conditions nécessaires à la prise en compte du genre au niveau de la chaîne de Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi-évaluation (PPBS).

La Circulaire présidentielle relative à la préparation du budget de l'Etat pour le compte de l'exercice **2023**, prévoit comme en **2022**, l'élaboration du deuxième Document Budgétaire Sensible au Genre comme annexe à la loi de finances. Une fois de plus, ce positionnement marque la volonté du Gouvernement de traduire dans les faits l'égalité de genre, d'impulser une dynamique d'ensemble et d'informer sur les initiatives sectorielles destinées à garantir la prise en compte équitable des besoins et des intérêts différenciés des hommes et des femmes dans les processus de développement.

¹ Axe « protection sociale », composante « Promotion du genre et de l'équité », P 83.

Objectif du Document Budgétaire Sensible au Genre

Le présent Document Budgétaire Sensible au Genre met la lumière sur l'action publique visant à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons, en établissant les liens essentiels entre les politiques mises en route et les allocations budgétaires conséquentes. Son objectif principal est de présenter les efforts déployés par le gouvernement et les administrations publiques pour promouvoir l'égalité des sexes en analysant sous le prisme du genre les programmes et projets en lien avec les budgets ministériels et leur impact sur la population.

Le Document Budgétaire Sensible au Genre est un rapport « d'autopsie ». Les remarques du Gouvernement, des élus du peuple et de la société civile sur son contenu peuvent entraîner des changements dans la définition des priorités au cours des prochains exercices budgétaires. En effet, ce document est un résumé d'ensemble qui n'envisage pas de couvrir toutes les activités relevant de la compétence des administrations.

Enfin le Document Budgétaire Sensible au Genre permet non seulement d'analyser les causes et les conséquences des disparités de genre identifiées en se basant sur les données sexo-désagrégées, mais aussi ce document est l'occasion d'informer de façon lisible et accessible les acteurs nationaux et internationaux: Parlement, citoyens, organisations de la société civile... sur l'action gouvernementale en matière de promotion de l'égalité ainsi que l'ensemble des initiatives mises en œuvre au niveau ministériel.

L'élaboration du Document Budgétaire Sensible au Genre (DBSG) a été facilitée par celle conduite pour la budgétisation sensible au genre qui a consisté au diagnostic et développement d'une approche de l'opérationnalisation de la BSG, l'identification des points d'entrée, la co-construction et expérimentation des outils d'opérationnalisation et leur déploiement aux différents points d'entrée, et opérationnalisation proprement dite.

S'agissant particulièrement de l'élaboration du Document Budgétaire Sensible au Genre **2023**, le processus a connu une avancée du fait de l'actualisation du cadre stratégique de la promotion de l'égalité, le renforcement du cadre normatif. De plus, plusieurs travaux préalables ont été menés et ont conduit à l'élaboration de la matrice d'arrimage de la Politique Nationale du Genre (**PNG**), aux Cadres Stratégiques de Performance (CSP) des administrations afin de garantir une meilleure connaissance des problématiques genre et leur déclinaison, ainsi que l'harmonisation d'un canevas rédactionnel du document, suivi d'une répartition des contributions entre les administrations pilotes et enfin la consolidation desdites contributions par le secrétariat technique placé sous l'égide de la Direction Générale du Budget au MINFI.

Deux missions d'appui à l'amélioration de la qualité du DBSG ont été effectuées par AFRITAC CENTRE courant mois de septembre et octobre, les travaux se sont déroulés avec agilité et itération constante, une adhésion et mobilisation des administrations pilotes, une parfaite collaboration entre le MINPROFF, le MINEPAT et le MINFI, l'accompagnement constant des administrations sectorielles et de l'équipe technique par les Partenaires Techniques et Financiers au rang desquels AFRITAC-CENTRE, ONUFEMME et la GIZ, la progressivité dans la démarche et l'évaluation continue.

Au final, le présent document est construit le long du cycle budgétaire et alimenté par différents outils budgétaires notamment, les Cadres Stratégiques de Performance des Administrations, les Cadres de Dépenses à Moyen Terme, les Projets de Performance des Administrations.

Périmètre et champ d'application

La deuxième édition du Document Budgétaire Sensible au Genre s'est étendue sur dix (**10**) administrations pilotes, notamment celles en charge de l'agriculture, de l'élevage, de la décentralisation, de l'éducation de base, des enseignements secondaires, de la santé, des affaires sociales, de la promotion de la femme, de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire, et des finances bien que cette dernière ne soit pas allée jusqu'au bout du processus en raison des circonstances indépendantes de sa volonté. Néanmoins

beaucoup d'efforts ont été faits en faveur de la réduction des inégalités ; en outre, il est important de noter que l'élargissement du périmètre intervient dans la circulaire présidentielle et à ce stade la préparation du budget est suffisamment avancée. Etant donné que le MINFI est au premier plan de l'opérationnalisation de la BSG, il est nécessaire de faire une étude pointue sur les activités à mener car elles impactent forcément sur les autres administrations pilotes, d'où l'inscription en **2023** de l'étude genre au MINFI. Ce choix se justifie par le fait que la plupart de ces administrations ont une vocation par essence « genre sensible » et/ ou ont été retenues à titre expérimental dans la Circulaire Présidentielle N°**001** du **23** août **2022** relative à la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice **2023**. Il consistera à mettre en exergue les principales réalisations observées dans ces administrations pilotes, de même qu'il relève les perspectives d'évolution qui permettent de renforcer la promotion optimale de l'égalité des sexes ainsi que l'autonomisation de la femme.

Le présent document est structuré autour de quatre parties à savoir i) le cadre normatif stratégique et institutionnel de la BSG au Cameroun, ii) les principaux enjeux et avancées en matière de promotion du genre, iii) l'analyse de la prise en compte du genre dans les budgets **2023** des administrations pilotes, iv) l'évolution de la prise en compte du genre dans le budget de l'Etat de **2022** à **2023**.

Il est important de relever que le document budgétaire sensible au genre est un outil dynamique qui sera amélioré de manière progressive, tout en élargissant son périmètre d'action et son champ de couverture au fur et à mesure des exercices.

CADRE NORMATIF, STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DE LA BSG AU CAMEROUN



I. CADRE NORMATIF, STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DE LA BSG AU CAMEROUN

La budgétisation sensible au genre au Cameroun trouve son ancrage dans un dispositif normatif, stratégique et institutionnel favorable à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.

I.1. Cadre normatif

Au Cameroun, le respect des droits de l'Homme et particulièrement ceux de la femme est un engagement fort comme en témoigne la ratification de la plupart des instruments internationaux et régionaux de promotion et de protection des droits humains (traités, conventions et pactes qui prônent les principes d'égalité et de non-discrimination entre les femmes et les hommes dans tous les domaines).

Au niveau international, il y a lieu de citer entre autres :

- la Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (CEDEF);
- la Convention internationale pour la répression de la traite des femmes et des enfants ;
- la Résolution **1325** et les résolutions connexes des Nations Unies sur « femmes, paix et sécurité ».

Au niveau régional, plusieurs instruments ont également été ratifiés, notamment :

- la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et son Protocole relatif aux Droits des Femmes en Afrique (Protocole de Maputo) ;
- la Déclaration d'Addis-Abeba sur l'Egalité entre les Hommes et les Femmes en Afrique ;
- la Convention contre la traite des femmes et des enfants.

Au-delà du cadre international et régional, le paysage juridique national est favorable à la promotion de l'égalité des sexes. Dans sa loi fondamentale n° **96/06** du **18 janvier 1996**, le Cameroun réaffirme l'attachement de son peuple aux principes inscrits dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Charte des Nations Unies et la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. A cet égard, il est énoncé dans le Préambule de la Constitution que « *l'être humain, sans distinction de race, de religion, de sexe, de croyance possède des droits inaliénables et sacrés* », et que tous les « *Hommes sont égaux en droits et en devoirs* ». Ce rappel de l'universalité des Droits de l'Homme n'occulte pas la protection catégorielle des droits. Ainsi, *le préambule de la constitution du 18 janvier 1996 dispose que « la Nation protège la femme, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées »*.²

Ainsi, ce positionnement en faveur de l'égalité des sexes, de la non-discrimination et de la protection des femmes constitue un des principes fondateurs des politiques publiques et est décliné dans l'arsenal juridique interne à travers plusieurs dispositions législatives et réglementaires. Ainsi, on peut citer sans être exhaustif :

- la loi n°**2016/007** du **12 juillet 2016** portant Code Pénal, dont de nombreuses dispositions répri-ment les atteintes à l'intégrité physique ou morale des femmes ;
- la loi n°**2005/007** du **27 juillet 2005** portant Code de Procédure Pénale énonce le principe d'égalité entre les hommes et les femmes en matière de prise en compte de leurs droits dans le cadre d'une procédure engagée contre eux en cas de commission d'une infraction ;
- la loi n°**2012/001** du **19 avril 2012** portant Code Electoral et les différentes lois sur les partis politiques traitent de la capacité électorale et des conditions d'éligibilité qui sont les mêmes pour les hommes et les femmes ;
- la loi n° **2009/04** du **14 avril 2009** portant organisation de l'assistance judiciaire qui accorde à la femme sans emploi et sans ressources et abandonnée par son conjoint, l'assistance judiciaire en vue d'obtenir des instances juridictionnelles une pension alimentaire pour elle-même et pour les enfants mineurs laissés à sa charge ;

² Loi n° 96/06 du 18 janvier 1996 portant Constitution de la République du Cameroun

- le décret n°94/036 du 1^{er} mars 1994 portant régime des pensions civiles qui reconnaît à la veuve le droit à la pension de réversion.

Pour ce qui est spécifiquement de la BSG, les deux circulaires ci-dessous font un focus sur la prise en compte du genre dans le budget :

- la circulaire n°001 du 23 aout 2022 du Président de la République relative à la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2023 a réaffirmé l'intégration de la démarche de la budgétisation sensible au genre comme priorité dans tous les secteurs de développement national et les modalités de prise en compte dans le budget ;
- La circulaire n°00000023/C/ MINFI du 02 aout 2022 relative à l'intégration et à l'évaluation de la Budgétisation Sensible au Genre dans le budget de l'Etat qui précise les modalités de prise en compte du genre dans le cycle budgétaire.

I.2. Cadre stratégique

Pour son développement économique et social, le Cameroun a adopté en 2009 la Vision développement à l'horizon 2035 qui ambitionne de faire du Cameroun « Un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ». Cette Vision 2035 se décline en trois principales phases.

La première phase de mise en œuvre de cette vision de développement à long terme a été opérationnalisée par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) qui a constitué le cadre global de référence des actions du Gouvernement et des partenaires au développement pour la période 2010-2019.

La deuxième phase, qui s'appuie sur le bilan de la mise en œuvre du DSCE et des objectifs globaux de la Vision pour la période 2020-2030, est cadrée par la Stratégie Nationale de Développement (SND 30).

Les objectifs poursuivis par phase sont résumés dans la figure ci-dessous.

Figure 1 : Cadre stratégique de planification pour le développement du Cameroun



Les engagements en faveur de l'égalité de genre sont bien définis et présentés dans ces documents de stratégie nationale à moyen et long terme ancrée aux objectifs de développement durable.

Partant de la **Vision du Cameroun à l'horizon 2035**, elle aborde les préoccupations de genre, à travers ses aspirations à savoir : *une Nation favorisant l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives autant que leur égalité professionnelle ; une femme au rôle social renforcé et économiquement autonome.*

Quant au **Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi**, ces questions sont précisées sur les points **269** et **270** du dudit document.



Encadré 1 : Cadre de référence de l'action gouvernementale en matière de genre pour la période 2010-2020

« **269/-** Pour la promotion du genre, le Gouvernement va poursuivre la sensibilisation des parents et de la communauté notamment dans les zones rurales à fortes pesanteurs des coutumes traditionnelles pour permettre à la jeune fille de bénéficier des mêmes conditions d'accès à l'éducation. Dans le même souci, l'État et la communauté internationale veilleront à une représentativité équitable des filles, tous secteurs confondus pour ce qui est de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur ou de l'accès à l'emploi.

270/- Un accent particulier sera mis sur les conditions favorables à l'épanouissement de la femme et sa meilleure contribution au développement socio-économique, ainsi que sur l'encadrement des enfants, des jeunes et des femmes par la création et la réhabilitation des structures d'encadrement. L'État favorisera l'initiation et la formation des femmes aux techniques culturelles appropriées capables de réduire la pénibilité de leurs tâches et d'améliorer leur rendement et leur aptitude à commercialiser leur production. Par ailleurs, un soutien social sera apporté aux femmes et aux enfants en situation difficile »

Source : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

La Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), cadre de référence des interventions gouvernementales pour la période indiquée, fait également de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes une priorité. Cette problématique constitue un facteur de développement qui mérite d'être traité pour parvenir à l'émergence. Les problématiques en matière de genre sont ainsi mis en exergue à travers les quatre (04) piliers de la SND30 soit de manière explicite, soit de manière tacite.



Encadré 2 : Orientations en matière de promotion du genre et de l'équité de la SND30

Pour la période **2020-2030**, le Gouvernement compte :

- (i) Poursuivre sa politique d'accès équitable des filles et des garçons, des hommes et des femmes à l'éducation, à la formation et à l'information ;
- (ii) Renforcer les programmes conçus pour encourager l'entrepreneuriat féminin et des jeunes ;
- (iii) Intensifier les concertations avec le système bancaire pour ouvrir les crédits à cette frange de la population ;
- (iv) Intensifier les mesures de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) ;
- (v) Edicter des principes visant à assurer une meilleure représentativité des femmes et des jeunes dans la vie publique et politique ;
- (vi) Poursuivre le renforcement du cadre institutionnel de promotion et de protection des droits de la femme.

Source : Stratégie Nationale de Développement 2020-2030

La Politique Nationale Genre (PNG), afin de répondre aux défis en matière de genre et notamment, l'atteinte des ODD y relatifs, le Gouvernement s'est doté depuis **2014** d'un document de politique nationale sur le genre pour servir de cadre d'orientation des interventions dans le domaine de la promotion de l'égalité et de l'équité entre les sexes. L'objectif général de la Politique Nationale Genre est de contribuer à l'élimination systématique des inégalités entre les femmes et les hommes à tous les niveaux de la vie sociale. Afin de prendre en compte les avancées enregistrées selon les objectifs du DSCE et les orientations de la deuxième phase de la vision, la **PNG** a été révisée afin de mieux s'accorder aux attentes en matière de réduction des inégalités de genre.



Encadré 3 : Axes stratégiques de la PNG

La **PNG** se décline en sept axes stratégiques, à savoir :

Axe stratégique N° 1 : Promotion de l'accès équitable des filles et des garçons, des femmes et des hommes à l'éducation, à la formation et à l'information ;

Axe stratégique N° 2 : Amélioration de l'accès des femmes et des filles aux services de santé de qualité notamment en matière de Santé de la Reproduction, de maladies non transmissibles, de lutte contre le VIH Sida et d'autres pandémies ;

Axe stratégique N° 3 : Renforcement de la contribution des femmes au développement économique par leur insertion aux circuits productifs et l'accès égal aux opportunités d'emploi et aux facteurs de production ;

Axe stratégique N° 4 : Promotion d'un environnement socioculturel favorable au respect des droits des hommes et des femmes sans discrimination et à l'élimination de toutes les formes de Violences Basées sur le Genre (VBG)

Axe stratégique N° 5 : Renforcement de la participation et de la représentativité des femmes, des hommes, et des jeunes dans la gouvernance nationale, locale et communautaire et dans les sphères de prise de décisions ;

Axe stratégique N° 6 : Renforcement des mesures de protection et de résilience des femmes et des hommes dans les crises humanitaires et sécuritaires et de la participation dans la construction de la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble ;

Axe stratégique N° 7 : Renforcement du cadre institutionnel de la promotion du genre dans les politiques publiques y compris les budgets aux niveaux national et local.

Source : *Politique Nationale du Genre 2021-2030*

La déclinaison des cadres logiques des axes de la **PNG** est donnée en annexe 1.

Des stratégies sectorielles et thématiques intégrant le genre ont également été élaborées afin de résoudre les problèmes liés au genre. Il s'agit des Stratégies Sectorielles de la Santé, de Développement du Secteur rural, de l'Education et de Développement des Services Sociaux, de la stratégie de lutte contre les Violences basées sur le Genre, du Plan d'Action National de la résolution 1325 et des résolutions connexes sur Femmes, Paix et Sécurité, du Plan d'Action National de lutte contre les Mutilations Génitales Féminines, du Plan Sectoriel Femmes, Familles de lutte contre les IST et VIH/SIDA ...

I.3. Cadre institutionnel

Au plan global, trois (03) catégories d'acteurs occupent une place déterminante dans la prise en compte du genre dans les politiques, programmes, stratégies et budgets. Ces acteurs se situent au niveau gouvernemental, des organes constitutionnels et consultatifs.

3.1 Au niveau gouvernemental

Au plan stratégique

La promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes s'effectue à trois (03) niveaux : stratégique, coordination et opérationnel.

Au plan stratégique

Le Président de la République, définit chaque année à travers la circulaire présidentielle relative à la préparation du budget les directives précises en matière de Budgétisation Sensible au Genre. Pour le compte de l'exercice 2023, il a :

- Réaffirmé l'intégration de la démarche de BSG comme priorité dans tous les secteurs du développement national ;
- Prescrit les administrations de mettre en œuvre les engagements contenus dans la matrice de suivi de la Politique Nationale sur le Genre à travers les cadres stratégiques de performance ;
- Précisé que l'ancrage du genre doit se faire tout le long de la démarche programmatique, les actions et mesures programmées en faveur de l'égalité du genre doivent être présentées dans les documents ministériels servant de base aux conférences budgétaires, et la confirmation de l'intégration du prisme genre dans la programmation constitue un élément de plaidoyer pour les allocations des ressources ;
- Consacré le Document Budgétaire Sensible au Genre et élargi de son périmètre à dix départements ministériels pilotes.
- Précisé que l'ancrage du genre doit se faire tout le long de la démarche programmatique, les actions et mesures programmées en faveur de l'égalité du genre doivent être présentées dans les documents ministériels servant de base aux conférences budgétaires, et la confirmation de l'intégration du prisme genre dans la programmation constitue un élément de plaidoyer pour les allocations des ressources ;
- Consacré le Document Budgétaire Sensible au Genre et élargi de son périmètre à dix départements ministériels pilotes.

Le Premier Ministre, chef du Gouvernement à travers les lettres de notification des enveloppes de base instruisant les membres du gouvernement sur certaines dépenses prioritaires qui doivent faire l'objet d'une attention particulière lors de la ventilation de l'enveloppe accordée. Il s'agit spécifiquement pour cet exercice de prévoir des ressources nécessaires pour la conduite d'une analyse genre au niveau de ces départements ministériels.

Au niveau de la coordination technique

Le Ministère des Finances à travers,

Le Comité Interministériel de la Budgétisation Sensible au Genre, présidé par le Secrétaire Général du Ministère des Finances et secondé par le Secrétaire Général du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, a pour but de veiller à la prise en compte des aspects genre dans les politiques publiques et leur traduction dans les budgets. Ce comité institutionnalisé grâce à l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (ONUFEMME...), a permis notamment d'initier des actions liées au renforcement des capacités. Néanmoins, force est de constater que ledit comité ne s'est pas réuni courant les dernières années. D'où les limites constatées en matière de pilotage.

La Direction Générale du Budget qui assure le portage institutionnel de la BSG. Bien que n'étant pas encore formalisé, malgré la volonté gouvernementale pour son déploiement, à la lumière des bonnes pratiques internationales, l'ancrage de la BSG se fait au sein de la Direction Générale du Budget, notamment la Division de la Réforme Budgétaire en collaboration avec la Division de la Préparation du Budget pour intégrer la perspective genre au niveau du processus budgétaire en animant le dispositif, en élaborant les

référentiels nécessaires, en dispensant des sessions de renforcement des capacités et en produisant les documents budgétaires et de performance sensibles au Genre.

Le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire accompagne l'administration en charge de la politique du genre dans l'élaboration du document de politique sur le genre, s'assure de son alignement à la stratégie nationale de développement et son intégration dans les cadres stratégiques des administrations, accompagne ces dernières dans l'élaboration de leurs Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) sous le prisme du genre et s'assure de la budgétisation des dépenses d'investissement y relatives.

Le Ministère de la Promotion de la femme et de la famille est en charge de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi des politiques publiques en matière de genre. Dans ses missions de coordination, de contrôle et de surveillance en matière d'égalité de sexes, le MINPROFF se positionne comme partenaire dans l'accompagnement des ministères dans la mise en œuvre des plans et programmes au niveau national. Ce positionnement pourrait être capitalisé dans une collaboration fluide qui existe présentement entre ledit ministère le MINFI et le MINEPAT, en l'occurrence en ce qui concerne la révision des programmes budgétaires à l'aune de la SND30, et au niveau des Conférences Budgétaires et de Performance avec les ministères sectoriels tenues en amont de la procédure budgétaire.

Le comité sur les statistiques genres bras séculier du MINPROFF placé sous son égide, est chargé d'orienter et de superviser la mise en œuvre du programme d'amélioration de la production et de l'utilisation des statistiques de genre pour assurer le suivi des Objectifs du Développement Durable (ODD).

L'institut National de la Statistique (INS) accompagne les administrations sectorielles dans la production des données statistiques pour le renseignement des indicateurs de performance et réalise les enquêtes d'envergure qui peuvent faciliter les analyses dans le domaine du genre.

Au niveau opérationnel

Les administrations sectorielles, qui mettent en œuvre à travers les programmes budgétaires les orientations et mesures prises en matière de genre et ce à travers :

- **Les points focaux genre** désignés sous l'impulsion du MINPROFF pour œuvrer au «mainstreaming» des questions de genre. Ayant pour rôle majeur d'assurer les interfaces opérationnelles entre les administrations et le MINPROFF ;
- **Les points focaux BSG** désignés au sein de la Direction en charge du Budget dans administrations. Ils s'assurent de la prise en compte du genre tout au long de la procédure budgétaire. Par ailleurs, ils sont chargés d'animer le processus d'intégration des outils relatifs à la BSG et de consolider le DBSG au sein de leur administration.
- **Le contrôleur de gestion** veille à la prise en compte du genre dans le cadre stratégique de performance et établit le suivi et le reporting sensible au genre.

3.2. Au niveau des organes constitutionnels

Le parlement légifère par rapport à tout texte qui se rapporte aux questions de genre. De plus sur le plan budgétaire, il s'assure que les budgets des administrations publiques sont établis et financés dans les conditions qui garantissent la soutenabilité de l'ensemble des finances publiques, contrôle l'action du gouvernement à travers le Débat d'Orientations Budgétaire (DOB), il exerce le contrôle parlementaire à l'occasion de l'examen et adoption du projet de loi de finances et de règlement ainsi que leurs annexes.

La chambre des comptes assure le contrôle juridictionnel des opérations budgétaires et comptables des administrations publiques et émet un avis sur les Rapports Annuel de Performance (RAP) des administrations.

3.3. Au niveau des organes consultatif et Partenaires au développement

La société civile et les acteurs économiques dont leurs rôles respectifs présentent, au cours du processus budgétaire, une opportunité pour promouvoir le débat sur l'égalité. Ils offrent une occasion de communiquer sur l'action gouvernementale en matière de promotion de l'égalité et un portage holistique de la BSG.

Les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) qui apportent l'appui et l'assistance technique et financier, à travers des programmes ou des projets, pour favoriser le développement économique, social et environnemental.

PRINCIPAUX ENJEUX ET AVANCEES EN MATIERE DE PROMOTION DU GENRE



II. PRINCIPAUX ENJEUX ET AVANCEES EN MATIERE DE PROMOTION DU GENRE

II.1 Enjeux genre suivant les piliers de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND-30)

Dans la SND 30, la problématique liée au genre est clairement évoquée dans le pilier 2 intitulé « développement du capital humain et du bien-être », plus précisément la partie dédiée à la protection sociale. Toutefois, celle-ci transparaît au travers de tous les 4 piliers à savoir (i) la transformation structurelle de l'économie, (ii) le développement du Capital Humain et du bien-être, (iii) la promotion de l'emploi et de l'insertion économique, (iv) la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'Etat.

(i) Enjeux genre dans la Transformation structurelle de l'économie

La transformation structurelle de l'économie renvoie à la migration de l'activité économique des secteurs à faible productivité vers ceux où elle est plus forte, permettant ainsi de maintenir une croissance forte, durable et inclusive. Ce processus est généralement caractérisé par au moins deux faits stylisés : (i) l'augmentation de la part du secteur manufacturier et des services à forte valeur ajoutée dans le PIB, couplée avec une baisse soutenue de la part de l'agriculture ; et (ii) la baisse de la part de l'emploi agricole et le transfert des travailleurs vers les autres secteurs plus productifs de l'économie. **Ainsi ce processus nécessite d'une part des facilités d'accès aux ressources productives telles que le financement, et d'autre part une main-d'œuvre qualifiée.**

Au Cameroun, les statistiques laissent entrevoir des disparités entre les hommes et les femmes en termes d'accès aux facteurs de production. En effet, d'après le rapport de 2022 sur l'écart entre les sexes publiés par le Forum économique mondial, 31 % des entreprises sont détenues majoritairement par des femmes, 22,9 % sont dirigées par des femmes. Cependant, dans le secteur informel elles représentent la grande majorité de travailleurs (90,1 %). En outre, les mêmes données permettent de se rendre compte des lacunes en matière de compétences des femmes eu égard les écarts constatés à ce niveau entre elles et les hommes, et par ricochet, de la façon dont ces lacunes limiteront la réalisation d'une croissance inclusive et d'une plus grande participation des femmes à la main-d'œuvre. A titre d'illustration, parmi les diplômés des filières STEM, seulement 32,28 % sont de sexe féminin.

(ii) Enjeux genre dans le Développement du capital humain et du bien-être

L'indice du Capital humain (ICH) est un indice statistique composite visant à évaluer le taux de développement humain des pays du monde. Selon, la Banque Mondiale, en 2020, il est de 0,40 au niveau national, dont 0,37 pour les femmes et 0,42 pour les hommes. Cet indicateur est un instrument de mesure simple et percutant pour évaluer la productivité future d'un enfant né aujourd'hui par rapport au niveau qu'il pourrait atteindre s'il recevait une éducation complète et était en parfaite santé. Il repose sur trois composantes essentielles : **l'éducation, la santé et les chances de survie des enfants de moins de cinq ans et à l'âge adulte.** Ceci étant, l'un des principaux défis relatifs au genre est **d'investir équitablement dans le capital humain des garçons et des filles.**

À la lumière des informations disponibles, plusieurs constats peuvent être faits sur les écarts entre l'éducation, la santé et le bien être des filles et des garçons ou des femmes et des hommes.

Dans le domaine de l'éducation, on observe des disparités persistantes au détriment des filles. En effet, les données de l'EDSC-V montrent un écart de niveau d'instruction en faveur des hommes. Globalement, 14 % des hommes et 23 % des femmes de 6 ans ou plus, n'ont aucun niveau d'instruction. En outre, 43 % des hommes et 41 % des femmes ont un niveau d'instruction primaire, 36 % des hommes et 31 % des femmes ont le niveau secondaire. Des proportions très faibles d'hommes (7 %) et de femmes (5%) ont le niveau supérieur.

Dans le domaine de la santé et de la nutrition, le Taux de Mortalité Maternelle, bien qu'encore élevé, a connu, une amélioration au cours des 10 dernières années. Il est passé de 430 décès pour 100.000 naissances vivantes en 1998 à 669 en 2004 et 782 en 2011. Selon l'EDSC V de 2018, le ratio de mortalité maternelle au Cameroun est passé à 467 sur la période 2001-2018. Cette valeur est proche de la cible nationale fixée dans la première phase de la Vision 2035 (2010-2020) à 350 pour 100 000 naissances vivantes en 2020. L'accès aux soins prénataux et maternels de santé et aux méthodes contraceptives reste également un défi majeur de santé publique au Cameroun.

En matière d'accès aux facilités sociales de base, en ce qui concerne l'accès à l'eau, les résultats de l'EDSC-V montrent qu'en 2018 au Cameroun, environ huit ménages sur dix (79 %) consomment de l'eau à boire provenant d'une source améliorée, essentiellement l'eau provenant d'un puits à pompe/forage (30 %), de robinets dans leur logement/concession/cour/parcelle (15 %) et de robinets publics ou par une borne fontaine (11 %). Dans la majorité des ménages au Cameroun (45 %), ce sont les femmes adultes qui vont habituellement chercher de l'eau, lorsque la source d'eau potable ne se trouve pas sur les lieux. Les hommes adultes ne vont en chercher que dans 30 % des cas, tandis que pour le reste des ménages (24%), les enfants de sexe féminin (13 %) ou masculin (11 %) de moins de 15 ans vont chercher de l'eau. En milieu rural, ce sont les femmes adultes qui sont en majorité (51 % de ménages) affectées à la tâche de collecte d'eau ; par contre en milieu urbain, ces tâches sont dévolues majoritairement aux hommes adultes (42 % de ménages). Les femmes adultes sont moins enclines à aller chercher de l'eau potable selon que le niveau d'instruction du chef de ménage ou le niveau de vie du ménage augmente. Pour ce qui est des combustibles utilisés pour la cuisine, 78 % de la population utilisent un combustible solide pour cuisiner (bois et ses dérivés, résidus agricoles etc.). Cette proportion varie de 97 % en milieu rural à 59 % en milieu urbain. Pour le type de combustible utilisé, Au niveau national, 67 % des ménages utilisent principalement un combustible solide pour la cuisine, notamment le bois (62 %), et 26 % utilisent le GPL/gaz naturel/biogaz. En milieu rural, le type de combustible dominant utilisé pour la cuisine reste le bois (93 % des ménages), alors que le GPL/gaz naturel/biogaz est le combustible le plus fréquemment utilisé en milieu urbain (43 % des ménages). S'agissant de l'exposition aux médias et utilisation de l'internet, les femmes de 15-49 ans sont relativement moins exposées aux médias que les hommes du même groupe d'âges : 50 % d'entre elles ne sont exposées à aucun média au moins une fois par semaine contre 46 % parmi les hommes. Quel que soit le sexe, la télévision est le média le plus utilisé : 46 % des hommes et des femmes regardent la télévision au moins une fois par semaine. La radio est le deuxième média le plus écouté (respectivement 18 % des femmes et 28 % des hommes).

(iii) Enjeux genre dans la Promotion de l'emploi et insertion économique

Le potentiel de capital humain des filles devrait être exploité afin qu'il se transforme en gains de productivité et en croissance partagée. Cependant, les données au Cameroun laissent penser que les femmes sont encore confrontées à des obstacles qui les empêchent d'accéder aux bonnes formations et à des emplois plus productifs.

La situation de l'insertion sur le marché de travail varie selon que le sexe. Le taux d'activité des hommes est de 74,1% contre 64,2% pour les femmes. Le taux d'emploi des hommes est de 71,7% contre 61,4 pour les femmes. Les femmes sont en situation défavorable par rapport aux hommes dans le domaine de l'emploi et de l'insertion économique. Le taux d'activité des femmes en milieu urbain est 43,7% contre 49,9% en milieu rural. Les femmes en milieu rural sont donc plus actives que celles en milieu urbain.

En matière d'entrepreneuriat, 37,5% des promoteurs d'entreprises sont des femmes contre 62,5 d'hommes. 42,7% de femmes sont dirigeantes d'entreprises contre 57% d'hommes. Seulement la quasi-totalité des entreprises (94,3%) créées par les femmes emploient moins de 5 personnes et environ 8,8% de promotrices ont atteint le niveau d'enseignement supérieur.

Dans le domaine de l'emploi informel, les femmes dirigent 54,4% des UPI contre 45,6% chez les hommes. Les unités de production informelles dirigées par les hommes ont une structure par secteur d'activité différente de celle des femmes. En effet, 40,1% des unités dirigées par les hommes opèrent dans les services, 32,2% dans le commerce et 27,7% dans l'industrie. Chez les promotrices d'UPI par contre, l'on observe que la plupart des UPI exercent dans l'industrie (39,6%) ; le reste étant partagé entre le commerce (34,8%) et les services (25,6%). La répartition des emplois du secteur informel selon le statut montre que les travailleurs pour compte propre (70,6%) sont majoritaires. Cette proportion est plus élevée chez les femmes (75,9%) que chez les hommes (64,6%). Les patrons représentent 7,7% de l'ensemble des emplois, soit 10,5% chez

les hommes et **5,1%** chez les femmes. Les salariés représentent **8,6%**. Cette proportion est plus importante chez les hommes (**15,2%**) que chez les femmes (**2,6%**). Les aides familiaux et les apprentis représentent respectivement **7,7%** et **4,7%** de l'effectif total.

De nombreux facteurs sont à l'origine de ce fossé : la ségrégation professionnelle entre les sexes, l'existence de normes sociales défavorables aux femmes en ce qui concerne leur rôle dans le foyer et leur place sur le marché du travail, l'absence de services de garde pour les enfants et de systèmes de congés adaptés (pour les pères comme pour les mères), le harcèlement sexuel et les problèmes de sécurité dans les transports, les contraintes qui entravent l'accès des femmes aux financements et aux marchés ou encore les barrières juridiques ou réglementaires auxquelles elles se heurtent pour créer ou développer une entreprise.

(iv) Enjeux genre dans la décentralisation, la Gouvernance et la gestion stratégique de l'Etat

Pour ce qui est de la situation des femmes et hommes dans la décentralisation et gouvernance locale, les élections municipales du **09 février 2020** ont révélé l'intérêt aussi bien des femmes, des jeunes que des hommes dans la gestion des affaires locales depuis **2004**, le Cameroun a amorcé son processus de décentralisation qui a abouti en **2019**, à l'adoption de la Loi **2019/024** du **24 décembre 2019** portant Code général de la décentralisation. Parmi les **10 626** Conseillers Municipaux que compte le Cameroun, **2 541** sont des femmes, soit un taux de représentativité de **24%**. Ce nombre quoiqu'en deçà des standards nationaux et internationaux qui sont respectivement de **30%** et **50%**, paraît important et témoigne de la vitalité de la démocratie locale et de la vision politique. Parmi les **958** adjoints au Maire des Communes et Communautés Urbaines, on dénombre **327** femmes, soit un taux de représentativité de **34,1%**. En d'autres termes, un adjoint au Maire sur trois est une femme. Si l'on compare avec les mandatures précédentes, on peut constater de réels progrès. En effet, ce taux en **2007** était de **19,7%**. Par ailleurs, au **31 décembre 2020**, **39** des **360** Maires sont des femmes, soit un taux de représentativité de **10,83%**. Ce chiffre est en nette augmentation par rapport à **2013**, où il se situait à **6,9%**. Il convient également de relever qu'aucune femme n'a été élue Maire de Ville dans les **14** Communautés Urbaines encore moins Présidente de Conseil Régional.

En ce qui concerne la représentativité des femmes à des postes non électifs, Il faut relever quelques avancées significatives en matière de promotion des femmes aux postes de responsabilité. C'est le cas des nominations des femmes à la tête des Sociétés d'Etat et dans plusieurs départements ministériels et institutions publiques et privées ces dernières années. En effet le palmarès genre des administrations publiques, élargi aux organismes publics et parapublics, conduit par le Ministère de la Promotion de la femme depuis **2016** montre qu'en **2019**, sur **8405** postes clés, l'on a **5832** pour les hommes (**69,38%**), contre **2435** pour les femmes (**29,01**).

Tout de même il convient de noter qu'à bien des niveaux de responsabilité, le taux de représentativité féminine reste ostensiblement en deçà des normes conventionnelles, notamment les **30%** de Beijing, et les **50%** de l'Union Africaine et des Nations Unies, quand ils n'affichent pas un score vierge. La représentation féminine n'atteint ou ne dépasse les **30%** que dans certains cas. Il y aurait lieu de remarquer aussi que les effectifs féminins croissent à des niveaux de poste pour ainsi dire opérationnels ou d'exécution. Ces effectifs sont résiduels au fur et à mesure que l'on remonte vers les positions stratégiques et/ou de pouvoir. A ce niveau, d'ailleurs, les responsables de sexe féminin identifiés occupent des positions d'accompagnement (Vice-Présidents de l'Assemblée Nationale ou du Sénat).

II.2 Analyse situationnelle du Genre au Cameroun suivant les axes de la Politique Nationale Genre (PNG)

La mise en œuvre de la **PNG** entre les années **2020** et **2022** est principalement marquée par la pandémie de la **COVID-19**, la crise politique Ukraino-Russe et les crises sécuritaires nationales. Ces différentes crises se manifestent de manière globale par la flambée des prix, la baisse de la croissance économique et partant la diminution du pouvoir d'achat des populations. Afin d'adresser ces différents effets socio-économiques, le Gouvernement Camerounais a entrepris de reconstruire l'économie et d'intensifier les efforts en vue de faire du développement durable une réalité. Compte tenu de ce contexte, nous présenterons dans ce paragraphe les évolutions spécifiques en matière de genre durant ces deux dernières années.

Promotion de l'accès équitable des filles et des garçons, des femmes et des hommes à l'éducation, à la formation et à l'information

L'entrée en vigueur, le **18 mars 2020**, des mesures restrictives adoptées par le gouvernement camerounais en réponse à la crise sanitaire a affecté la scolarisation de près de **7,2 millions** d'élèves et étudiants inscrits dans les établissements publics et privés du pays, dont environ **4,5 millions** d'enfants du primaire, parmi lesquels **47 %** de filles.³ Cette situation a davantage réduit les opportunités d'apprentissage des enfants issus des familles les plus vulnérables, exclus du télé-enseignement à cause de la fracture numérique. Pour les enfants vivant dans les régions de l'extrême-nord, du nord-ouest et du sud-ouest, dont la scolarité était déjà perturbée par la fermeture de plusieurs structures d'éducation non formelle due aux conflits datant d'avant la pandémie de **COVID-19**, la situation est devenue davantage critique.

D'après le rapport d'analyse des données du recensement scolaire **2020/2021**, **le taux de parité garçons/ filles dans le préscolaire est d'environ 1,0143 en 2020/2021**, cela montre que la demande de préscolaire ne présente pas de disparités notables selon le sexe de l'enfant.

Le taux d'achèvement des filles en dernière année du cycle primaire est passé de **66,8%** pour l'année scolaire **2018/2019** à **68,66%** pour l'année scolaire **2020/2021**. Celui des garçons passe de **74,4%** à **75%**, montrant ainsi que le taux d'achèvement des filles est en général faible par rapport à celui des garçons. Cependant, le taux d'achèvement global est resté stable malgré les crises sécuritaire et sanitaire (RASIEFIN, 2021).

S'agissant de la formation professionnelle, en **2021**, **205** jeunes plus nécessiteux de leur région, dont **113** filles (**55,12%**) et **92** garçons (**44, 88%**) ont bénéficié de bourses de formation dans **68** spécialités.⁴ De plus, l'effectif des apprenants inscrits dans les centres de formation professionnelle est passé de **52 792 (26 403 femmes contre 26 389 hommes)** en **2020** à **56 335 (26 433 femmes contre 29 902 hommes)** en **2021**, soit une augmentation de **6,71%**.

Au regard de ces constats, il sera question de multiplier des efforts afin d'une part de contrecarrer les effets négatifs des crises sus identifiées et d'autre part de lever les goulots d'étranglement plus structurels identifiés dans le profil genre du Cameroun, qui entravent l'atteinte des objectifs de ce premier axe de la **PNG**. Il s'agit entre autres :

- Des pesanteurs socioculturelles ;
- De l'enclavement de certaines zones ;
- De la pauvreté des populations.

³ UNESCO, 2021f

⁴ Rapport VNR 2022 Cameroun

Amélioration de l'accès des femmes et des filles aux services de santé de qualité notamment en matière de Santé de la Reproduction, de maladies non transmissibles, de lutte contre le VIH Sida et d'autres pandémies

La pandémie de **COVID-19** a eu pour effet direct de fragiliser davantage le système sanitaire. Selon la communauté humanitaire, **3,9 millions** de personnes sur le territoire ont été identifiées en besoin d'assistance humanitaire dès le début de l'année **2020**.⁵

Ces crises s'ajoutent à des problèmes structurels existants. De fait, le Cameroun est confronté à un taux de mortalité maternelle élevé et à un nombre croissant de grossesses d'adolescentes. Le taux de mortalité maternelle est élevé (**782** décès pour **100 000** naissances vivantes). Le taux de natalité chez les adolescentes âgées de **15 à 19** ans est de **105,8** naissances pour **1 000** jeunes filles. Ces dernières années, dans les zones affectées par les crises, la mortalité maternelle et infantile a augmenté du fait que les femmes pratiquent des accouchements traditionnels dans les brousses avec tous les risques auxquels leurs bébés et elles-mêmes sont exposés. Dans certaines zones du Sud-Ouest et Nord-Ouest, seules **6%** des femmes donneraient naissance dans des centres de santé. Le faible taux d'accouchements assistés, l'insuffisante prise en charge des complications obstétricales et l'accès limité aux services de santé contribuent à l'augmentation de la mortalité maternelle. La prévalence du VIH chez les individus de **15 à 49** ans est de **4,7%** pour les femmes et de **2,4 %** pour les hommes⁶. Les femmes sont moins bien informées que les hommes sur les moyens de prévenir la transmission sexuelle du VIH /SIDA.

Renforcement de la contribution des femmes au développement économique par leur insertion aux circuits productifs et l'accès égal aux opportunités d'emploi et aux facteurs de production

Les conséquences des différentes crises conjoncturelles (sanitaires, sécuritaires et géopolitiques) ont contribué à creuser les inégalités entre les hommes et les femmes sur le plan socioéconomique. La baisse généralisée de l'activité économique notamment du secteur informel ainsi que la hausse des prix des produits de première nécessité et des vivres frais sur les marchés ont occasionné une baisse du volume du panier de la ménagère et une diminution du pouvoir d'achat des femmes. Les Petites et Moyennes Entreprises dirigées par les femmes ont pour la plupart connu un ralentissement de leurs activités (salon de coiffure, bar/restaurant, etc.) ; le capital financier soutenant ces activités ayant été entamé pour subvenir aux besoins des ménages⁷.

Promotion d'un environnement socioculturel favorable au respect des droits des hommes et des femmes sans discrimination et à l'élimination des Violences Basées sur le Genre (VBG)

Les violences basées sur le genre sont en augmentation depuis le début de la crise civile dans les Régions anglophones : Une consultation menée dans le Sud-Ouest montre que **85%** des répondants pensent que femmes et filles font face aux violences, qu'il s'agisse de viol, d'abus sexuels, de violence conjugale, de déni de ressources ou d'opportunité, de violence psychologique, de violence physique ou de mariage précoce. Les jeunes femmes du groupe d'âge **15-35** ans, seraient les plus à risque. Dans la Région de l'Extrême-Nord, de février **2018** à Juin **2019**, **97%** de cas de VBG sont déclarés par les femmes, dont environ **12%** de cas sont des violences sexuelles. Dans **84 %** des cas, l'auteur des violences est le partenaire intime. Cette situation a augmenté avec cette pandémie aussi en zone rurale qu'urbaine.⁸

5 OCHA, Humanitarian response plan 2020

https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/cmr_hrp_2020_final.pdf

6 EDSC-V, 2018

7 BUCREP, Evaluation rapide de l'impact genre de la Covid-19 sur les conditions de vie des hommes et des femmes au Cameroun, 2020

8 Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH), Données sur l'égalité des sexes au Cameroun, Octobre 2019

Renforcement de la participation et de la représentativité des femmes, des hommes, et des jeunes dans la gouvernance nationale, locale et communautaire et dans les sphères de prise de décisions

Au niveau politique, l'accès des femmes à la prise de décision (Parlement, Gouvernement) et dans les postes non électifs (Sociétés d'État, Administration publiques, Diplomatie, Commandement territorial, Justice...) s'est amélioré. En effet, les données des dernières élections sénatoriales (2018), législatives et municipales (2020) révèlent qu'au parlement on compte **26%** de femmes au Sénat et **33,33%** à l'Assemblée Nationale; **10,83%** des Maires sont des femmes et **34,1%** adjointes au maire. Comparativement avec les élections de 2013 (sénatoriale, législatives et municipales), on n'avait que **20%** de femmes sénateurs, **30,6%** de femmes députés, **8,33%** de femmes maires, **31,8%** de femmes adjointes aux maires. Pour ce qui est de la représentativité aux postes non électifs, on observe une légère hausse ; en effet, on note qu'en 2019, sur **8405** postes clés **29,01%** étaient occupés par des femmes contre **23,48%** en 2017

Renforcement des mesures de protection et de résilience des femmes et des hommes dans les crises humanitaires et sécuritaires et de la participation dans la construction de la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble

Le contexte national du Cameroun est marqué, depuis quelques années par la crise sécuritaire et des tensions sociopolitiques dans certaines localités du pays. La crise sécuritaire qui, jusque-là, était ressentie dans certaines localités de la région de l'Extrême-Nord entretenue par la secte terroriste Boko-Haram et dans la région de l'Est par la crise sociopolitique en République Centrafricaine (RCA), a aussi touché la région du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; crise sociopolitique entretenue cette fois-ci par des bandes armées remettant en cause l'unité nationale.

Au regard de tous ces foyers de conflits, le Cameroun abrite en janvier 2020 environ **1,790.466** personnes en situation de réfugié⁹, dont **418.623** réfugiés, et **9726** demandeurs d'asile provenant essentiellement de trois pays voisins en crise ouverte ou ponctuelle (Nigéria avec Boko Haram, le conflit en RCA et au Tchad), environ **1.362.117**¹⁰ déplacés internes dans les régions de l'Extrême-Nord, du Sud-Ouest et Nord-Ouest et fait face à la récurrence des inondations qui très souvent provoquent le déplacement de plusieurs personnes, notamment dans la région de l'Extrême-Nord.

Face à ces crises sécuritaires et sociopolitiques, le Gouvernement a déployé les forces de défense légale pour mettre hors d'état de nuire les criminels de tous bords tout en cherchant le chemin d'un retour à la paix. Plusieurs initiatives sont mises en œuvre par le Gouvernement, avec l'appui de ses partenaires de bonne volonté pour réduire les souffrances des populations exposées dont certaines ont dû se déplacer vers d'autres localités où règnent la paix et la sécurité, ou se déplacer hors du territoire national où elles vivent dans la précarité.

Sur la base des données fournies par le Displacement tracking matrix d'IOM et par UNHCR sur les réfugiés, la distribution par sexe et par âge des populations déplacées, réfugiées ou retournées se présente comme suit :

Les populations déplacées et réfugiées sont jeunes : Près de **55%** des réfugiés de RCA sont des enfants de moins de **18** ans. Ce taux s'élève à respectivement **60%** et à **62%** à l'Extrême Nord parmi les réfugiés et parmi les déplacés de moins de **18** ans. Les enfants de **0** à **17** ans constituent **44%** de la population déplacée et près de **40%** des réfugiés dans la crise affectant le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Le nombre de filles et de garçons déplacés, réfugiés ou retournés est équilibré dans les trois contextes de crise que connaît le Cameroun¹¹.

En termes de répartition par sexe de la population, on note une proportion de femmes supérieure à celle des hommes parmi les réfugiés de RCA et ceux de l'Extrême Nord. A l'inverse, dans la crise affectant le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, les hommes réfugiés sont significativement plus nombreux que les femmes réfugiées de la même tranche d'âge. La distribution par sexe des populations déplacées et retournées est quant à elle équilibrée.

⁹ Source : UNHCR, Gouvernement, IOM, OCHA, 2020

¹⁰ Déplacés internes NOSO : 679.393, Déplacés internes EN : 321.886, Déplacés internes retournés : 360.838

¹¹ IOM et INHCR, Displacement tracking, 2020

S'agissant des violences basées sur le genre dans le contexte humanitaire, les données collectées à partir du GBVIMS¹² au cours de la période de Janvier à décembre **2019** dans la Région de l'Extrême-Nord enclinent à la crise Boko Haram, présentent un nombre total de **2920** cas déclarés parmi lesquels toutes les six typologies de VBG.

Dans la période d'Avril à Juin **2020**, toujours dans l'Extrême-Nord, **500** cas de VBG ont été déclarés auprès des utilisateurs du GBVIMS, parmi lesquels toutes les six typologies.

Pour toutes ces femmes et filles, l'accès à la prévention et aux services de prise en charge holistique demeure une priorité, faisant face à plusieurs défis liés à la disponibilité des services surtout dans les zones reculées, la présence des personnels qualifiés, une réponse rapide à leurs besoins tant pratiques que leurs intérêts stratégiques et l'insuffisance des espaces sûrs pouvant les abriter durant les moments de forte détresse¹³.

En ce qui concerne l'implication des femmes dans les processus de paix et sécurité, le Cameroun a adopté en Août **2017**, un Plan d'Action National de mise en œuvre de la résolution **1325** du Conseil de Sécurité des Nations Unies et des Résolutions connexes pour la période **2018-2020**. Ce document en cours de révision a connu une faible implémentation. Par ailleurs, le Cameroun a organisé du **30** Septembre au **04** Octobre **2019**, un Grand Dialogue National réunissant **600** personnes. Même si les chiffres sont encore spéculatifs quant au nombre de femmes présentes, il est clair que la présence des hommes était beaucoup plus élevée que celle des femmes. Par ailleurs, l'inclusion des femmes parmi les personnes impliquées dans le Grand Dialogue National était très faible. Au niveau de postes de responsabilité, une seule femme était à la tête d'une commission sur **14** femmes au total dans les commissions. Aussi, seulement **18** sur des **119** personnes habilitées à la facilitation du dialogue national soit en tant que présidents, vice-présidents, rapporteurs ou personnes ressources étaient des femmes (c'est-à-dire un pourcentage de participation de **15,12%**)¹⁴.

Malgré quelques résultats positifs et des propositions concrètes issues de ce forum, les questions de genre, mieux de la protection des femmes et des filles et leur implication dans les processus de paix n'ont pas été abordées sur la table de discussion ; conséquence, aucune des recommandations du GDN ne porte sur la situation des femmes et des filles.

En termes de défis, le contexte sécuritaire engendre de nouvelles préoccupations dans les rapports de genre. Les crises humanitaires ont amplifié l'inégalité de pouvoir existant entre les hommes et les femmes. L'absence de loi et d'ordre, associée à des besoins essentiels non satisfaits, expose les femmes et les filles à des risques nouveaux. De plus, les pratiques traditionnelles néfastes telles que le mariage précoce augmentent dans les contextes humanitaires. Ainsi, les femmes et filles réfugiées et déplacées sont confrontées à des inégalités importantes car elles trouvent refuge dans des zones qui sont socialement défavorisées et où les pratiques discriminatoires à l'égard des femmes persistent¹⁵.

Renforcement du cadre institutionnel de la promotion du genre dans les politiques publiques y compris les budgets aux niveaux national et local.

Les Lettres circulaires présidentielles sur la préparation du budget prévoient depuis **2010** à date, une section sur le genre. Seulement cette instruction n'est pas toujours suivie dans l'élaboration et la mise en œuvre des Cadres de Dépenses à Moyen terme (CDMT), même si cet aspect est souvent évoqué. Cette situation est due à l'absence d'une stratégie de PBSG, aux faibles capacités des acteurs de la chaîne de Planification, Budgétisation, Suivi et Evaluation (PPBS) à appliquer l'approche genre. L'initiative de Budgétisation sensible au genre amorcée par le pays depuis **2021**, viendra certainement combler cette lacune. Il faudrait tout de même annoncer que depuis l'exercice budgétaire **2022**, le Cameroun a développé son tout premier document budgétaire sensible au genre qui a été annexé à la loi de finances.

S'agissant des Statistiques selon le genre, le Cameroun est classé comme pays de niveau (Tiers) **2**, c'est-à-dire pays où la collecte de données et la production des statistiques sensibles au genre est irrégulière¹⁶.

¹² Groupe de travail VBG Cameroun (GBV IMS) Snapshot GBVIMS: Région de l'Extrême-Nord

¹³ OCHA, Op cit

¹⁴ MINPROFF, Rapport Etude sur les enjeux genre dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits au Cameroun, 2020

¹⁵ ONU Femmes, Note strategies 2018-2020.

¹⁶ ONU Femmes, Programme Making Every Woman and Girl Count (MEWGC)

C'est ainsi qu'il a donc été retenu depuis **2018** comme pays pilote dans le cadre du développement et mise en œuvre du programme Making Every Woman and Girl Count (MEWGC), avec pour principal objectif d'améliorer la production de statistiques sur le genre dans le pays. Dans le cadre de ce programme, les pouvoirs publics ont mené un processus d'évaluation nationale en matière de genre et statistiques. Cet exercice, a permis d'avoir une vue claire sur le Système de Développement Statistique National (SDNS).

Il faut tout de même relever que le système statistique national s'est amélioré ces dernières années avec la production des indicateurs ventilés selon le sexe dans certains domaines. C'est le résultat des plaidoyers et sessions de renforcement des capacités de la chaîne de production des données statistiques. Cet acquis permet de mesurer les écarts et les inégalités entre les femmes et les hommes dans la plupart des secteurs de développement, notamment dans les secteurs sociaux. Ces indicateurs sont importants pour le diagnostic et le suivi sur une période donnée, de la situation des femmes et hommes. Ainsi, la plupart des grandes enquêtes nationales (MICS, EDS, RGPH, REGAE, EESI...) intègrent la dimension genre dans certains secteurs¹⁷.

En plus du mécanisme national chargé de la production des statistiques officielles, il existe des systèmes de production des données statistiques au sein de tous les départements ministériels, chargés de produire et diffuser des statistiques administratives pour la formulation et la mise en œuvre des politiques sectorielles. A ce niveau, les indicateurs produits ne permettent pas toujours de mesurer suffisamment les changements en ce qui concerne la situation des rapports hommes-femmes dans les programmes et projets sectoriels de développement, dans certains secteurs¹⁸.

En outre, il a été constaté que nonobstant la disponibilité des données genre sensible, celle-ci ne sont pas suffisamment utilisées.

II.3. Quelques avancées enregistrées par administration pilote

Cette section du document permet de mettre en exergue quelques réalisations opérationnelles remarquables aussi bien au regard des activités genre marquées en **2022**, que celles mises en œuvre par ces administrations sur les trois dernières années.

Au Ministère des Enseignements Secondaires

Pour la réalisation des enjeux genre qui interpellent cette administration, des initiatives tenant compte de l'approche genre sont menées dans le cadre de ses programmes budgétaires, par le biais de ses services (centraux, déconcentrés, projets) ainsi que de ses établissements sous tutelle (OBC, GCE-Board), et sont périodiquement documentées à travers les Rapports Annuels de Performance (RAP).

Ainsi, les actions du MINESEC marquées comme genre sensible dans le budget **2022** sont condensées dans le tableau ci-dessous. Ledit tableau présente pour chacune d'elles le niveau de réalisation à novembre **2022**.

¹⁷ MINPROFF, *Rapport analyse situationnelle de mise en œuvre de la PNG, 2020*.

¹⁸ République du Cameroun, *Rapport de l'Etat du Cameroun au titre du 25e anniversaire du programme et la plateforme d'action de Beijing (2014-2019)*

Tableau 1 : exécution des activités genre sensible dans le budget 2022 du MINESEC

Programme	Actions	Réalisations	
		Technique	*Financière
P.106 Amélioration de la qualité de l'éducation et de vie en mi-lieu scolaire	Action 01 : amélioration de l'action pédagogique	54 programmes d'études révisés et implantés 3542 Elèves-Professeurs suivis et évalués 7189 enseignants de champ encadrés et évalués par les IPN et les IPR; Formation continue de 56 Inspecteurs dans la Mise en œuvre du Projet AIMS; Suivi évaluation de 250 enseignants formés dans le cadre du projet AIMS	Budget révisé : 1 582 700 Ordonnancement : 279 985 Taux d'exécution : 17,69%
	Action 02 : renforcement de la lutte contre les déperditions scolaires	Installation de caméras de vidéo-surveillance dans 100 (cent) établissements scolaires ; Subvention au Programme Vaccin Social de la première Dame ; Supports d'information sur importance des activités post et périscolaire dans la lutte contre les violences produit et diffusé ; 78 agents U-report formés ; 40 responsables formés sur la réglementation, la prévention des violences et la consommation des drogues en milieu scolaire Bourses d'assistance scolaire distribuées à 80 000 élèves méritants, à besoin spéciaux et aux filles des filières scientifiques et technologiques ; 2500 plaquettes d'orientation distribuées dans le sous-système anglophone.	Budget révisé : 661 750 Ordonnancement : 30 000 Taux d'exécution 4,53%
	Action 03 : amélioration des conditions de travail et de vie en milieu scolaire	Promotion de l'Excellence Scolaire à travers la remise de Prix d'Excellence aux meilleurs lauréats des examens officiels par les Partenaires Educatifs ; Attribution de 500 Médailles de Chevaliers des Palmes Académiques (dont 208 pour les femmes et 292 pour les hommes) et de 300 Médailles d'Officiers (dont 48 pour les femmes et 252 pour les hommes) des palmes Académiques aux enseignants chevronnés ;	Budget révisé : 484 500 Ordonnancement: 24 750 taux d'exécution 5,11%

***Montants en milliers de FCFA**

En outre, on note une amélioration de l'indice de parité en faveur de l'accès à l'éducation des filles. Ce taux passe de **0,86** en **2019/2020** à **0,88** en **2020/2021**. L'indice de parité du taux brut de scolarisation connaît une évolution sur les années scolaires **2019/2020** et **2020/2021**, passant de **0,87** à **0,88**. Il en est de même pour le taux net de scolarisation qui passe de **0,90** à **0,91** et de ceux des taux d'achèvement (**0,92** en **2020** contre **0,90** en **2021**) et d'abandon (**0,95** en **2020** contre **0,91** en **2021**) qui montrent que les filles achèvent plus leur cycle et abandonnent moins que les garçons. La promotion de l'accès équitable des filles et garçons se traduit au courant de l'année scolaire **2020/2021** par un indice de parité de **0,88**. Cet indice est en hausse de **0,02** point par rapport à celui de l'année scolaire **2019/2020**.

Dans l'ensemble, on note une évolution dans les zones d'éducation prioritaire où l'indice de parité évolue de **0,01**. Dans l'Adamaoua, on passe **0,65** à **0,66** ; dans l'Extrême-Nord cet indice passe de **0,50** à **0,49**. La région du Nord reste stable à **0,49**.

Il convient de préciser que les évolutions des taux de transition du primaire au secondaire, et d'achèvement du premier cycle ne sont pas linéaires. En ce qui concerne le taux de transition du primaire au secondaire, il est le suivant sur les trois dernières années : **2017-2018, 60,52%** pour les filles et **61,84%** pour les garçons ; **2018-2019, 62,55%** pour les filles et **63,99%** pour les garçons ; **2020-2021, 57,72%** pour les filles et **57,66%** pour les garçons. Ceci montre que les filles et les garçons accèdent à peu près dans la même proportion au secondaire.

Quant au taux d'achèvement au premier cycle du secondaire, on note cependant qu'il a subi une baisse d'année en année. Ainsi, nous avons : **75,76%** en **2016-2017** (dont **79,03%** pour les filles) ; **72,87%** en **2017-2018** (dont **75,52%** pour les filles) ; **57,82%** en **2018-2019** (dont **54,72%** pour les filles) ; **51,70** en **2019-2020** (dont **49,56%** pour les filles) ; **50,53%** en **2020-2021** (dont **47,88%** pour les filles).

La prise en compte de l'approche genre s'apprécie par ailleurs à travers la désignation d'un Point Focal Genre, ainsi que la répartition des postes de travail et l'occupation des postes de responsabilité. Pour ce qui est des postes responsabilités, on note une augmentation des responsables femmes au niveau des délégations régionales avec **50/50** dans les **10** régions.

Au Ministère de l'Education de Base

Pour la réalisation des enjeux genre qui interpellent le MINEDUB, des initiatives tenant compte de l'approche genre sont menées dans le cadre de ses programmes budgétaires.

Ainsi, les actions du MINEDUB marquées comme genre sensible dans le budget **2022** sont condensées dans le tableau ci-dessous. Ledit tableau présente pour chacune d'elles le niveau de réalisation à novembre **2022**.

Tableau 2: exécution des activités genre sensible dans le budget 2022 du MINEDUB

Programme	Actions	Réalisation	
		Technique	*Financière
Programme 102 Universalisation du cycle primaire	Action 02 amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles primaires	Campagnes dans les 122 communes des ZEP pour la mobilisation des communautés à l'envoi des jeunes filles à l'école Formation de 7 500 enseignants sur les méthodes et techniques d'enseignement relatives à l'approche inclusive et sur les pratiques pédagogiques sensibles au genre	Budget révisé : 122 188 Ordonnancement : 88 251 Taux d'exécution : 72,23%
	Action 03 soutien à la scolarisation de la jeune fille	Distribution de 3000 kits Hygiénique aux filles ; Distribution de 7200 bourses d'excellences aux jeunes filles méritantes	Budget révisé : 179 200 Ordonnancement : 25 993 Taux d'exécution 14,51%

*Montants en milliers de FCFA

Suivant la carte scolaire **2020** du MINEDUB, les régions de l'Adamaoua et du Nord affichent un indice de parité de **8** filles pour **10** garçons. Les autres régions se caractérisent par une équité ou égalité de scolarisation presque totale entre les filles et les garçons. Toutefois, l'on relève qu'après **06** années de scolarisation dans le primaire, nous retrouvons au niveau national, **73** enfants sur **100** au cours moyen **2**, avec une déperdition scolaire défavorable aux filles qui sont **69** sur **100** à achever le cycle. Dans le préscolaire au niveau national, le taux de parité fille/garçon est de **1,01**, ce qui traduit une égalité d'accès à l'éducation selon le sexe chez les enfants âgés de **4** à **5** ans. Quant au primaire qui accueille les enfants dont l'âge est compris entre **6** et **11** ans le taux brut de scolarisation (TBS) est de **114,7%** au niveau national.

L'on note encore de fortes disparités entre les régions. Il s'agit de l'Adamaoua, l'Est, l'Extrême-nord et le Nord qui enregistrent encore de faibles taux d'accès et de rétention des filles à l'école. Environ **7** filles sur **10** garçons achèvent le cycle primaire dans ces régions.

Les pesanteurs socio-culturelles dans la partie septentrionale favorisent la déscolarisation et l'abandon scolaire de la jeune fille.

L'analyse de cette situation sous le prisme du genre indique que les garçons sont légèrement un peu plus scolarisés que les filles au niveau de l'éducation de base. L'indice de parité au niveau national nous donne

9 filles scolarisées pour 10 garçons indépendamment de la demande potentielle. Ci-dessous quelques statistiques qui éclairent cette situation :

Paradigme de l'accès des élèves aux sections d'apprentissage formel et non-formel de l'éducation de base sous le prisme genre (source : carte scolaire 2020-2021)

- Taux brut de scolarisation : **116 %** ;
- Taux de déperdition scolaire : Non disponible ;
- Taux d'achèvement du cycle du primaire : G : **78,5%** ; F : **68,6%** ; soit **73,5%** ;
- Taux de scolarisation des enfants à besoin spécifique : Non disponible ;
- Taux de fréquentation dans les ZEP : Non disponible ;
- Taux brut de scolarisation dans les ZEP : G : **119,8%** ; F : **155,0%** ; soit **136,9%** ;
- Taux d'alphabétisation (personnes âgées de **15-49** ans) : H : **82.9 %** ; F : **70,1 %** ; soit **68.3%**

Paradigme d'encadrement des filles/femmes sous le prisme genre au MINEDUB

➤ Personnel enseignant

Pour l'encadrement des apprenants, nous avons à titre d'exemple, les statistiques nationales des (**3000** instituteurs) de l'enseignement maternel et primaire recrutés en septembre **2022** dans le cadre du troisième programme de contractualisation des enseignants du Ministère de l'Education de Base, Troisième phase. De ces statistiques, il se dégage les pourcentages ci-après (**60,63 %**) de femmes et (**39,37 %**) d'hommes.

Cette vague du personnel nouvellement recruté vient s'ajouter au personnel sans poste de responsabilité et dont l'effectif total est estimé à **35 834** soit **24 097** femmes représentant (**67%**) et **11 737** hommes représentant (**33%**).

➤ Personnel d'encadrement

Les femmes au MINEDUB sont majoritairement présentes dans les structures d'encadrement à la base. Leur pyramide de représentativité se rétrécit drastiquement au fur et à mesure que l'on avance vers les postes majeures de responsabilité. Ainsi avons-nous les valeurs ci-après en termes de pourcentage de représentation des femmes aux différents postes de responsabilité : SG : **33,33%** ; Directeur, **60 %** ; Sous-directeur : **41 %** ; Directeur d'école : **43%** ; Directeur-adjoint : **38%** ; Chef des services : **39%** ; Chef de service adjoint : **41%** et Chef de bureau : **47%**.

La proportion des filles présente dans le préscolaire est de **50,35 %** contre **49, 65%** pour les garçons. Dans le primaire elle est de **47,11%** pour les filles et **52,89%** pour les garçons. Au niveau des centres d'alphabétisation fonctionnelle elle est de **55, 45 %** contre **44,55%** pour les garçons et enfin de **51,32 %** pour les filles et de **48, 68%** pour les garçons dans les CEBNF.

Au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

Pour la réalisation des enjeux genre qui interpellent le MINADER, des initiatives tenant compte de l'approche genre sont menées dans le cadre de ses programmes budgétaires.

Ainsi, les actions du MINADER marquées comme genre sensible dans le budget **2022** sont condensées dans le tableau ci-dessous. Ledit tableau présente pour chacune d'elle le niveau de réalisation à novembre **2022**.

Tableau 3 : exécution des activités genre sensible dans le budget 2022 du MINADER

Programme	Action	Réalisation	
		Technique	*Financière
Programme 184 productivité et production des filières agricoles	Action 01 amélioration de la productivité et de la production des filières céréales	Subvention en semences certifiées de sorgho Acquisition et distribution des semences de qualité base et pré-base de maïs	Budget révisé : 300 000 Ordonnancement : 14 399 taux d'exécution : 4,80%
	Action 02 amélioration de la productivité et de la production des filières racines et tubercules	Acquisition et distribution des boutures de base certifiées de manioc	Budget révisé : 85 000 Ordonnancement : 0 taux d'exécution : 0,00%
	Action 04 amélioration de la productivité et de la production des autres filières	Amélioration de la productivité agricole des petits exploitants Acquisition et distribution des semences certifiées de cultures maraichères Acquisition et distribution des blancs certifiés de champignons ; Renforcement des capacités en misciculture ; Acquisition et distribution des nouvelles souches de champignons	Budget révisé : 111 000 Ordonnancement : 101 983 Taux d'exécution : 91,88%
	Action 05 structuration et renforcement des capacités techniques des acteurs	Accompagnement des jeunes agriculteurs des filières racines et tubercules, fruits et produits dérivés dans leurs propres sites Mise en place des champs écoles paysans	Budget révisé : 305 000 Ordonnancement : 302 575 taux d'exécution : 99,20%
Programme 185 résilience des systèmes de production agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	Action 02 renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables	Appui au stockage des céréales dans les GIC/Coopératives des producteurs de coton et de vivriers pour la sécurité alimentaire : CNPC-C Acquisition de 6594 sacs pour le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérable ; 3500 sacs ont été stockés pour garantir la sécurité alimentaire. Subvention en investissement au CG/FAO/PAM à travers : Acquisition de 100 tonnes de céréales pour la mise en place des greniers communautaires ; Contrôle de qualité des céréales ;	Budget révisé : 50 000 Ordonnancement : 0 Taux d'exécution : 0,00%
Programme 186 amélioration de l'environnement infrastructurel et de l'accès aux facteurs de production et aux marchés	Action 03 promotion des équipements et matériels agricoles	Constructions des bâtiments des pools en cours (taux de réalisation 50%) Acquisitions des équipements en cours, 80% déjà acquis	Budget révisé : 180 000 Ordonnancement : 0 Taux d'exécution : 0,00%
	Action 05 aménagement hydro-agricoles	Construction du Canal principal, ouverture des pistes dans les bas-fonds 12% de réalisation	Budget révisé : 380 000 Ordonnancement : 177 199 Taux d'exécution : 46,63%
	Action 06 promotion du financement agricole	240 jeunes ont été financés	Budget révisé : 795 851 Ordonnancement : 0 Taux d'exécution : 0,00%
Programme 187 gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur	Action 03 système d'information et production statistiques		Budget révisé : 50 000 Ordonnancement : 0 Taux d'exécution : 0,00%

***Montants en milliers de FCFA**

A travers ces différents programmes et services, le MINADER réalise plusieurs activités qui sont genre sensible par exemple ;

Le Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat Jeunes (PEAJ- Jeunes). Ce projet qui a pour objectif de donner aux jeunes hommes et femmes, les moyens d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire à travers des entreprises rentables, intégrées dans les filières agropastorales porteuses, en offrant des opportunités d'emplois viables en milieu rural, est cofinancé par le Fonds International de développement Agricoles (FIDA) et le Gouvernement du Cameroun. Pour mieux suivre l'aspect genre, le programme a recruté un Expert en Genre et poursuit son partenariat avec les MINPROFF, le MINAS et ONU- FEMMES. Les activités réalisées ces dernières années se présentent ainsi qu'il suit :

- **28 455** jeunes ont été sensibilisés sur les activités du programme dont **18 435** hommes (**64,79%**) et **9 162** femmes (**35,21%**) ;
- **7017** projets sélectionnés et validés dont **4 343** pour les hommes et **2674** pour les femmes ;
- Sur **1203** entreprises des jeunes fonctionnelles, **468 (38,9%)** jeunes filles sont bénéficiaires et **735** entreprises soit **61,1%** et ont permis la création de **1872** emplois dont **481** pour les jeunes filles et **1391** soit **61,1%** pour les hommes.

Le Projet de Développement de la Chaîne de Valeur Agricole (PD-CVA) (Composante 3) qui se propose de renforcer son rôle de puissance agricole dans la sous-région Afrique Centrale. A cet effet, le PD-CVA propose de contribuer à la création des richesses partagées, des emplois, particulièrement pour les femmes et les jeunes, et la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il a pour objectif d'améliorer la compétitivité de trois chaînes de valeur agricoles : l'huile de palme, le plantain et l'ananas dans cinq régions du Cameroun (Centre, Sud, Est, Littoral et Sud-ouest). Les bénéficiaires directs du PDCVA des trois chaînes de valeurs sont estimés à **242.000** personnes, dont **50%** sont des femmes, membres des coopératives et réseaux des organisations professionnelles.

A travers le volet prise en compte du genre, ce projet a contribué à la création des richesses et des emplois surtout pour les jeunes et les femmes. Des activités visant l'intégration des questions liées au Genre ont été exécutées tout au long de la mise en œuvre, sous la conduite d'ONU-Femmes avec qui une Convention d'Assistance Technique a été signée. De même, un accord a été signé avec l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA) pour accompagner les jeunes (filles et garçons dans l'agrobusiness à travers des incubateurs d'entreprise. **14** centres d'incubations ont été mis en place dans **04** régions et **512** agri-entrepreneurs recrutés dont **55 %** de jeunes filles. Le projet a recruté une experte en genre et comporte toute une composante dans ce domaine.

Le Projet d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles (PIDMA) Ce projet comporte également une composante genre, grâce à une convention d'assistance technique signée avec ONU Femmes. Plusieurs activités de renforcement des capacités des personnels et des coopératives éligibles sur le genre et sur la planification stratégique ont été réalisées avec l'appui de ce partenaire. Des efforts considérables sont également déployés pour permettre à la femme rurale d'avoir accès à la propriété foncière terrain, précisément dans les sociétés où la parcelle terre s'acquiert par héritage. Également, le PIDMA a renforcé les capacités des coopératives féminines sur le leadership. Il a été observé une présence significative des femmes dans les postes de président du conseil d'administration et de président dans de nombreuses coopératives.

En outre, le PIDMA comporte une composante sur la nutrition financée par le Fonds japonais. L'objectif de ce Fonds est d'améliorer la situation nutritionnelle des ménages dans les bassins de production PIDMA, à travers la diversification de production des aliments, la génération des revenus, la promotion de l'éducation nutritionnelle et l'introduction des technologies, qui réduisent la charge de travail des femmes. En termes de résultats :

- **73** groupes de femmes sont enregistrés dans ce projet à travers une douzaine de GIC et Coopératives. Leur collaboration avec le PIDMA a amélioré leur structure et organisation. En termes d'activités, elles transforment le maïs et le manioc en farine, bouillie, etc. d'autres produisent du miel, transforment du lait, etc. en termes de résultats :
- **10.269** bénéficiaires directs des sous-projets nutrition dans lesquels **5.719** femmes (**56%** de la main d'œuvre) sont membres, appartenant à **73** OPA de la cote/Sud-ouest (Littoral / Sud-ouest), les régions du Nord, Est, Centre, Ouest et Nord-ouest.

- Formation de **30.000** femmes en éducation nutritionnelle ; **2.518** femmes bénéficient directement des sous projets nutritionnels, avec un achat supplémentaire des équipements afin de réduire la pénibilité du travail des femmes.

Le PIDMA a construit des points d'eau, des entrepôts de stockage et des sentiers en zone rurale beaucoup plus en faveur des femmes et enfants.

Programme d'Appui à la Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle dans les Secteurs de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche- Phase de consolidation et de pérennisation (AFOP-PCP). L'objectif du Programme est de contribuer à l'emploi des jeunes et à la croissance inclusive et durable des territoires ruraux camerounais. Aussi, poursuit-il trois objectifs que sont : (i) Poursuivre la formation et l'insertion durable des jeunes dans les territoires ruraux ; (ii) Finaliser la rénovation fonctionnelle et organisationnelle de la formation – insertion et (iii) Institutionnaliser le dispositif de formation – insertion des jeunes aux métiers de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

En termes de résultats attendus, il s'agit d'aboutir à ce que : (i) les jeunes et les producteurs et pêcheurs en activité reçoivent une formation agropastorale et halieutique (résultat **1**) ; (ii) les jeunes formés sont accompagnés dans leur insertion (résultat **2**) ; (iii) l'inspection des établissements est créée et fonctionne, et la fonction de certification des parcours est développée (résultat **3**) et (iv) le dispositif de formation et d'insertion est pérennisé (Résultat **04**).

Les principales activités consistent en la formation des bénéficiaires, l'accompagnement à l'insertion des formés porteurs de projets, la mise en place d'une inspection et le développement des fonctions de certification et de veille.

Au Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales

Pour la réalisation des enjeux genre qui interpellent le MINEPIA, des initiatives tenant compte de l'approche genre sont menées dans le cadre de ses programmes budgétaires.

Ainsi, les actions du MINEPIA marquées comme genre sensible dans le budget **2022** sont condensées dans le tableau ci-dessous. Ledit tableau présente pour chacune d'elle le niveau de réalisation à novembre **2022**.

Tableau 4: exécution des activités genre sensible dans le budget 2022 du MINEPIA

Programme	Action	Réalisation	
		Technique	Financière
Programme 053 développement des productions et des industries animales	Action 01 amélioration de la productivité et de la production de la filière bovine (lait-viande)	Formation de 458 éleveurs dont 242 femmes et 216 hommes Formation de 30 femmes sur les techniques de transformation de poissons Financement de 40 personnes dont 29 hommes (103 301 789 FCFA) et 11 femmes (33 394 775 FCFA)	Budget révisé : 7 158 669 Ordonnancement : 187 180 taux d'exécution : 2,61%
	Action 02 amélioration de la productivité et de la production de la filière porcine		Budget révisé : 8 648 266 Ordonnancement : 4 367 796 taux d'exécution 50,50%
	Action 03 amélioration de la productivité et de la production de la filière avicole	Financement de 15 entreprises aquacoles dont 6 entreprises hommes et 9 entreprises femmes Filière volaille : Financement de 66 hommes et 73 femmes Renforcement des capacités de 139 personnes dont 66 hommes et 73 femmes	Budget révisé : 600 000 Ordonnancement : 16 000 taux d'exécution : 2,67%
	Action 04 amélioration de la productivité et de la production de la filière petits ruminants	Financement de 499 plans d'affaires dont 195 femmes, 145 jeunes et 159 hommes	Budget révisé : 4 600 000 Ordonnancement : 116 350 taux d'exécution : 2,53%

Programme	Action	Réalisation	
		Technique	Financière
	Action 05 amélioration de la productivité et de la production des autres filières d'élevages (élevage des équins et des asins, apiculture, élevages non conventionnels et des animaux de compagnie)		Budget révisé : 8 500 Ordonnancement : 0 taux d'exécution : 0,00%
Programme 055 amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses	Action 03 amélioration de la qualité de l'offre des services vétérinaires		Budget révisé : 8 500 Ordonnancement : 0 taux d'exécution : 0,00%
Programme 057 développement des productions halieutiques	Action 01 maîtrise de la production des pêches de captures	Equipements et matériels pour l'appui aux pêcheurs de la zone du Lac Tchad 01 quai 01 marché de vente en gros 01 marché de vente en détail 01 marché de légumes 01 marché de poissons fumés 15 boutiques 01 aire de traitement des poissons 01 restaurant 01 salle de réunion 10 bureaux 01 route d'accès	Budget révisé : 1 533 372 Ordonnancement : 13 000 taux d'exécution : 0,00%
	Action 02 développement de l'aquaculture intensive		Budget révisé : 22 200 Ordonnancement : 0 taux d'exécution : 0,00%
	Action 03 appui conseils aux acteurs	25 femmes formées Etats généraux de l'aquaculture effectués	Budget révisé : 1 017 000 Ordonnancement : 0 taux d'exécution : 0,00%
Programme 059 gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur élevage, pêches et industries animales	Action 01 cadre de travail	Rampe d'accès construite	Budget révisé : 374 525 Ordonnancement : 309 844 taux d'exécution : 82,73%
	Action 02 planification et gestion budgétaire		Budget révisé : 4 250 Ordonnancement : 0 taux d'exécution : 0,00%
	Action 03 système d'information et production des données statistiques	01 annuaire statistique 2020 édité mais non validé 25 indicateurs de programmes du MINEPIA actualisés 04 Bases de données statistiques disponibles 04 Rapports et publications disponibles 01 participation effective du MINEPIA à la JIF 45 personnes formés en BSG dont 14 femmes et 31 hommes	Budget révisé : 304 250 Ordonnancement : 300 000 taux d'exécution : 98,60%
	Action 04 gestion des ressources humaines		Budget révisé : 37 025 Ordonnancement : 9 844 taux d'exécution : 26,59%

***Montants en milliers de FCFA**

Au Ministère de la Santé Publique

Pour la réalisation des enjeux genre qui interpellent le MINSANTE, des initiatives tenant compte de l'approche genre sont menées dans le cadre de ses programmes budgétaires.

Ainsi, les actions du MINSANTE marquées comme genre sensible dans le budget **2022** sont condensées dans le tableau ci-dessous. Ledit tableau présente pour chacune d'elle le niveau de réalisation à novembre **2022**.

Tableau 5 : exécution des activités genre sensible dans le budget 2022 du MINSANTE

Programme	Action	Réalisation	
		Technique	*Financière
Programme 045 prévention de la maladie	Action 03 prévention de la transmission mère-enfant du VIH et sante maternelle, néonatale infantile des adolescents	Le taux de positivité des enfants exposés 4,23% au niveau national ; Sur 426 896 FEC reçues en Consultation Prénatale (CPN) 411 653 ont été testées au VIH, soit 96,4%. Une réalisation en hausse de 1,2 point par rapport au premier semestre 2021 ; Sur 8 850 femmes enceintes identifiées VIH+ dans le pays, 8 104 ont été mis sous TARV, soit 91,6%. Une tendance à la hausse par rapport à 2021 où cette performance était de 89,2% ; Plusieurs actions ont été menées en faveur de la prévention du VIH à savoir : l'acceptation du dépistage contre le VIH, l'adhérence au traitement pour les femmes enceintes et l'amélioration de la prise en charge du VIH chez les enfants et les adolescents. Par ailleurs, des efforts ont été fournis pour rendre disponibles les intrants de prise en charge notamment les ARV dans tous les centres de traitement agréés (CTA) et les unités de prise en charge (UPEC) .	Budget révisé : 322 355 Ordonnancement : 46 603 taux d'exécution : 14,46%
	Action 04 prévention des maladies non transmissibles	Sur un total de 20 745 cancers recensés dans la population générale par Global Cancer 2020, le cancer du sein représente 20,1%, le cancer du col de l'utérus 13,4% et le cancer de la prostate 10,6. Par ailleurs, un dispositif de surveillance des cancers a été mis en place à travers la mise en réseau sur une interface numérique des laboratoires d'anatomopathologie et de cytopathologie ; La prévention contre les maladies non-transmissibles a été marquée par de nombreuses campagnes de dépistage des cancers, de l'hypertension, du diabète, etc, ainsi que l'élaboration en cours des lignes directrices nationales de prise en charge.	Budget révisé : 147 948 Ordonnancement : 95 515 taux d'exécution : 64,56%
Programme 046 promotion de la santé et nutrition	Action 02 renforcement de la planification familiale et promotion de la sante de l'adolescent	7124 femmes supplémentaires utilisent une méthode contraceptive par rapport à 2021 et la disponibilité des produits contraceptifs a été assurée. Plusieurs actions de sensibilisation ont été réalisées pour encourager l'acceptation de la contraception ; La prévalence des grossesses chez les adolescents est de 20%. Cependant, plusieurs actions de sensibilisation ont été menées en faveur de la santé sexuelle et reproductive des adolescents.	Budget révisé : 1 120 554 Ordonnancement : 39 954 taux d'exécution : 3,57%

Programme	Action	Réalisation	
		Technique	*Financière
	Action 05 promotion des bonnes habitudes alimentaires et nutritionnelles	Le taux de malnutrition aiguë global chez les enfants de moins de 5 ans est de 4,75% et le pourcentage des nouveau-nés de faible poids à la naissance est de 3,78% ; 346 954 enfants de 6-59 mois ont été supplémentés en vitamine A au cours du premier semestre 2022 et 203 576 enfants malnutris de 6 à 23 mois ont été supplémentés en poudres de micronutriments ; La prise en charge de la Malnutrition Aiguë Sévère dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest a couvert 62 176 enfants de 0 à 59 mois dans les centres dédiés ; 85 640 femmes enceintes ont reçu la 3ème dose de Fer Acide Folique ; La rédaction de 03 textes d'application de la Loi cadre sur la Sécurité Sanitaire des Aliments : (1) Texte fixant les conditions de délivrance de l'autorisation de mise en consommation (AMC) ; (2) le texte fixant les modalités d'accréditation des laboratoires ; (3) le texte portant organisation et fonctionnement du Conseil national de Sécurité Sanitaire des Aliments.	Budget révisé : 68 681 Ordonnancement : 47 727 taux d'exécution : 69,49%
Programme 048 prise en charge des cas	Action 01 mise en œuvre des interventions curatives a haut impact chez la mère, le nouveau-né, l'enfant et l'adolescent	367 570 accouchements ont été enregistrés dans les formations sanitaires, pour un taux d'accouchements assistés par un personnel de santé de 56,5% et 69% des nouveau-nés ont reçu des soins postnataux dans les 48 heures qui suivent leur naissance ; Un système de gestion des activités pour la surveillance des décès maternels et riposte, avec pour objectif de réduire la récurrence à moins de 140 décès pour 100 naissances vivantes est activé. 287 sur 469 décès notifiés dans les Comités de revues de décès maternels, périnataux et néonataux soit 66,8% ont été revus ; 1 800 baby-box et 650 kits de dignité ont été acquis et distribués dans les Régions du Septentrion, de l'Est, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest pour inciter les femmes enceintes à accoucher dans les formations sanitaires et assister celles des zones d'insécurité.	Budget révisé : 19 345 096 Ordonnancement : 5 729 803 taux d'exécution : 29,62%
	Action 03 prise en charge du VIH sida, tuberculose, IST et hépatites virales	21 millions de comprimés ont été distribués pour un taux de succès thérapeutique de 87% ; 73,8% de femmes vues en CPN ont été dépistées contre la syphilis et 42% sont prise en charge ; Plus de 2 500 formations sanitaires publiques et privées assurent le suivi et la prise en charge des patients atteints de VIH dans le cadre de l'exemption de frais (user fees) ; Le prix de l'interféron, principal médicament pour la prise en charge des hépatites virales a été réduit de 60%, passant de 25 000 à 10 000 FCFA.	Budget révisé : 17 269 691 Ordonnancement : 5 071 707 taux d'exécution : 29,37%
	Action 04 prise en charge du paludisme	Le taux de mortalité spécifique du paludisme chez les enfants de moins de 05 ans est de 24,6%. 55% des enfants de moins de 05 ans (191 097) ont bénéficié du traitement gratuit contre le paludisme simple et 47% (141 468) contre le paludisme grave; 491 218 cas de paludisme confirmés ont reçu un traitement antipaludique de première intention sur 711 070 enregistrés soit 69,1%, pour une cible de 87,9%. 1 103 892 tests parasitologiques ont été réalisés sur 1 151 070 cas suspects de paludisme soit 95,9% ;	Budget révisé : 55 204 Ordonnancement : 40 204 taux d'exécution : 72,83%

Programme	Action	Réalisation	
		Technique	*Financière
Programme 049 gouvernance et pilotage stratégique du système de santé	Action 02 planification et programmation stratégique	35 activités spécifiques aux questions de genre ont été budgétisées pour un montant total de FCFA 41 464 204 représentant 19,49 % du budget 2023 du MINSANTE.	Budget révisé : 2 965 488 Ordonnancement : 1 749 450 taux d'exécution : 58,99%
	Action 11 gestion budgétaire et financière		Budget révisé : 937 048 Ordonnancement : 248 568 taux d'exécution : 26,53%

***Montants en milliers de FCFA**

Au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille

Pour la réalisation des enjeux genre qui interpellent le MINPROFF, des initiatives tenant compte de l'approche genre sont menées dans le cadre de ses programmes budgétaires.

Ainsi, les actions du MINPROFF marquées comme genre sensible dans le budget 2022 sont condensées dans le tableau ci-dessous. Ledit tableau présente pour chacune d'elle le niveau de réalisation à novembre 2022.

Tableau 6 : exécution des activités genre sensible dans le budget 2022 du MINPROFF

Programme	Action	Réalisation	
		Technique	*Financière
Programme 140 autonomisation économique des femmes	Action 01 renforcement de l'employabilité des femmes	la formation de 40.112 filles et femmes en entrepreneuriat et gestion des AGR ; L'octroi du matériel agricole à 217 femmes, d'appui financier à 376 femmes et 102 groupes de femmes pour la mise en place des AGR ;	Budget révisé : 163 725 Ordonnancement : 49 251 taux d'exécution 30,08%
	Action 02 développement de l'entrepreneuriat féminin	le renforcement des capacités de 26 personnels dont les Chefs de service régionaux de la Promotion Economique en Entrepreneuriat et Développement Personnel ; L'appui à la résilience socioéconomique de 4599 femmes et filles face à la COVID-19 ;	Budget révisé : 1 116 330 Ordonnancement : 14 450 taux d'exécution : 1,29%
	Action 03 renforcement du pouvoir économique des femmes vivant en milieu rural	la vulgarisation de la plaquette bilingue des Programmes et Projets économiques en faveur des femmes en particulier celles vivant en milieu rural (nombre) ; L'accompagnement au regroupement des femmes et leur formation à la conservation et à la transformation des denrées alimentaires (nombre) ;	Budget révisé : 152 500 Ordonnancement : 151 794 taux d'exécution : 99,54%
	Action 04 appui aux femmes exerçant dans le commerce informel	la communication pour le changement social et comportemental avec les Leaders communautaires sur les droits fonciers et l'entrepreneuriat (nombre) ; En matière de renforcement de la couverture nationale en structures d'encadrement de la femme et de la famille, il s'est agi de : - la construction des CPFF de Dzen et de NKambe ; - la réhabilitation des CPFF de Mbalmayo, Mouanko, Bamenda2, Sa'a, Esse, Batouri, Doumé et Garoua ; - la sécurisation des CPFF de Kousseri, Limbé et Buea ; - l'équipement des CPFF de Mouanko, Yaoundé3, Mundemba, Ambam, Meiganga, Sangmélina, Mvangan, Mayo-Baleo, Eséka, Bourha, Pouma, Eyumudjock, Ndop, Koutaba et Meyomessi.	Budget révisé : 29 750 Ordonnancement : 29 750 taux d'exécution : 100,00%

Programme 141 promotion sociale de la femme et du genre	Action 01 renforcement de la lutte contre les violences basées sur le genre	L'accompagnement et la prise en charge de 2516 femmes survivantes de VBG dans les centres d'accueil de femmes en détresse; la vulgarisation des cadres opérationnels de promotion et de protection des droits de la femme auprès de 9 012 398 personnes ;	Budget révisé : 25 500 Ordonnancement : 22 000 taux d'exécution : 86,27%
	Action 02 promotion et protection des droits de la femme	l'organisation de 10 campagnes de promotion de la paix, du multiculturalisme et du vivre ensemble et sensibilisation contre les messages de haine et de radicalisation ;	Budget révisé : 400 900 Ordonnancement : 20 740 taux d'exécution : 5,17%
	Action 03 promotion du leadership féminin et participation des femmes à la prise des décisions	Le renforcement des capacités des OSC sur la gestion des violations des droits humains et des VBG dans le cadre de la consolidation de la paix ; L'élaboration et la finalisation de la Stratégie de lutte contre les Violences Basées sur le Genre, du Plan d'action National de lutte contre les MGF et du Cahier de charges des Comités locaux,	Budget révisé : 17 750 Ordonnancement : 12 750 taux d'exécution : 71,83%
	Action 04 participation et protection des femmes dans les actions humanitaires, de paix et sécurité	L'actualisation du Plan d'action national de mise œuvre de la Résolution 1325 et Connexes, L'actualisation, l'édition et la vulgarisation du Cahier des Charges des Points Focaux Genre des administrations publiques et privées ;	Budget révisé : 97 500 Ordonnancement : 8 499 taux d'exécution : 8,72%
	Action 05 institutionnalisation du genre	la sensibilisation de 109 acteurs de la chaîne PPBS issus des administrations publiques sur la programmation et la budgétisation sensible au genre ; l'actualisation de la PNG et de son plan d'action multisectoriel de mise en œuvre ; l'élaboration de la 5ème édition du Palmarès genre des administrations publiques et parapubliques ; la sensibilisation de 60 membres du Parlement en vue d'une meilleure prise en compte du genre dans les politiques publiques ; la sensibilisation de 150 Leaders communautaires et traditionnels sur l'Education des filles ; l'élaboration des outils d'intégration du genre dans les plans communaux et régionaux de développement ; le suivi de la prise en compte du genre dans tous les secteurs de développement.	Budget révisé : 263 375 Ordonnancement : 72 247 taux d'exécution : 27,43%
Programme 142 développement de la famille et protection des droits de l'enfant	Action 01 développement du cadre de promotion et de protection de l'institution famille	l'appui à la célébration collective de 1 721 mariages; l'appui multiforme à la réalisation des Activités Génératrices des Revenus des veuves (2928 veuves ont bénéficié d'un renforcement des capacités sur la création des AGR et 791 d'un appui financier ou matériel pour la mise en place d'une AGR;	Budget révisé : 165 500 Ordonnancement : 17 000 taux d'exécution : 10,27%
	Action 02 intensification de l'éducation à la vie maritale, familiale et communautaire et à la promotion de la paix et cohésion sociale	l'octroi des aides et secours à 3 171 familles et personnes indigentes et nécessiteuses ; la sensibilisation de 4 601 751 familles sur la lutte contre les violences conjugales, domestiques et familiales ; - l'organisation des sessions d'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale pour 5 896 personnes ; la mobilisation de 3.142.781 personnes pour la promotion de la paix, du vivre ensemble et l'usage responsable des réseaux sociaux ;	Budget révisé : 89 150 Ordonnancement : 29 149 taux d'exécution : 32,70%
	Action 03 mobilisation des communautés pour l'adoption des pfe et la demande de services de santé	la sensibilisation de 2 826 personnes sur la traite et le trafic des êtres humains ; la sensibilisation de 1 398 veuves sur leurs droits ; l'élaboration du Guide d'accompagnement juridique de veuves,	Budget révisé : 122 105 Ordonnancement : 8 500 taux d'exécution : 6,96%
	Action 04 promotion et protection des droits de l'enfant	la lutte contre les fistules obstétricales et la lutte contre la propagation de la COVID19, soit 1.351.533 personnes mobilisées ;	Budget révisé : 192 000 Ordonnancement : 21 234 taux d'exécution : 11,06%
	Action 05 renforcement des capacités économiques des familles vulnérables	la sensibilisation de 2.987.451 personnes sur les instruments juridiques et mécanismes de protection des droits de l'enfant ; l'appui à l'établissement de 12 000 actes de naissance au profit des enfants.	Budget révisé : 164 725 Ordonnancement : 0 taux d'exécution : 0,00%

Programme 143 : gouvernance et appui institutionnel		le suivi de la mise en œuvre de la budgétisation Sensible au Genre ; l'accompagnement du Système Statistique National dans l'assurance qualité genre des grandes enquêtes nationales : les Enquêtes Camerounaises auprès des Ménages (ECAM5), les Enquêtes sur l'Emploi et le Secteur Informel EESI), le 4 ^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH4), le 2 ^{ème} Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (REGAE).	
--	--	--	--

***Montants en milliers de FCFA**

Au Ministère des Affaires Sociales

Pour la réalisation des enjeux genre qui interpellent le MINAS, des initiatives tenant compte de l'approche genre sont menées dans le cadre de ses programmes budgétaires.

Ainsi, les actions du MINAS marquées comme genre sensible dans le budget **2022** sont condensées dans le tableau ci-dessous. Ledit tableau présente pour chacune d'elle le niveau de réalisation à novembre **2022**.

Tableau 7 : exécution des activités genre sensible dans le budget 2022 du MINAS

Programme	Action	Réalisation	
		Technique	*Financière
Programme 070 : protection sociale de l'enfance	Action 01 promotion des initiatives du développement de la petite enfance (dpe)	3241 actes de naissance ont été établis à l'initiative des structures du MINAS, au bénéfice de 1638 filles et 1603 garçons indigents issus de communautés autochtones vulnérables ; 642 enfants ont bénéficié d'une prise en charge holistique dans les 04 Centre d'Accueil des Enfants en détresse dont dispose le MINAS, soit 303 filles et 339 garçons ; la prise en charge holistique de 1319 enfants vulnérables (471 filles et 848 garçons) dans les institutions spécialisées privées agréées ; des activités de sensibilisation à la parenté positive et de renforcement des capacités des promoteurs des institutions d'encadrement du jeune enfant sur le DPE sont en cours.	Budget révisé : 77 732 Ordonnancement : 5 100 taux d'exécution : 6,56%
	Action 02 prévention des inadaptations sociales et renforcement de la protection spéciale de l'enfant	26850 personnes (21558 femmes et 5292 hommes) ont été touchés à la faveur des 1019 causeries éducatives organisées par les Services de l'Action Sociale auprès des hôpitaux sur la prévention du handicap et des maladies invalidantes chez l'enfant ; 2028 activités de sensibilisation/d'éducation sur les effets néfastes des drogues et stupéfiants ont mobilisé 120062 membres de la communauté éducative (élèves, enseignants, parents), soit 61650 femmes et 58412 hommes ; 14863 enfants (7964 filles et 6899 garçons) victimes de négligence et ont été identifiés et ont bénéficié d'au moins un service d'accompagnement psychosocial à la diligence des Centres Sociaux ; 2413 activités d'éducation et de sensibilisation sur l'usage responsable des réseaux sociaux ont été réalisées au profit de 182 501 élèves (101 387 filles et 81 114 garçons).	Budget révisé : 429 888 Ordonnancement : 0 taux d'exécution : 0,00%

Programme	Action	Réalisation	
		Technique	*Financière
	Action 03 renforcement de la réadaptation et accompagnement a l'insertion et réinsertion de l'enfant vulnérable inadapté	5176 mineurs (613 filles et 4563 garçons) en conflit avec la loi (gardés à vue ou en détention) ont bénéficié d'au moins un service d'accompagnement psychosocial dans le cadre de leur suivi par les Services de l'Action Sociale auprès des Commissariats, des Tribunaux et des Établissements pénitentiaires ; 654 mineurs (168 filles et 486 garçons) ont bénéficié placés et encadrés dans les institutions publiques d'encadrement des mineurs et rééducation des mineurs inadaptés sociaux ; L'amélioration du système de protection sociale et de prise en charge des enfants a par ailleurs permis d'apporter un soutien psychosocial à 4236 enfants réfugiés (2 223 filles et 2015 garçons) et 22 653 enfants déplacées internes (13 942 filles et 8 711 garçons) au niveau des structures opérationnelles du MINAS.	Budget révisé : 207 150 Ordonnancement : 25 324 taux d'exécution : 12,22%
Programme 071 protection sociale des groupes a vulnérabilités	Action 01 protection sociale des personnes handicapées		Budget révisé : 461 900 Ordonnancement : 14 450 taux d'exécution : 3,13%
	Action 02 assistance publique en faveur des personnes âgées	les initiatives et mesures prises par les Services d'Action Sociale auprès des hôpitaux ont contribué à fournir des aides médicales à 3047 personnes âgées (1868 femmes et 1179 hommes), et organiser 41 sessions de lutte contre la marginalisation, l'isolement et/ou la maltraitance de cette couche sociale, à l'attention de 699 personnes (378 femmes et 321 hommes). Dans la même veine, 240 sessions de lutte contre la marginalisation, l'isolement et/ou la maltraitance des personnes âgées, ainsi que de promotion des échanges intergénérationnelles, ont été organisées en communauté, avec à la clé 2340 personnes touchées (1235 femmes et 1105 hommes) ;	Budget révisé : 48 450 Ordonnancement : 30 155 taux d'exécution : 62,24%
	Action 03 inclusion sociale des populations et communautés autochtones	823 personnes handicapées (283 filles/femmes et 540 de garçons/hommes) ont bénéficié d'une prise en charge dans les institutions ; 7955 enfants handicapés ou nés de parents handicapés de sexe féminin bénéficiaires de placements scolaires et/ou de frais de participation aux examens officiels, soit 4162 de sexe féminin et 3793 de sexe masculin ; 3459 Cartes Nationales d'Invalidités (CNlv) ont été délivrée à 1376 filles/femmes et 2082 garçons/hommes. Par ailleurs, 1212 femmes ont été touchées lors des campagnes de sensibilisation sur la prévention des incapacités, le dépistage précoce et la réhabilitation des handicaps.	Budget révisé : 23 800 Ordonnancement : 18 267 taux d'exécution : 76,75%
	Action 04 assistance aux individus, groupes et communautés a vulnérabilités conjoncturelles	44672 personnes (27454 femmes et 17218 hommes) ont bénéficié d'au moins un service de prise en charge psychosociale auprès des Unités Techniques Opérationnelles du MINAS pour leur réinsertion. Dans la même veine, la sensibilisation et la mobilisation communautaires autour de la prévention de la contamination du COVID-19 ont été intensifiées, pour permettre de documenter 328 activités d'éducation et de sensibilisation organisées en direction de 28129 personnes (17442 femmes et 10687 hommes) parmi lesquelles 8311 se sont faites vacciner, tandis que 3438 personnes affectées ou infectées (1743 femmes et 1695 hommes) par cette pandémie ont bénéficié d'un accompagnement psychosocial	Budget révisé : 255 325 Ordonnancement : 100 798 taux d'exécution : 39,48%

Programme	Action	Réalisation	
		Technique	*Financière
	Action 05 promotion de l'action sociale en faveur des PSV	39 membres de la communauté BAKA (12 femmes et 27 hommes) ont bénéficié d'une prise en charge au Foyer Communautaire de Mintom ; 523 parents Baka ont été sensibilisés sur l'importance de l'école, notamment pour la jeune fille (265 hommes et 256 femmes), ; 1194 femmes/filles bénéficiaires des kits d'hygiène et des denrées alimentaires de base ; 253 bourses d'études ont été octroyées aux enfants issues de communautés autochtones vulnérables, dont 162 filles. (617 femmes et 479 hommes) ont bénéficié d'une assistance multiforme du Programme d'Appui à l'Insertion et la Réinsertion Professionnelle des Personnes Vulnérables (PAIRPPEV), et 2937 autres (1687 femmes et 1250 hommes) des aides et secours transférés aux Collectivités Territoriales Décentralisées dans le cadre de la décentralisation.	Budget révisé : 1 913 100 Ordonnancement : 55 250 taux d'exécution : 2,89%
Programme 179 : gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur	Action 02 planification et gestion budgétaire	la revue des travaux de budgétisation sensible au genre a permis l'élaboration d'une cartographie des activités y relatives.	Budget révisé : 5 100 Ordonnancement : 5 095 taux d'exécution : 99,90%
	Action 04 gestion des ressources humaines	le MINAS a pris une part active aux célébrations respectives de la 37ème édition de la Journée Internationale de la Femme (JIF), et la 136ème Fête Internationale du Travail (FIT). un atelier tenu le 1er mars sous le thème « Comment l'égalité ou l'inégalité de sexes sous-tend la violence publique et domestique à l'égard des femmes », a permis de renforcer les capacités de 35 personnels (dont 25 femmes) sur ces problématiques, et a abouti à l'élaboration participative d'un Plan sectoriel de promotion du genre et de lutte contre la violence basée sur le genre.	Budget révisé : 19 125 Ordonnancement : 19 125 taux d'exécution : 100%

***Montants en milliers de FCFA**

Au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local

Pour la réalisation des enjeux genre qui interpellent le MINDDEVEL, des initiatives tenant compte de l'approche genre sont menées dans le cadre de ses programmes budgétaires.

Ainsi, les actions du MINDDEVEL marquées comme genre sensible dans le budget **2022** sont condensées dans le tableau ci-dessous. Ledit tableau présente pour chacune d'elle le niveau de réalisation à novembre **2022**.

Tableau 8 : exécution des activités genre sensible dans le budget 2022 du MINDDEVEL

Programme	Action	Réalisation	
		Technique	*Financière
Programme 098 gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur décentralisation et développement local	Action 03 gestion des ressources humaines	Des sessions de formation organisées au profit des hommes et des femmes exerçant dans services centraux et déconcentrés du MINDDEVEL ; Des sessions de formation sur la budgétisation sensible au genre et à l'enfant tenues au profit des Délégués Régionaux et Départementaux du MINDDEVEL ; Des actes de carrière, de solde et des pensions produits au profit des hommes et des femmes exerçant au MINDDEVEL ; Des aides octroyées aux hommes et femmes exerçant au MINDDEVEL	Budget révisé : 396 840 Ordonnancement : 385 029 taux d'exécution : 97,02%

Programme 099 approfondissement du processus de décentralisation	Action 02 amélioration la gestion budgétaire et comptable des CTD		Budget révisé : 2 000 Ordonnancement : 0 taux d'exécution : 0,00%
	Action 03 modernisation de la gestion des ressources humaines des CTD	Fichier genre sensible des personnels exerçant dans les CTD en cours d'élaboration	Budget révisé : 10 925 Ordonnancement : 10 000 taux d'exécution : 91,53%
	Action 06 suivi évaluation du processus de décentralisation		

***Montants en milliers de FCFA**

ANALYSE DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LES BUDGETS 2023 DES ADMINISTRATIONS PILOTES



III. ANALYSE DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LES BUDGETS 2023 DES ADMINISTRATIONS PILOTES

Le processus de préparation du budget de l'Etat englobe plusieurs étapes notamment la planification, la programmation, la Budgétisation et le Suivi-évaluation. Ainsi la prise en compte du genre au niveau des différents budgets découle du travail réalisé en amont au niveau de la planification et de la programmation.

S'agissant de la planification et la programmation, les travaux relatifs à la refonte des programmes ont permis en **2022**, la validation des Cadres Stratégiques de Performance (CSP) des administrations sectorielles dans le cadre du Comité Interministériel d'Examen des Programmes afin de les arrimer à la **SND30**. Cependant, l'appropriation non encore maîtrisée par les administrations des techniques de budgétisation sensible au genre, le temps imparti qui n'a pas permis d'accompagner suffisamment les administrations et la non disponibilité des statistiques actualisées du fait entre autres de la non conduite systématique des analyses genre a conduit à une faible prise en compte du genre dans ces différents CSP, ainsi que sa traduction en terme de défis à relever à travers les cadres logiques de performances de ces administrations.

Pour pallier à l'insuffisance, d'intégrer les spécificités liées au genre dans tout le processus d'élaboration du budget de l'Etat, et de faciliter le suivi des efforts consentis pour la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes il a été élaboré, de concert avec les administrations pilotes une matrice d'alignement **SND30-PNG** et CSP afin de mieux suivre et s'assurer que les contributions des administrations sont en lien avec les problèmes relevés et les objectifs poursuivis.

Cette déclinaison a conduit à l'identification des déterminants des actions à entreprendre dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques de ces administrations au travers de leurs programmes. L'opérationnalisation de ces actions se traduit en activités dans une perspective triennale dans les Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT**2023-2025**).

III.1 Budgétisation des activités genre sensibles dans les projets de performances des administrations pilotes et analyse des ratios

Concernant la budgétisation des activités genre sensibles dans les PPA des administrations pilotes et analyse des ratios, il est important de préciser que la présentation sera faite par axes stratégiques de la **PNG**. Par ailleurs, il est question d'une part de mettre en lumière l'ensemble des activités et tâches arrêtées et budgétisées pour la première année du CDMT, et d'autre part d'analyser le poids de ce qu'elles représentent par rapport à leurs (i) programmes budgétaires de rattachement, (ii) budget global du Ministère (iii) alignement aux objectifs poursuivis.



Encadré 4 : Comptabilisation des dépenses sensibles au genre

Dans le cadre de ce Document Budgétaire Sensible au Genre, ont été considérées comme dépenses sensibles au genre, celles se rapportant aux activités dont les intitulés, les objectifs, les indicateurs ou les tâches visent l'amélioration des conditions physiques et socio-économiques des femmes. Sous réserve de l'approfondissement et l'affinement du champ du concept « genre », les dépenses genre sensibles ont été identifiées dans les PPA **2023** ministériels, de manière consensuelle entre le MINPROFF, le MINEPAT, le MINFI et les administrations sectorielles.

Le ratio est la part du budget consacré aux « dépenses sensibles au genre » ramené au budget global des programmes budgétaires ou du ministère.

Les formules de calcul du ratio-budgétaires genre sont les suivantes :

Ratio- budgétaire genre par Programme = $(\text{budget alloué aux activités genre sensibles dans le programme} \times 100) / \text{budget global du programme}$

Ratio- budgétaire genre par Administration = $(\text{budget alloué aux activités genre sensibles dans l'Administration} \times 100) / \text{budget global de l'Administration}$

NB : les ratios sont calculés hors masse salariale. Les salaires des différents programmes ne sont pas pris en compte dans les analyses.

NB : les Ressources Transférées aux CTD ne sont pas comptabilisées parmi les dépenses genre sensibles.

Source : Politique Nationale du Genre 2021-2030

Programme PNG 1 : promotion de l'accès équitable des filles et des garçons, des femmes et des hommes à l'éducation, à la formation et à l'information

Dans le cadre de ses prévisions budgétaires au titre de **2023**, le MINESEC et le MINEDUB, qui sont les deux administrations de l'échantillon pilote concernées par cet axe notamment en ce qui concerne le renforcement de l'accès équitable des filles et des garçons, des femmes et des hommes à l'éducation, à la formation professionnelle et à l'alphabétisation, ambitionnent de mettre en œuvre un ensemble d'activités et tâches contenu dans le tableau ci-dessous. Ce tableau présente également les déterminants du choix des interventions proposées.

Tableau 9 : budgétisation des dépenses sensibles au genre au MINESEC et au MINEDUB dans le budget 2023 (en milliers)

Problématique genre	Programme budgétaire	Activités	Tâches	Budget (en milliers de FCFA)	Déterminant
Ministère de l'Education de Base					
Fortes disparités entre garçons et filles dans les régions d'éducation dites prioritaires qui enregistrent encore des taux bas en termes d'accès et de maintien des filles dans le système éducatif de base	Programme 102 : Universalisation du Cycle Primaire	Développement et suivi des activités pédagogiques administratives dans l'enseignement primaire	Formation des enseignants sur les méthodes et techniques d'enseignement relatives à l'approche inclusive	15 312	Il est question de renforcer les capacités des enseignants à la prise en comptes des spécificités liées à la jeune fille et au jeune garçon mais également aux handicapés ou encore aux groupes autochtones

Problématique genre	Programme budgétaire	Activités	Tâches	Budget (en milliers de FCFA)	Déterminant	
			Redynamisation des conseils d'écoles dans les EP pour le soutien à l'accès et à l'achèvement de la jeune fille, de l'enfant vulnérable et celui vivant avec un ou plusieurs handicap	Les conseils d'écoles sont l'organe par excellence de gestion globale de l'école. Il est question de les rendre actifs afin qu'ils prennent en charge l'envoi et le maintien des filles à l'école		
			Evaluation du niveau d'atteinte des objectifs assignés aux 69 écoles primaires publiques pilotes inclusives	Il est question de voir si effectivement le nécessaire est fait pour envoyer les filles à l'écoles		
		Education de la jeune fille	Attribution des bourses d'excellence scolaire aux jeunes filles des Ecoles Primaires Publique	100 000	L'objectif est de mettre en œuvre des stratégies d'incitation et de motivation des filles et leurs parents pour permettre au maximum de filles d'accéder à l'écoles et achever le cycle primaire.	
			Mobilisation communautaire en faveur de l'inscription et du maintien des filles à l'école			
			Renforcement des capacités des enseignants pour des pratiques pédagogiques sensibles au genre			
			suivi et évaluation de l'opération de distribution des bourses d'excellence scolaire aux meilleures élèves filles au CEP et au FSLC			
		Promotion de l'équité	Fonds de contrepartie du programme MINEDUB-UNICEF	50 000	Les filles doivent avoir une scolarisation normale sur un pieds d'égalité avec les garçons. Outre les mobilisations communautaires, des campagnes sur les Violences Basées sur le Genre, l'établissement des actes de naissance, les mariages précoces, etc. sont conduites.	
		Total activités genre du programme 102			280 000	
		Budget total programme 102 hors salaire			57 774 026	
Ratio genre programme 102			0.48%			
Total activités genre du MINEDUB				335 312		
Budget total du MINEDUB hors salaire				83 051 110		
Ratio genre MINEDUB				0,40%		

Problématique genre	Programme budgétaire	Activités	Tâches	Budget (en milliers de FCFA)	Déterminant
Ministère des Enseignements Secondaires					
Fortes disparités entre garçons et filles dans les régions d'éducation dites prioritaires qui enregistrent encore des taux bas en termes d'accès et de maintien des filles dans le système éducatif de base	Programme 105 : Renforcement de l'accès aux enseignements secondaires	Renforcement des établissements en mobiliers	Equipement de salles de classe en 60 tables banc avec dispositif de protection de l'intimité des élèves filles	410 000	Les tables bancs conçus pour les salles de classe permettent de protéger l'intimité de de la jeune fille et contribuent à les protéger des éventuelles agressions sexuelles.
			Equipement de salles de classe en bureaux et chaises avec dispositif de protection de l'intimité des enseignantes		La formation continue, le suivi-évaluation est une activité qui permet à toute la chaîne pédagogique de se recycler et se mettre à jour par rapport aux nouvelles approches pédagogiques, à l'élaboration de nouveaux contenus... le personnel enseignant et les inspecteurs sont formés d'hommes et de femmes ; la prise en compte de l'aspect genre dans les différentes activités permet de ne pas léser une partie et plus particulièrement les femmes.
			Equipement de la salle des professeurs en bureaux et chaises avec dispositif de protection de l'intimité des enseignantes		Dans l'ensemble, les filles sont moins représentées dans les filières scientifiques et technologiques que les garçons. Elles sont donc encouragées avec l'octroi des bourses
	Total activités genre du programme 105			410 000	
	Budget total programme 105 hors salaire			11 200 900	
	Ratio genre programme 105			3.66%	
	Programme 106 : Amélioration de la qualité de l'éducation et de la vie en milieu scolaire dans le sous-secteur des enseignements secondaires	Systématisation de l'encadrement et de la formation continue des Inspecteurs, des enseignants et des responsables administratifs femmes et hommes	Suivi-évaluation-formation par les IPR des enseignants des deux sexes	752 000	

Problématique genre	Programme budgétaire	Activités	Tâches	Budget (en milliers de FCFA)	Déterminant
			Formation des hommes et des femmes à l'approche explicite		
			Formation des hommes et des femmes à l'éducation inclusive		
			Formation continue des enseignants et Inspecteurs des deux sexes		
			Suivi-évaluation des personnels hommes et femmes de la chaîne pédagogique		
			Suivi-évaluation par les IPN des Inspecteurs, animateurs Pédagogiques et les élèves-enseignants hommes et femmes		
			Suivi-évaluation par les IPR des enseignants hommes et femmes d'informatique		
			Mise sur pied d'une plateforme d'hommes et de femmes de suivi-évaluation des maillons de la chaîne pédagogique		
		Amélioration des apprentissages en Maths à travers le projet AIMS	Appui du MINESEC à la promotion des élèves en général et des filles en particulier dans les STIM (les Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques)	35 000	
			Contribution du MINESEC relative à la formation des enseignantes et enseignants de mathématiques à la sensibilisation des chefs d'établissement dans le cadre du partenariat MINESEC-AIMS		La promotion de l'assistance scolaire consiste d'une part en l'octroi des bourses aux meilleurs élèves. Les meilleurs classés par genre permettent d'intégrer les filles dans le classement afin de les permettre de bénéficier des bourses au même titre que les garçons.
		Renforcement de l'encadrement et du suivi évaluation des personnels (enseignants, élèves professeurs, élèves maîtres) femmes et hommes	Encadrement et évaluation des enseignants et enseignantes par les IPR de l'inspection pedag. reg. du...		La construction des blocs latrines séparées permet de protéger les élèves filles et les enseignantes d'une part des agressions sexuelles, d'autre part de permettre qu'elles puissent en cas de période menstruelles être capables d'avoir un espace personnel qui leur permet de prendre soins de leur intimité

Problématique genre	Programme budgétaire	Activités	Tâches	Budget (en milliers de FCFA)	Déterminant	
		Promotion de l'assistance scolaire chez les filles et garçons en milieu scolaire		Les palmés académiques sont attribués aux enseignants ayant exercés pendant au moins 15 ans sur le terrain. La prise en compte du genre dans cet attribution permet de distinguer l'effort fournit par les femmes pour parvenir à cette distinction		
		Amélioration des conditions et du cadre de travail des enseignants et enseignantes et élèves filles et garçons e milieu scolaire	Construction des blocs de latrines séparées pour les élèves filles et garçons			
		Renforcement du culte d'excellence	Attribution des palmés académiques aux hommes et aux femmes			
			Projet prix d'excellence aux enseignants hommes et femmes et aux élèves filles et garçons			
		Dynamisation des activités post et périscolaires	Renforcement des capacités des personnels hommes et femmes en charge des APPS			
	Total activités genre du programme 106			2 371 000		
	Budget total programme 106 hors salaire			55 920 000		
	Ratio genre programme 106			4.24%		
	Programme 107 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur enseignements secondaires	Actualisation des données statistiques et de la carte scolaire		85 000	Les données statistiques produites doivent être désagrégées en genre afin de permettre le calcul de tous les indicateurs permettant le suivi de l'évolution du genre dans tous les autres aspects	
	Total activités genre du programme 107			85 000		
	Budget total programme 107 hors salaire			16 149 100		
	Ratio genre programme 107			0.53%		
	Programme 112 :		Développement de la culture entrepreneuriale en milieu scolaire	35 000	La culture entrepreneuriale avec l'envoi en stage des élèves doit prendre en compte les deux sexes pour initier la jeune fille tout comme le jeune garçon à ,se frotter aux réalités des entreprises	
		Total activités genre du programme 112			35 000	
		Budget total programme 112 hors salaire			9 306 000	
		Ratio genre programme 112			0,38%	
Total activités genre du MINESEC			2 894 000			
Budget total du MINESEC hors salaire			92 449 400			
Ratio genre MINESEC			3,13%			

Programme PNG 2 : Amélioration de l'accès des femmes et des filles aux services de santé de qualité notamment en matière de Santé de la Reproduction, de maladies non transmissibles, de lutte contre le VIH Sida et d'autres pandémies

Le MINSANTE, seule administration pilote concernée par cet axe se propose dans ses prévisions budgétaires pour le compte de l'exercice **2023** de conduire les activités et tâches présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 10 : budgétisation des dépenses sensibles au genre au MINSANTE dans le budget 2023 (en milliers)

Problématique genre	programme budgétaire	activités	tâches	budget en milliers	déterminant
Ministère de la Santé Publique					
Mortalité élevée des femmes enceintes et prématurée des nouveaux nés	Programme 045: prévention de la maladie	Acquisition et distribution des MILDA		7 070 330	Ce programme vise à réduire la mortalité prématurée due aux maladies évitables par la prévention. Il accorde une importance particulière à la femme enceinte et l'enfant. Ses actions vont principalement dans le sens de la protection contre les maladies évitables par la vaccination, les principales endémies et épidémies à savoir le VIH, le paludisme, la tuberculose, ainsi que les maladies non-transmissibles telles que les cancers.
		Dépistage des parasites et de la drépanocytose respectivement chez les donneuses de sang en âge de procréer et les donneurs bénévoles de sang		7 000	
		Offre du Conseil et du dépistage volontaire du VIH chez les femmes enceintes et les nouveaux nés exposés au VIH		15 000	
		Projet d'appui à l'élimination de la Transmission du VIH Sida de la Mère à l'Enfant au Cameroun		1 080 000	
		Renforcement de la prévention et de la lutte contre le cancer		52 900	
	Total activités genre du programme 045			8 228 230	
	Budget total programme 045 hors salaire			29 239 467	
	Ratio genre programme 045			28.14%	

Problématique genre	programme budgétaire	activités	tâches	budget en milliers	déterminant
Faible pratique de la planification familiale par les familles et les adolescentes.	Programme 046: promotion de la sante et nutrition	Commémoration des journées internationales de santé	Commémoration de la journée mondiale de l'allaitement maternel et la journée internationale de lutte contre les fistules obstétricales	3 000	Ce programme vise à amener les ménages à adopter les bonnes pratiques familiales essentielles pour protéger leur propre santé. Les actions de sensibilisation et de communication pour le changement des comportements menées dans le cadre du programme ciblent autant les hommes que les femmes et portent notamment sur les questions de nutrition, de santé mentale, de santé sexuelle et reproductive, d'assainissement de l'environnement, etc. Ces interventions visent à briser les barrières socio-anthropologiques qui limitent l'autonomie de la jeune fille et de la femme, maillon essentiel de la régulation sanitaire du ménage, tout en suscitant l'implication des hommes.
			Organisation de la journée mondiale de l'allaitement maternel	2 000	
		Communication pour le changement de comportement	Contractualisation avec les médias publics et privés pour la diffusion des messages en faveur de la lutte contre la mortalité maternelle et infanto-juvénile dans les 7 autres régions	10 000	
			Développement des micros programmes, Spots et messages à diffuser à travers les médias en faveur de la LMMI dans les régions du Septentrion	4 580	

Problématique genre	programme budgétaire	activités	tâches	budget en milliers	déterminant
			Formations/ recyclage des hommes et femmes de 10 médias dans les régions du Centre et du Sud	5 000	
			Plaidoyer auprès des hommes et femmes parlementaires et autres leaders d'opinions sur la vaccination	2 000	
			Plaidoyer envers 80 femmes leaders communautaires et traditionnels en vue de leur implication dans la lutte contre la mortalité maternelle néonatale et infanto juvénile dans les régions du septentrion et de l'Est	3 807	
			Plaidoyer envers les hommes et femmes leaders communautaires et traditionnels en vue de leur implication dans la lutte contre la mortalité maternelle néonatale et infanto juvénile	3 285	
			Superviser 15 radios communautaires du septentrion sur l'effectivité de la diffusion des messages en faveur de la LMMNI	3 000	
			Communication pour les activités de la CSU	100 000	
		Mise en place des structures opérationnelles de transfusion sanguine et mise à disposition des produits sanguins labiles sécurisés sur l'ensemble du territoire national	Superviser les 15 radios communautaires du septentrion contractualisées dans le cadre de l'appui budgétaire C2D sur l'effectivité de la diffusion des messages en faveur de la LMMNI	5 000	
		Renforcement des capacités et du cadre de référence en santé mentale	Appui à la Sensibilisation des jeunes garçons et filles ainsi que des hommes et femmes contre la consommation de l'alcool et du tabac	5 476	

Problématique genre	programme budgétaire	activités	tâches	budget en milliers	déterminant
			Formation des prestataires de santé homme et femme non spécialistes a l'utilisation des algorithmes et module de santé mentale	5 000	
			Supervision formative des prestataires de sante homme et femme non spécialistes a l'utilisation des algorithmes et module de santé mentale	3 000	
		Renforcement de l'offre de service en SRA de qualité		15 688	
		Sensibilisation de la population au niveau communautaire sur la PF		50 000	
		Sécurisation des produits contraceptifs		1 594 512	
		Vulgarisation de l'assainissement total piloté par la communauté (ATPC)	Acquisition des produits contraceptifs pour 10 unités SRA nouvellement créées	9 610	
		Raffermisssement des capacités des acteurs en communication de masse et en sensibilisation de proximité sur le problème d'abus des drogues et des toxicomanies	Echange d'information et renforcement des capacités des acteurs hommes et femmes en communication de masse et en sensibilisation de proximité sur la collecte des données et le trafic des substances addictogène	18 102	
		Renforcement les comportements favorables à une nutrition saine diversifiée et sécurisée tout au long du cycle de vie		19 500	
		Mettre en place un système de surveillance nutritionnel	Appui a l'évaluation de l'état nutritionnel des enfants de 0 a 5 ans et les femmes en âge de procréer dans 7 régions	5 500	
Total activités genre du programme 046				1 881 063	
Budget total programme 046 hors salaire				2 771 987	
Ratio genre programme 046				67.86%	

Problématique genre	programme budgétaire	activités	tâches	budget en milliers	déterminant
Faible capacité des structures sanitaires à assurer un accès durable et équitable des populations (femmes enceintes et enfants de 0 à 5ans) aux soins et services de santé de qualité	Programme 047 : renforcement du système de sante	Renforcement de l'offre en infrastructure des FOSA de 4e 5e et 6e catégorie	Contribution des bailleurs au Programme conjoint MINSANTE/AFD/KFW Phase II (FINEX)	858 856	
		Renforcement de l'offre en infrastructure des FOSA de 1 et 2e catégorie		835 000	
		Conduite et réalisation des travaux de construction réhabilitation des bâtiments administratifs et autres infrastructures		4 000 000	
		Mise en place d'un plan communication suffisant pour une adhésion massive à la CSU		30 952	
		Implémentation de la phase 1 de la CSU		21 776 823	
	Total activités genre du programme 047			27 601 740	
	Budget total programme 047 hors salaire			601 05 997	
	Ratio genre programme 047			45.92%	
Mortalité hospitalière et létalité communautaire du couple mère-enfant élevés au regard des indicateurs suivis par les ODD	Programme 048: prise en charge des cas	Mise en œuvre du programme de lutte contre la mortalité maternelle et infantile		326 684	
		Renforcement de l'offre de l'accouchement assisté		20 500	
		Mise en œuvre des projets de financements innovants pour le renforcement du système de santé (volet mère-enfant)		5 000	
		Projet d'appui a la sante maternelle néonatale et infantile PASMNI		465 000	
		Prise en charge des personnes vivantes avec le VIH (PVVIH)		20 000	
	Total activités genre du programme 048			837 184	
	Budget total programme 048 hors salaire			39 661 414	
	Ratio genre programme 048			2.11%	

Problématique genre	programme budgétaire	activités		tâches	budget en milliers	déterminant
	programme 049		Coordination des activités des services a tous les niveaux de la pyramide sanitaire		20 509	
		Gestion du personnel	Organisation de la JIF	50 000		
		Développement de la politique partenariale	Appui a l'or- ganisation de la cam- pagne de réparation des fistules obstétricales	5 000		
	Total activités genre du programme 049				265 509	
	Budget total programme 049 hors salaire				46 194 134	
	Ratio genre programme 049				0.57%	
	Total activités genre du MINSANTE				38 901 996	
Budget total du MINSANTE hors salaire				163 881 505		
Ratio genre MINSANTE				23,74%		

Programme PNG 3 : Renforcement de la contribution des femmes au développement économique par leur insertion aux circuits productifs et l'accès égal aux opportunités d'emploi et aux facteurs de production

Le MINEPIA et le MINADER se proposent en lien avec les problématiques relevées dans cet axe de conduire plusieurs actions et activités dans la perspective de réduire les écarts entre les hommes et les femmes dans ce domaine. Le tableau ci-dessous en fait l'économie.

Tableau 11 : budgétisation des dépenses sensibles au genre dans le budget 2023 du MINEPIA et du MINADER (en milliers)

problématique genre	Programme budgétaire	Activités	Tâches	Budget en milliers	Déterminant
Ministère de l'Élevage des Pêches et de l'Industrie Animale					
Faible rendement des exploitations agricoles et halieutique	Programme 053: Développement des Productions et des Industries Animales	Assurer le soutien des producteurs hommes et femmes de la filière bovine		115 000	
		Construire et équiper les infrastructures d'élevage de volailles au profit des hommes et des femmes	Réhabilitation de la ferme avicole AFEMEPIAH de OBILI	10 000	
		Assurer une production du miel et des produits de la ruche de qualité au profit des hommes et femmes		25 000	
		Assurer le soutien et l'accompagnement des producteurs hommes et femmes ainsi que agro-industries d'autres filières d'élevage		33 000	
		Suivre et évaluer la performance du programme		50 000	

problématique genre	Programme budgétaire	Activités	Tâches	Budget en milliers	Déterminant
		Assurer le soutien et l'accompagnement des producteurs hommes et femmes et agro-industries PCP-ACEFA: Coordination et gestion en FONCTIONNEMENT PCP-ACEFA: Coordination et gestion en INVESTISSEMENT PCP-ACEFA : Financement des projets des OP en fonctionnement	FINEX FONCTIONNEMENT- Projet de Développement des chaînes de Valeurs d'élevage et de la Pisciculture au Cameroun (PD-CVEP) 954 874 44 860 1 825 125	350000	
		Suivi et évaluation de la performance du programme	Organisation de mini comice	50 000	
		Développement d'une production de miel et des produits de ruche de qualité		25 000	
		Assurer le soutien et l'accompagnement des producteurs hommes et femmes ainsi que agro-industries de la filière volaille	Programme d'Appui au Renforcement de la Production Agricole du Cameroun (PARPAC)	3 650 000	
	Total activités genre du programme 053			7 216 860	
	Budget total programme 053 hors salaire			33 542 145	
	Ratio genre programme 053			21.52%	
	Programme 055 : Amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses	Développement de la profession vétérinaire au bénéfice des hommes et des femmes	Concertation avec les acteurs du secteur privé vétérinaire en vue de l'appropriation des tests sur les modalités d'exercer des para professionnels vétérinaires	13 000	
		Acquisition des vaccins contre les maladies aviaires pour l'aviculture familiale		50 000	
	Total activités genre du programme 055			0	
	Budget total programme 055 hors salaire			2406617	
	Ratio genre programme 055			0.00%	
	Programme 057: Développement des Productions Halieutiques	Construire, réhabiliter et équiper les infrastructures aquacoles au profit des hommes et femmes		331 429	
		Rendre disponible les intrants aquacoles de qualité au profit des hommes et femmes		25 000	

problématique genre	Programme budgétaire	Activités	Tâches	Budget en milliers	Déterminant
		Gestion durablement les pêches de capture		98 000	
		Assurer l'appui conseil auprès des acteurs hommes et femmes	Organisation des concertations avec les opérateurs économiques dans le domaine de la pêche et aquaculture	90 000	
	Total activités genre du programme 057			216 000	
	Budget total programme 057 hors salaire			1 873 757	
	Ratio genre programme 057			11.53%	
	Programme 059 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur EPIAH	Collecter et analyser les statistiques administratives désagrégés du sous-secteur EPIA par sexe et par âge		3 000	
		Promotion du genre et lutte contre les IST SIDA COVID		34 000	
		Réaliser des enquêtes spécifiques genre sensible dans le sous-secteur EPIA		10 000	
		Promotion de la sécurité sociale, de la vie associative et culturelle	Organisation de la JIF	61 000	
		Total activités genre du programme 059			
Budget total programme 059 hors salaire			3 809 341		
Ratio genre programme 059			3.66%		
Total activités genre MINEPIA				8 311 288	
Budget total MINEPIA hors salaire				43 799 389	
Ratio genre MINEPIA				18,98%	

problématique genre	Programme budgétaire	Activités	Tâches	Budget en milliers	Déterminant
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural					
	Programme 184 : production et productivité des filières agricoles	Soutien à la production de la filière maïs		13 978	Les activités des productions de ces différents filières sont portées majoritairement par les femmes et le soutien de ces filières améliore les revenus des femmes et impacte leur situation financière et le niveau des vies.
		Soutien à la production de la filière sorgho/mil		775 000	
		Soutien à la production de la filière manioc		96 060	
		Soutien à la production de la filière pomme de terre		580 299	
		Soutien à la production des filières légumières (soja, haricot, arachide...)		1 476 000	
		Soutien à la production de la filière maraîchère		3 340 000	Les filières maraîchères sont portées majoritairement par les femmes et l'utilisation des engrais organiques améliore le rendement, par conséquent le renforcement de leur contribution au développement économique
		Soutien à la production de la filière champignon		15 000	
		Accompagnement des acteurs des filières racines et tubercules, fruits et produits dérivés dans le processus de structuration et renforcement de leurs capacités		20 000	
	Total activités genre du programme 184			20 280 279	
	Budget total programme 184 hors salaire			60 092 060	
	Ratio genre programme 184			33.75%	
	Programme 185 : gestion durable des systèmes de production agricole et sécurité alimentaire	Aménagement des bas-fonds		250 000	Les bas-fonds aménager sont destinés aux femmes qui sont engagées dans la culture maraîchères
	Total activités genre du programme 185			250 000	
	Budget total programme 185 hors salaire			3 508 020	
	Ratio genre programme 185			7.13%	
		Coordination des activités du MINADER	Coordination des activités de l'Unité de suivi de la journée mondiale de l'Alimentation, Telefood et Food for Progress program, femmes rurales, point focal genre	24 000	Promotion des activités genre pour l'autonomisation de la femme
	Total activités genre du programme 187			24 000	
	Budget total programme 187 hors salaire			14 636 920	
	Ratio genre programme 187			0,16%	
Total activités genre MINADER				2 054 279	
Budget total MINADER hors salaires				95 418 030	
Ratio genre MINADER				25,73%	

Programme PNG 4 : promotion d'un environnement socioculturel favorable au respect des droits des hommes et des femmes sans discrimination et à l'élimination des Violences Basées sur le Genre (VBG)

Le MINAS intervient sur cet axe dans le pan de sa politique publique relatif à la protection de l'enfance. Les activités et tâches proposées dans ce cadre pour le budget **2023** sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 12 : budgétisation des dépenses sensibles au genre dans le budget 2023 du MINAS (en milliers)

Problématique genre	Programme budgétaire	Activités	Tâches	Budget (en milliers de FCFA)	Déterminant
Ministère des Affaires Sociales					
Système de prise en charge des VBG insuffisante	Programme 070 : Protection sociale de l'enfance	Assistance éducative aux enfants des communautés autochtones, en particulier chez la jeune fille		34 100	La jeune fille autochtone est confrontée au problème de sous scolarisation à travers des mariages précoces et des autres tares socioculturels. D ou l'assistance des Services du Minas dans la résorption de ce phénomène
		Prise en charge des enfants des filles et garçons vulnérables dans les institutions pour l'éveil précoce		53 500	La prise en compte de la sensibilité genre ici consiste à donner les mêmes chances de réussite aux enfants filles et garçons à partir des institutions d'éveil précoces
		Prévention du handicap et des maladies invalidantes chez les filles et garçons		10 800	Prévenir le handicap vaut mieux que le guérir. Le MINAS déploie des actions de sensibilisation sur la prévention du handicap et des maladies invalidantes auprès des parents et tuteurs.
		Lutte contre la consommation de la drogue en milieu scolaire et extrascolaire		66 250	La lutte contre la consommation des stupéfiants à travers des actions de sensibilisation sur leurs méfaits va permettre de sauver la population jeune surtout les jeunes garçons
		Suivi des enfants filles et garçons ayant besoin des mesures spéciales de protection		248 000	Les mesures spéciales de protection contre les coutumes néfastes, les VBG, les excisions continueront à être combattues par le MINAS en 2023.

Problématique genre	Programme budgétaire	Activités	Tâches	Budget (en milliers de FCFA)	Déterminant
		Suivi et accompagnement des mineurs filles et garçons en conflits avec la loi		63 750	Les Services d'action sociale placés auprès des tribunaux, prisons et commissariats poursuivront leur action de de protection des jeunes garçons et surtout filles en conflit avec la loi.
		Lutte contre le phénomène des EDR		121 000	La réduction du phénomène des enfants de la rue va se poursuivre avec des actions spéciales focalisées sur la jeune fille
		Assistance éducative des mineurs filles et garçons inadaptés sociaux		158 000	En cas d'inadaptation sociale ; la tendance est au délaissement complet de la jeune fille. Dou l'accompagnement des parents et tuteurs pour donner des chances de réussite identiques à tous les enfants inadaptés sociaux sans distinction de sexe.
	Total activités genre du programme 070			755 400	
	Budget total programme 070 hors salaire			1 389 350	
	Ratio genre programme 070			54.37%	
Total activités genre du MINAS				56 400	
Budget total du MINAS hors salaire				1 354 650	
Ratio genre MINAS				55,84%	

Programme PNG 5 : renforcement de la participation et de la représentativité des femmes, des hommes et des jeunes dans la gouvernance nationale, locale et communautaire et dans les sphères de décision.

Pour le budget **2023**, le MINDDEVEL se propose en lien avec cet axe de mener plusieurs activités dans la perspective de contribuer à réduire les écarts entre les hommes et les femmes relevés dans ce domaine, tel qu'illustré dans le tableau ci-dessous.

Tableau 13 : budgétisation des dépenses sensibles au genre du MINDDEVEL dans le budget 2023 (en milliers)

Problème genre	Programme Budgétaire	Activité	Tache	Budget	Déterminant
Ministère de la Décentralisation et du Développement Local					
Faible participation et représentativité des femmes dans la gouvernance locale et dans les sphères de décision au niveau local	Programme 098 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur décentralisation et développement local par actions et activités	Animation de l'action sociale en faveur des hommes et des femmes	Attribution des aides et secours ponctuels	14 020	Cette activité permet de capitaliser l'appui à la résolution de problèmes sociaux des personnels liés au genre

Problème genre	Programme Budgétaire	Activité	Tache	Budget	Déterminant
			Analyse statistique de l'approche genre des aides attribuées	1 000	Cette analyse constitue un outil d'analyse de l'appui aux problèmes personnels liés au genre
			Formation des Délégués Régionaux et Départementaux du MIND-DEVEL sur l'arrimage des CTD à la budgétisation par programme sensible au genre et à l'enfant	34 000	Dans le cadre de la budgétisation sensible au genre au niveau local, il est important de procéder à la formation des formateurs sur cette thématique
			Analyse statistique de l'approche genre des personnels ayant bénéficiés d'au moins une session de formation au cours de l'année de référence	1 000	
	Total activités genre du programme 098			50 020	
	Budget total du programme 098 hors salaire			4 086 305	
	Ratio genre du programme 098			1.22%	
			Analyse statistique de l'approche genre sensible du fichier du personnel des CTDs	2 000	
		Arrimage des CTD à la budgétisation par programme sensible au genre et à l'enfant	Accompagnement à la mise en œuvre du budget programme	13 500	Il est question par cette activité d'impulser une dynamique de prise en compte du genre dans la mise en œuvre du budget programme au niveau local
	Total activités genre du programme 099			15 500	
	Budget total du programme 099 hors salaire			2 010 695	
	Ratio genre du programme 099			0.77%	
Total activités genre du MINDDEVEL				655 020	
Budget total du MINDDEVEL hors salaire				48 264 000	
Ratio genre du MINDDEVEL				1,36%	

Programme PNG 6 : renforcement des mesures de protection et de résilience des femmes et des hommes dans les crises humanitaires et sécuritaires et la participation dans la construction de la paix, la cohérence sociale et de vivre ensemble En matière de contribution des femmes au développement économique.

Les activités concourant à renforcer ces mesures seront observées exclusivement au MINAS dans le cadre de la protection sociale des groupes à vulnérabilités spécifique et de solidarité au regard de l'échantillon pilote des administrations proposées pour **2023**. le tableau ci-dessous.

Tableau 14 : budgétisation des dépenses sensibles au genre dans le budget 2023 (en milliers)

problématique genre	programme budgétaire	activités	tâches	budget en milliers	déterminant
Ministère des Affaires Sociales					
	Programme 071 protection sociale des groupes a vulnérabilités spécifiques et solidarité	Accompagnement psychosocial des personnes déplacées et réfugiées hommes et femmes du fait des crises sécuritaires		388 300	Le MINAS poursuivra dans le cadre de l'action sociale et l'assistance des personnes déplacées et réfugiées à leur procurer un accompagnement psychosocial à travers ses démembrements territoriaux, en particulier chez les jeunes filles et les femmes.
		Mobilisation communautaire et accompagnement psychosocial des personnes affectées et infectées par le COVID-19		46 250	L'accompagnement psychosocial des victimes du COVID-19 se poursuivra en 2023 à travers l'action des Unités techniques opérationnelles déployées sur l'étendue du territoire national
		Renforcement des mesures de promotion des personnes handicapées hommes et femmes.		58 000	« Ne laisser personne de côté ». Le MINAS continuera à implémenter des actions de développement du capital humain, des personnes handicapées avec une emphase sur la gent féminine.
		Adaptation et optimisation de l'offre de prévention, de dépistage précoce des incapacités, et de réadaptation fonctionnelle des personnes handicapées hommes et femmes		3 000	
		Appui à l'éducation spéciale et à la prise en charge des personnes handicapées hommes et femmes		192 500	La société considère la personne handicapée comme une charge sociale. Facteur aggravant pour la femme fille handicapée. Dou la nécessité d'appuyer l'éducation spéciale de la personne handicapée surtout celle de sexe féminin
		Amélioration de la santé et du bien-être des personnes âgées hommes et femmes		10 600	La personne âgée fait également partie du capital humain. A ce titre, mieux encadrée, elle contribue à la croissance économique du pays. Le MINAS s'occupe de l'encadrement psychosocial de la personne âgée, surtout la femme

problématique genre	programme budgétaire	activités	tâches	budget en milliers	déterminant
		Gestion sociale des fléaux sociaux		16 000	Les populations autochtones vulnérables sont victimes de stigmatisation. Il est question de promouvoir leur intégration à la société nationale lors des diverses élections politiques afin qu'elles participent aux instances de prise de décisions. Une emphase sera orientée vers la sensibilisation de la gente féminine
		Contrôle et suivi de la conformité sociale des projets et des populations impactés		42 000	
		Mise en œuvre des programmes de transferts sociaux en faveur des hommes et femmes socialement vulnérables et des structures d'encadrement des PSV		67 000	Le MINAS est entrain d'élaborer des Programmes de transferts sociaux en vue du développement de ses cibles -personnes âgées, personnes handicapées et populations autochtones vulnérables-. Cet effort de développement du capital humain se fera selon l'approche genre en mettant un accent sur l'épanouissement de la femme et de la jeune fille
	Total activités genre du programme 071			889 650	
	Budget total programme 071 hors salaire			9 493 900	
	Ratio genre programme 071			9.37%	
	Programme 179 GOUVERNANCE				
		Total activités genre du programme 179		388 950	
		Budget total programme 179 hors salaire		3 191 750	
		Ratio genre programme 179		12.19%	

Programme PNG 7 : renforcement du cadre institutionnel de la promotion du genre dans les politiques publiques y compris les budgets aux niveaux national et local.

Ce renforcement du cadre institutionnel renvoie principalement à toutes les actions d'accompagnement institutionnelles des administrations de coordination pour garantir une prise en compte effective du genre dans les politiques publiques tant au niveau national que local. Les activités proposées par le MINPROFF, le MINEPAT et le MINFI pour le compte de l'exercice **2023**, se déclinent ainsi qu'il suit :

Tableau 15 : budgétisation des dépenses sensibles au genre du MINPROFF et du MINEPAT dans le budget 2023 (en milliers)

Problème genre	Programme	Activités	Budget	Déterminant
Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille				
Soutien à l'institutionnalisation de la Budgétisation sensible au Genre dans toutes les administrations publiques au niveau national et local et promotion du genre pour un changement de comportement en faveur de l'égalité entre hommes et femmes	Programme 140 : Autonomisation économique des femmes			Le programme 140 est par essence genre sensible. Il vise la réduction des inégalités des sexes et le renforcement du pouvoir économique de la femme dans ses actions, activités, tâches, objectifs et indicateurs
		Promotion du football féminin	85 000	
		Renforcement des capacités économiques des femmes	52 600	
		Soutien à l'innovation et la normalisation des initiatives économiques des femmes entrepreneur	10 000	
		Promotion de l'entrepreneuriat féminin	45 000	
		Formation femmes et filles à la création des AGR	810 780	
		Soutien à la résilience socioéconomique des femmes vivant en milieu rural face aux crises et aux effets négatifs du changement climatique	10 000	
		Promotion de la femme vivant en milieu rural	40 000	
		Mise en œuvre du projet GCCASP	5 000	
	Total activités genre du programme 140		2 104 400	
	Budget total du programme 140 hors salaire		2 104 400	
	Ratio genre du programme 140		100%	

Problème genre	Programme	Activités	Budget	Déterminant
	Programme 141 : Promotion du statut social de la femme et du genre	Vulgarisation des instruments juridiques de promotion et de protection des droits de la femme et de la fille	15 000	Le programme 141 est par essence genre sensible. Il vise la réduction des inégalités de sexes et l'amélioration du statut et de la situation de la femme. Toutes les actions, activités, tâches, objectifs et indicateurs poursuivent les objectifs de genre
		Suivi des engagements internationaux et régionaux ratifiés par le Cameroun en matière de promotion et protection des droits de la femme	15 000	
		Renforcement de la lutte contre les Violences Basées sur le Genre	30 000	
		Célébration des journées commémoratives dédiées à la femme	409 000	
		Renforcement des capacités des femmes en politique	25 000	
		Redynamisation et accompagnement du Réseau des Femmes Leaders pour la Transformation de l'Afrique, Chapitre du Cameroun	10 000	
		Mise en œuvre du Plan d'action des Résolutions 1325 et connexes	31 000	
		Intégration du genre dans la Planification et la Budgétisation	50 000	
		Vulgarisation et suivi de la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre	445 200	
	Total activités genre du programme 141		898 200	
	Budget total du programme 141 hors salaire		898 200	
	Ratio genre du programme 141		100%	
	Programme 142 : Développement de la famille et protection des droits de l'enfant	Amélioration des connaissances sur la famille et l'enfant	15 000	Le programme 142 est genre sensible en ce sens qu'il poursuit les objectifs d'égalité et d'équité entre sexe au sein de la famille. Par ailleurs, la protection de l'enfant cible les garçons et les filles. A ce titre, tous les objectifs, indicateurs, actions, activités et tâches sont ventilés par sexe.
		Elaboration de la politique nationale de la famille et d'un plan opérationnels de mise en œuvre	10 000	
		Renforcement des capacités et protection des droits des membres de la famille	593 000	

Problème genre	Programme	Activités	Budget	Déterminant
		Elaboration et mise en œuvre d'un programme de Promotion de la paix, du vivre ensemble et de la cohésion sociale au sein des familles et des communautés	96 000	
		Renforcement des capacités économiques des familles démunies/ vulnérables	2 500	
		Révision et mise en œuvre du plan sectoriel « Femmes-familles » de lutte contre le VIH/Sida et les IST	10 000	
		Mise en œuvre du programme d'Education Complète à la Sexualité (ESC)	15 000	
		Résilience sociale des familles et des communautés face à la COVID-19	20 000	
		Mobilisation communautaire pour la santé, les PFE et les Fistules Obstétricales	104 400	
		Accompagnement des familles dans l'enregistrement des naissances	105 000	
		Suivi des engagements internationaux et régionaux souscrits par le Cameroun en matière de promotion et de protection des droits de l'enfant	10 000	
		Mise en œuvre du programme de Parentalité Positive	5 000	
		Célébration des journées commémoratives dédiées à l'enfant	30 000	
		Vulgarisation des instruments juridiques de promotion et de protection des droits de l'enfant	5 000	
		Protection de la petite enfance (0-3 ans)	5 000	
		Mise en œuvre du Plan d'Action National Multisectoriel pour mettre fin au mariage d'enfants	5 000	
		Promotion et protection des droits de l'enfant à tous les niveaux	95 800	
	Total activités genre du programme 142		1 148 189	
	Budget total du programme 142 hors salaire		1 148 189	
	Ratio genre du programme 142		100%	
	Programme 143 : Appui institutionnel et gouvernance	Production des données statistiques pour le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de promotion et protection de la famille, de la femme et de l'enfant	10 000	Ces deux activités poursuivent les objectifs du genre
		Mise en place d'un système d'informations statistiques	5 000	

Problème genre	Programme	Activités	Budget	Déterminant
Renforcement de la dimension population dans les programmes de développement	Total activités genre du programme 143		170 000	Le projet sweed poursuit les objectifs d'égalité de sexe et d'autonomisation de la femme à travers les actions qui sont menés.
	Budget total du programme 143hors salaire		2 588 200	
	Ratio genre du programme 143		6.57%	
	Total activités genre du MINPROFF			
	Budget total du MINPROFF hors salaire			
	Ratio genre du MINPROFF		76,85%	
	MINEPAT			
	Programme 019 « Renforcement de la planification stratégique et amélioration de la gestion des équilibres régionaux et locaux de développement »	Projet Régional sur l'Autonomisation de la Femme et le Dividende Démographique (SWEDD) du 8ème Programme de Coopération Cameroun/ UNFPA	4 095 000	
	Total activités genre du programme 019		4 095 000	
	Budget total du programme 019 hors salaire		42 333 049	
	Ratio genre du programme 019		9.67%	
	Programme 023 Renforcement du partenariat au développement et l'intégration régionale	Programme de coopération Cameroun Unicef 2022-2026 volet nutrition	2 050 000	
	Total activités genre du programme 023		2 050 000	
	Budget total du programme 023 hors salaire		4 077 562	
Ratio genre du programme 023		50.28%		
Total activités genre du MINEPAT			6 145 000	
Budget total du MINEPAT hors salaire			58 324 885	
Ratio genre du MINEPAT			10,54%	

III. 2. Application de l'outil marqueur genre

Approche méthodologique

Cet outil développé de manière expérimentale a pour objectifs de permettre au Gouvernement de faire le suivi, d'améliorer et de soutenir une programmation efficace et sensible au genre, en donnant des notes allant de **0 à 5** (Non orienté à Principal). Il vise à indiquer si les activités et tâches conduites par les ministères sectoriels ciblent véritablement l'égalité des sexes. Les données fournissent la mesure la plus complète disponible concernant le financement des programmes de développement qui soutient les actions en faveur de l'égalité femmes-hommes.

La notation se fait sur 5 points. On examine à l'intérieur d'un programme, les éléments ci-après :

- La justification du genre dans le sous-secteur
- L'intitulé des actions, activités ou des tâches du programme
- Les objectifs du programme, des actions, des activités
- Les indicateurs du programme, des actions, des activités
- Le budget des activités ou des tâches.

Chaque élément est noté sur un point sur toute la chaîne de résultats, puis on fait une sommation. L'appréciation des éléments de notation n'est pas cumulée. Au moins l'un des éléments de la chaîne de résultats doit être genre sensible. Ce qui est recherché, c'est la bonne foi et la volonté des administrations à appliquer la dimension genre dans les différents programmes.

Tableau 16 : Grille et critères de notation des programmes

Grille de Notation Genre		Description
Objectif non orienté vers le genre (Valeur 0) :	Aucun des Cinq (05) critères n'est rempli	Non orienté : Le genre n'est pas reflété dans le programme (insensibilité au genre). Le programme a été examiné au regard du marqueur mais il n'a pas été constaté qu'il visait l'objectif de l'égalité homme-femme. Cette valeur ne peut être utilisée par défaut. Les programmes n'ayant pas fait l'objet d'un examen ne doivent pas être marqués, c'est-à-dire qu'aucune valeur ne doit être inscrite dans le champ prévu. Le but est d'éviter toute confusion entre les programmes qui ne visent pas l'égalité des sexes (valeur 0) et ceux dont on ne connaît pas l'orientation à cet égard (champ à laisser vide ou mettre N/A : Non Applicable).
Objectif faible (Valeur 1 point) :	Un (01) des Cinq (05) critères est rempli	Faible : L'égalité entre les femmes et les hommes est résiduellement prise en compte dans le programme. Non seulement elle n'est pas un objectif du programme, mais aussi, ne constitue pas le principal motif de sa réalisation. Tout de même les interventions visées pourraient toucher à la fois les femmes et les hommes, les filles et les garçons, sans un impact conséquent.
Objectif passable (Valeur 2 points) :	Deux (02) des Cinq (05) critères sont remplis	Passable : L'égalité homme-femme est incidemment prise en compte dans le programme. Soit elle n'est pas un objectif du programme/projet et ne constitue pas le principal motif de sa réalisation. Tout de même les actions et activités impacteront sur le statut et les conditions de vie des femmes et des hommes ; Soit elle est un objectif important et délibéré du programme, mais ceci n'est pas suffisamment reflété dans la chaîne de résultats.
Objectif moyen (Valeur 3 points)	Trois (03) des Cinq (05) critères sont remplis	Moyen : L'égalité homme-femme est partiellement prise en compte dans le programme. Elle n'est pas un objectif du programme/projet et ne constitue pas le principal motif de sa réalisation. Mais il existe une ou des actions ciblées soutenues par des indicateurs et activités contribuant à la réduction des inégalités entre les hommes et femmes, les filles et garçons

Grille de Notation Genre		Description
Objectif significatif (Valeur 4 points)	Quatre (04) des Cinq (05) critères sont remplis	Significatif : L'égalité homme-femme est un objectif important et délibéré du programme, mais elle ne constitue pas le principal motif de sa réalisation. L'objectif de l'égalité homme-femme doit être mentionné de manière explicite dans la documentation relative au programme considéré, et sa présence ne peut être implicite ni supposée.
Objectif principal (Valeur 5 points)	Tous les Cinq (05) critères sont remplis	Principal : L'égalité entre les femmes et les hommes est l'objectif principal du programme ou du projet et elle est fondamentale dans sa conception et pour les résultats escomptés. Le programme a été conçu avec pour finalité première de faire progresser l'égalité entre les sexes et/ou l'autonomie des femmes et des filles, de réduire les discriminations ou les inégalités fondées sur le sexe ou de répondre à des besoins sexospécifiques.

Résultat de l'application du marqueur

L'identification des programmes sensibles au genre dans le budget **2023** des administrations pilotes s'est faite suivant les étapes ci-après décrites dans l'encadré **5** ci-dessus :



Encadré 5 : Etapes d'application du marqueur genre sur les programmes budgétaires

ÉTAPE 1 : Évaluez de façon globale les liens existants entre l'intervention du programme et les rôles et relations de genre : intègrent-ils ou remettent-ils en question les rôles et relations de genre ? Ou votre intervention n'intègre aucune approche de genre ?

ÉTAPE 2 : Déterminez si le genre est intégré à l'analyse de situation et la stratégie des programmes (Un aspect doit être développé sur l'ancrage du programme budgétaire à la Politique Nationale Genre pour justifier cette affirmation), aux objectifs, aux actions, activités et tâches, aux indicateurs de suivi et d'évaluation et si le budget de l'ensemble des interventions sur genre atteint au moins **5%** du budget total du programme. Répondez par oui et notez **1** point ou par non et notez **0** point par case lorsque l'énoncé est pertinent ou non. Chaque case doit être dûment expliquée et justifiée à l'aide de références.

ÉTAPE 3 : Comptez le nombre de cases notées et summez le total sur **5** points ; puis utilisez le guide de notation afin de vous positionner sur le MGPB.

ÉTAPE 4 : Enfin, complétez la dernière colonne afin de fournir les explications et les documents justificatifs nécessaires, pour chaque énoncé noté, et proposez des recommandations et enseignements qui pourraient impacter et améliorer la programmation budgétaire.

Source : Politique Nationale du Genre 2021-2030

Au cours de cette deuxième phase d'expérimentation de la Budgétisation Sensible au Genre au Cameroun, une analyse genre des programmes et des budgets des dix (**10**) départements ministériels pilotes a été réalisée à travers l'outil du Marqueur Genre. Cette analyse qui s'adosse essentiellement sur le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) et aux Projets de Performance des Administrations (PPA).

Au regard des analyses, l'on note dans l'ensemble qu'il y'a eu évolution dans la prise en compte du genre au niveau des programmes de certains ministères. Tout comme en **2022** le MINPROFF et le MINSANTE et le MINEPIA et le MINAS sont restés constants dans l'affichage du genre avec des notes allant de moyen à principal. L'on note également une amélioration de la prise en compte du genre au MINADER. Par contre, le MINESEC et le MINEDUB affichent de bons scores dans certains programmes, mais avec de faibles budgets pour la réalisation des activités genre. Le MINDDEVEL quant à lui a régressé de quelques points avec un faible affichage du genre.

Il convient également de noter une bonne entrée du MINEPAT qui, bien qu'affichant le score passable dans la chaîne de résultats des programmes, a inscrit des activités avec des budgets considérables dans ses programmes **019** et **023**.

Contrairement à **2022**, un effort a été fait par les ministères pour inscrire les projets sous tutelle, ce qui a permis d'améliorer l'application du marqueur et par conséquent les scores de plusieurs programmes.

Enfin, le constat global est que plusieurs ministères inscrivent les activités genre, mais n'affectent pas les ressources suffisantes pour leur mise en œuvre. Aussi, nombreux sont les programmes qui mobilisent moins de **5%** du budget pour le genre, ce qui certainement va influencer leurs ratios budgétaires en matière de genre. Le détail de l'analyse est donné en annexe **3**.

Au regard de ces constats, un certain nombre de recommandations peuvent être formulées à l'issue de cet exercice :

- Du fait que les programmes et actions y compris leurs objectifs et indicateurs sont stables avant la prochaine revue des CSP, les ministères devraient fournir un effort pour intégrer le genre dans les activités programmées, dans les objectifs et indicateurs desdites activités et au niveau des tâches. Ce travail devrait se faire dès la revue des activités qui constitue la première étape de la préparation du budget.
- Lorsque les activités inscrites sont neutres par rapport au genre, un effort devrait être fait pour afficher les indicateurs de performance de manière sexo-désagrégée afin de s'assurer que les besoins, intérêts, aspirations et préoccupations des hommes, les femmes, les filles et garçons seront pris en compte lors de la réalisation.
- Du fait que la Budgétisation Sensible au genre consiste à traquer le budget genre, il ne suffit pas d'inscrire le genre dans la chaîne de résultats des programmes. Les administrations devraient veiller à ce que des activités genre sensibles soient inscrites et des budgets conséquents soient mobilisés pour la mise en œuvre desdites activités.

EVOLUTION DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LE BUDGET DE L'ETAT DE 2022 A 2023



IV. EVOLUTION DE LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LE BUDGET DE L'ETAT DE 2022 A 2023

L'évolution de la variation de l'écart observé dans la prise en compte du genre entre **2022** et **2023** sera examinée par rapport i) au budget global genre par administration pilote, ii) à la catégorisation des activités genre entre ces deux exercices iii) aux programmes budgétaires.

IV.1 Evolution du budget global prévu pour la mise en œuvre des activités genre de 2022 à 2023

Le tableau ci-dessous présente les variations des budgets alloués à la mise en œuvre des activités genre sensibles entre **2022** et **2023**.

Tableau 17 : budget global des activités genre de 2022 à 2023

MINISTERE	2023	2022	Ecart
MINEPIA	8 311 288	24 185 806	-15 874 518
MINSANTE	38 813 728	46 164 282	-7 350 554
MINPROFF	3 244 280	5 174 292	-1 930 012
MINAS	2 034 000	4 470 200	-2 436 200
MINESEC	2 901 000	2 637 000	264 000
MINEDUB	280 000	345 750	-65 750
MINADER	20 554 279	2 296 851	18 257 428
MINDDEVEL	655 020	1 595 888	-940 868
MINEPAT	6 145 000	NA	6 145 000
TOTAL	82 940 618	86 872 091	-3 931 473

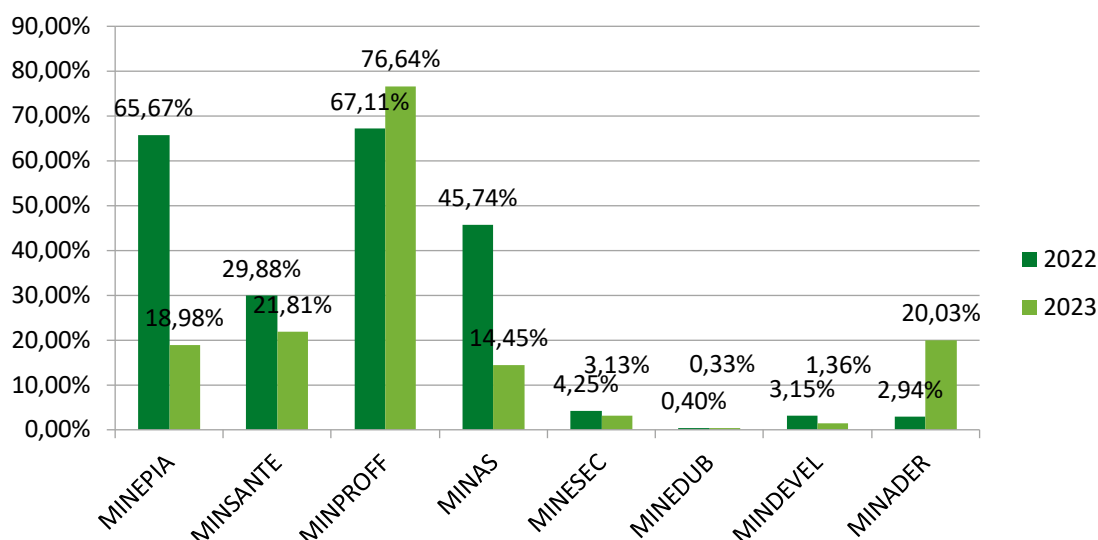
***Montants en milliers de FCFA**

Le tableau ci-dessus permet de relever une baisse du budget global des activités genre. En effet, le budget global des administrations pilotes passe d'environ **86 milliards FCFA** en **2022** à **82 milliards FCFA** en **2023** soit une baisse de **4,52%**. Cette diminution pourrait s'expliquer par l'accompagnement des administrations, par le MINPROFF, le MINEPAT, le MINFI et PTFs, à une catégorisation plus affinée de leurs dépenses sensibles au genre. N'ont été retenu que des activités correspondant aux critères décrits dans l'encadré **5** présenté plus haut, d'où l'élimination de plusieurs qui prêtaient à équivoque et qui, pourtant ont été comptabilisées lors de l'élaboration du premier DBSG. En outre, en **2023**, les activités genre sensibles mises en œuvre par les Ministères étaient circonscrites dans un périmètre défini par la matrice du suivi de la BSG ce qui n'a pas été le cas lors de la première édition. Toutefois, il convient de préciser que cette statistique cache des disparités. En effet dans plusieurs administrations, le budget alloué aux activités genre sensibles a augmenté. C'est le cas du MINADER du MINESEC.

IV.2 Évolution de la programmation des activités genre sensibles dans le budget de l'Etat de 2022 à 2023

Le graphique ci-dessus permet de distinguer deux catégories d'administrations.

Graphique: Ratios budgétaires des activités genre programmées selon les Ministères



Cas 1 : il s'agit du MINPROFF et du MINADER pour lesquels les ratios genre ont augmenté, passant de **67,11%** à **76,64%** pour le MINPROFF et **2,94%** à **20,03%** pour le MINADER. Ceci est le fait de l'augmentation du budget genre dans le programme support à travers la programmation de l'étude relative à la Production des données statistiques pour le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de promotion et protection de la famille, de la femme et de l'enfant et l'élaboration d'une matrice de suivi de la performance de la mise en œuvre de la **PNG** et stabilisation de l'outil marqueur genre du budget. L'évolution observée au MINADER est le résultat de l'augmentation du budget qui finance les activités genre..

Cas 2 : il s'agit des Administrations dont les ratios genre ont diminué de la programmation **2022** à celle de **2023**. Il s'agit du MINEPIA, du MINSANTE, du MINAS, du MINESEC, du MINEDUB et du MINDEVEL. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que tout au long de la préparation de leur budget **2023**, les administrations ont été accompagnées par le MINPROFF, le MINEPAT, le MINFI et PTFs à une catégorisation plus affinée de leurs dépenses sensibles au genre et ont retenu uniquement celles correspondant aux critères décrits dans l'encadré 5 présenté plus haut. Ce qui a conduit à l'élimination de plusieurs activités qui prêtaient à équivoque et qui pourtant ont été comptabilisées lors de l'élaboration du premier DBSG. En outre, en **2023**, les activités genre sensibles mises en œuvre par les Ministères étaient circonscrites dans un périmètre défini par la matrice du suivi de la BSG ce qui n'a pas été le cas lors de la première édition du DBSG.

IV.3 Evolution du budget global prévu pour la mise en œuvre des activités genre de 2022 à 2023 dans les programmes budgétaires.

Le tableau ci-dessous présente ces évolutions par programmes budgétaires et par administrations pilotes entre les deux exercices ciblés.

Tableau 18 : ratios par programmes de 2022 à 2023

Ministère	Programme		Ratio genre	
	Code	Intitulé	2023	2022
MINEPAT	19	PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	9.67%	NA
	22	APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	0.00%	NA
	23	RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE	50.28%	NA
	24	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	0.00%	NA
TOTAL MINEPAT			10,54%	NA
MINEPIA	53	DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	21.52%	86,58%
	55	AMELIORATION DE LA COUVERTURE SANITAIRE DES CHEPTELS ET DE LA LUTTE CONTRE LES ZONOSSES	0.00%	0,18%
	57	DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES	11.53%	73,46%
	59	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES	3.66%	13,03%
TOTAL MINEPIA			18,98%	65,67%
MINADER	184	PRODUCTION ET PRODUCTIVITE DES FILIERES AGRICOLES	33.75%	2,59%
	185	GESTION DURABLE DES SYSTEMES DE PRODUCTION AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE	7.13%	4,74%
	186	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES, RURALES ET MECANISATION AGRICOLE	0.00%	3,68%
	187	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	0.16%	0,52%
TOTAL MINADER			20.03%	2,94%
MINSANTE	45	PREVENTION DE LA MALADIE	28.14%	1,82%
	46	PROMOTION DE LA SANTE ET NUTRITION	67.86%	39,86%
	47	RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE	45.92%	0,00%
	48	PRISE EN CHARGE DES CAS	2.11%	89,84%
	49	GOUVERNANCE ET PILOTAGE STRATEGIQUE DU SYSTEME DE SANTE	0.57%	10,79%
TOTAL MINSANTE			21.81%	29,88%
MINPROFF	140	AUTOMATISATION ECONOMIQUES DES FEMMES	100,00%	100,00%
	141	PROMOTION DU STATUT SOCIAL DE LA FEMME ET DU GENRE	100,00%	100,00%
	142	DEVELOPPEMENT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT	100,00%	100,00%
	143	APPUI INSTITUTIONNEL ET GOUVERNANCE	6.57%	0,00%
TOTAL MINPROFF			76.64%	67,11%
MINAS	70	PROTECTION SOCIALE DE L'ENFANCE	54.37%	61,82%
	71	PROTECTION SOCIALE A VULNERABILITES SPECIFIQUES ET SOLIDARITE NATIONALE	9.37%	65,07%
	179	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES	12.19%	0,99%

Ministère	Programme		Ratio genre	
	Code	Intitulé	2023	2022
TOTAL MINAS			14.45%	45,74%
MINESEC	105	RENFORCEMENT DE L'ACCES AUX ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	3.66%	0,00%
	106	AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA VIE EN MILIEU SCOLAIRE DANS LE SOUS-SECTEUR DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	4.24%	18,41%
	107	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	0.53%	0,00%
	112	INTENSIFICATION DE LA PROFESSIONNALISATION ET OPTIMISATION DE LA FORMATION DANS LE SOUS-SECTEUR DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	0.38%	0,00%
TOTAL MINESEC			3.13%	4,25%
MINEDUB	101	DEVELOPPEMENT DU PRESCOLAIRE	0.00%	0,00%
	102	UNIVERSAMISATION DU CYCLE PRIMAIRE	0.48%	0,56%
	103	ALPHABETISATION	0.00%	0,00%
	104	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR EDUCATION DE BASE	0.00%	0,00%
TOTAL MINEDUB			0.33%	0,44%
MINDEVEL	98	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL	1.22%	11,41%
	99	APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE LA DECENTRALISATION	0.77%	45,01%
	100	PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL	0.00%	0,00%
TOTAL MINDEVEL			1.34%	3,15%

IV.4 Perspectives

La quête permanente d'un meilleur affichage des efforts consentis par les administrations sectorielles en matière prise en compte du genre au niveau de la mise en œuvre de leurs politiques publiques et l'amélioration de la qualité du document budgétaire sur le genre, exige un ensemble d'actions à mener au cours de l'année **2023**. Ces actions peuvent être regroupées en :

Pour ce qui est du déploiement de la BSG,

- Pérennisation des directives annuelles en matière de BSG, à travers la prise en compte sys-tématique de ces orientations dans les instructions présidentielles relatives à la préparation du budget, les lettres de notifications des enveloppes du Premier Ministre, la circulaire d'exécution du budget.
- Mise en œuvre de la feuille de route régionale de la BSG, ainsi que son suivi-évaluation,
- Parachèvement du cadre institutionnel relatif à la BSG, en conférant son portage par la DGB et en formalisant son rôle en matière de pilotage, de production de référentiels et d'animation du dispositif y afférent.
- Réactivation du comité interministériel BSG et renforcement l'implication de la DGB dans ledit comité.
- Élaboration d'une cartographie des acteurs impliqués dans la BSG et mise en place d'un cadre de coordination formalisé avec les rôles bien définis,
- Mise en place des jalons du dialogue de gestion entre points focaux BSG, points focaux genre, les sectoriels MINFI et MINEPAT,
- Implication des parlementaires dans les choix budgétaires en faveur de la promotion du genre,
- Information des acteurs économiques des choix budgétaires en faveur de la promotion du genre lors des consultations publiques,
- Réflexion sur la mise en place de l'approche multisectionnelle afin de rester conforme aux directives du PRC relativement à l'élargissement aux handicapés et aux personnes comi-quement vulnérables, et aux nouveaux défis
- Capitalisation de l'accompagnement des Partenaires Techniques et Financiers et des OSC

S'agissant des actions concourant à améliorer le document budgétaire genre sensible en 2024,

- Actualisation de la matrice d'arrimage PNG-CSP-CDMT-PPA-RAP
- Accompagnement de proximité des administrations et renforcement des aspects conceptuels et méthodique et capacitation des points focaux BSG désignés en fonction du niveau d'avancement des administrations,
- Adaptation du système PROBMIS pour prendre en charge les nouveaux canevas d'élaboration des documents budgétaires (CSP, CDMT, PPA, RAP),
- Appréhension de l'impact des directives de la circulaire cadre sur la prise en compte du genre au niveau des programmes supports,
- Examen des besoins en matière d'analyse genre (préparation des TDRs harmonisés, diffusion du canevas dédié, examen de la pertinence d'inscrire et de budgétiser une activité dédiée au niveau du budget des ministères,
- Elaboration d'une cartographie des activités genre par administration
- Retro planning pour l'élaboration du document budgétaire sensible au genre **2024** en adressant les rôles et responsabilités des différents acteurs ;
- Stabilisation du canevas du Document Budgétaire Sensible au Genre en fonction des enseignements tirés ;
- Intégration du prisme genre dès lancement du processus budgétaire pour l'exercice **2024** ;
- Elaboration et instauration des protocoles d'échanges entre les différents acteurs pour permettre la mobilisation des informations et la collecte des données nécessaires à l'élaboration du DBSG ;
- Mise en place des mesures d'accompagnement (renforcement des capacités/sensibilisation, communication et vulgarisation...).

En ce qui concerne l'élargissement du périmètre des administrations pour le compte de l'exercice 2024, il pourrait être suggéré l'introduction des Ministères suivants : MINPOSTEL, MINJUSTICE, MINTSS, MINDEF, MINPMEESA

Afin de mieux aborder la rédaction du Document Budgétaire Sensible au Genre pour le compte de l'exercice 2024 les étapes importantes et dateline ci-dessous devront guider l'agenda des travaux :

- Transmission du canevas du document aux administrations publiques : fin juin ;
- Lancement de la rédaction de la partie transversale du document : Mi-juillet ;
- Réception des parties sectorielles transmises par les administrations : **31** juillet ;
- Recoupement des données avec les chaînes de résultats figurants au niveau des PPA/Rapports Annuels de Performance (RAP) : Fin août
- Contrôle qualité et compilation de document : Mi-Septembre
- Transmission du document compilé pour validation aux ministères sectoriels : septembre ;
- Intégration des observations/avis et recommandations recueillies : octobre ;
- Dépôt du document budgétaire sensible au genre en accompagnement du projet de loi de finances initiale : octobre ;
- Elaboration d'une version simplifiée du document budgétaire sensible au genre à destination du grand public : fin novembre.

CONCLUSION



Conclusion

L'élaboration du deuxième document budgétaire sensible au genre annexé au projet de loi de finance **2023** offre une fois de plus l'opportunité d'apprécier les efforts consentis dans la prise en compte du genre dans la mise en œuvre des politiques publiques des administrations sectorielles. En sus de la volonté politique de réduire les inégalités de sexe, ce document résulte d'une approche qui prend en compte systématiquement les besoins et les intérêts des femmes et des hommes dans le processus allant de la planification, de la programmation, de la budgétisation et du suivi évaluation.

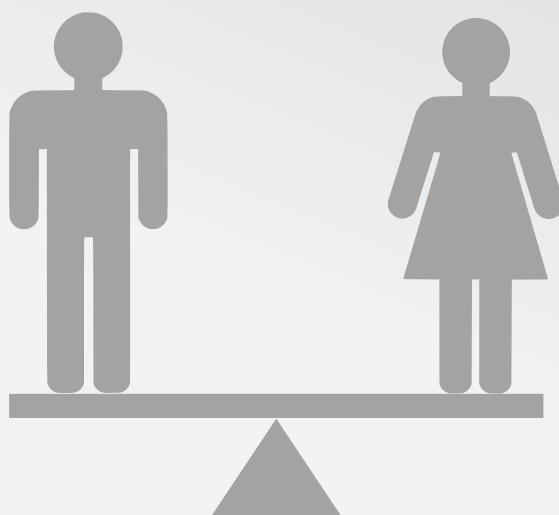
Pour cet exercice budgétaire, le périmètre a été élargi à dix (**10**) administrations pilotes afin de mettre en exergue leurs avancées ainsi que les prétentions budgétaires pour l'exercice sus évoqué permettant de réduire ces inégalités dans ces sous-secteurs en lien avec les objectifs poursuivis dans la politique nationale du genre. Ce document qui est revenu sur le cadre normatif, stratégique et institutionnel de la BSG au Cameroun ainsi que les principaux enjeux et avancées en matière de promotion du genre, fait une analyse de la prise en compte du genre dans le budget **2023** des administrations pilotes sus évoquées ainsi que l'évolution de la prise en compte du genre dans le budget de l'Etat de **2022 à 2023**.

L'analyse qualitative via l'outil marqueur genre a permis de noter dans l'ensemble une évolution dans la prise en compte du genre au niveau des programmes de certains ministères tout comme en **2022**, le MINPROFF, le MINSANTE, le MINEPIA, le MINAS sont restés constants dans l'affichage du genre avec des notes allant de moyen à principal. L'on note également une amélioration de la prise en compte du genre au MINADER. Par contre, le MINESEC et le MINEDUB affichent des résultats probants dans certains programmes mais avec de faibles budgets pour la réalisation des activités genre. Le MINDDEVEL quant à lui a régressé de quelques points avec un faible affichage du genre. Le MINEPAT qui a fait son entrée pour cet exercice affiche une performance passable dans la chaîne des résultats des programmes et a inscrit des activités avec des budgets considérables dans ses programmes **019 et 023**.

L'analyse quantitative à travers l'examen des projets de performances des administrations sus-citées a permis de montrer que les ratios genre du MINPROFF et du MINADER ont augmenté passant de **67,11%** à **76,64%** pour le MINPROFF et de **2,94%** à **20,03%** pour le MINADER. Quant aux autres administrations, ces ratios ont diminué par rapport à la programmation de **2022**.

Pour un meilleur encrage à la budgétisation sensible au genre, plusieurs défis restent à relever dont la pérennisation du document budgétaire sensible au genre. La consolidation de la BSG avec l'élargissement progressif du périmètre des administrations pilotes et l'appropriation de ce concept aussi bien par les départements ministériels, le Parlement, la Société Civile, les Collectivités Territoriales Décentralisées et les administrations sous tutelles. Ceci nécessitera un vaste programme de renforcement de capacités et d'accompagnement de ces acteurs.

De manière plus spécifique, ces actions pourraient s'articuler autour de l'implication graduelle des différents acteurs (parlementaires, Société Civile, organismes sous tutelles, Collectivités Territoriales Décentralisées, concertations préalables autour du calendrier d'appui des partenaires techniques et financiers, professionnalisation des mécanismes de coordination autour de la BSG et d'interaction avec les parties prenantes, la mise en place d'un dispositif pérenne de renforcement de capacités autour de la BSG, l'adaptation du système d'informations PROBMIS pour appuyer le processus BSG), l'analyse genre sectorielle, gage de l'analyse systématique des politiques publiques sous le prisme du genre et l'étude ex-post pour éclairer les décideurs sur les gains potentiels tirés de la réduction des inégalités de genre.



Annexes 1

**Présentation de la matrice de suivi des
indicateurs de performance de la PNG**

Annexe 1 : Présentation de la matrice de suivi des indicateurs de performance de la PNG

Indicateurs de performance de la PNG							Fréquence
Libellé	Indicateurs	Baseline 2021	Cibles quinquennales		Rayonnement	Structures responsables de la mise en œuvre	
			2025	2030			
Programme 1: Promotion de l'accès équitable des filles et des garçons, des femmes et des hommes à l'éducation, à la formation et à l'information	Indice de parité garçons/ filles dans les différents ordres d'enseignement	Primaire : 0,99 Secondaire : 0,98 Supérieur : AD Professionnel : AD	1	1	National Par région Par commune	INS MINEDUB MINESEC MINESUP MINJEC MINAS MINPROFF	Périodique An
	Taux d'achèvement fille/garçon par cycle (primaire, secondaire, supérieur, professionnel)	Primaire : AD Secondaire : AD Supérieur : AD Professionnel : AD	100%	100%	National Par région Par commune	INS MINEDUB MINESEC MINESUP MINJEC MINAS MINPROFF	Périodique An
	Taux d'alphabétisation des jeunes femmes de 15-24 ans	68%	80%	95%	National Par région Par commune	INS MINEDUB MINPROFF MINJEC	Périodique An
Action 1.1.: Renforcement de l'accès équitable des filles et des garçons, des femmes et des hommes à l'éducation, à la formation professionnelle et à l'alphabétisation.	Taux brut de scolarisation des filles dans les ZEP	AD	AD	AD	National Par région Par commune	INS MINEDUB MINESEC MINPROFF MINJEC	Périodique An

Action 1.2.: Amélioration des compétences, connaissances et de l'accès équitable des femmes et des filles, des hommes et des garçons, à une information de qualité et aux TIC.	Taux net de scolarisation des filles dans les ZEP	AD	AD	AD	National Par région Par commune	INS MINEDUB MINESEC MINPROFF MINJEC	EDS Sources administratives	Périodique An
	Taux d'abandon scolaire chez les jeunes filles dans le cycle primaire	AD	AD	AD	National Par région Par commune	INS MINEDUB MINPROFF MINJEC	EDS Sources administratives	Périodique An
	Taux d'abandon scolaire chez les jeunes filles dans le cycle secondaire	AD	AD	AD	National Par région Par commune	INS MINESEC MINPROFF MINJEC	EDS Sources administratives	Périodique An
	Taux d'abandon académique chez les jeunes filles	AD	AD	AD	National Par région Par commune	INS MINSUP MINPROFF MINJEC	EDS Sources administratives	Périodique An
	Taux d'exposition des femmes et jeunes filles aux médias	50%	70%	90%	National Par région Par commune	INS MINCOM MIPROFF	EDS Sources administratives	Périodique An
	Taux d'utilisation de l'internet par les femmes et jeunes filles	27%	60%	90%	National Par région Par commune	INS MINCOM MINPOSTEL MIPROFF	EDS	Périodique
	Taux de femmes et jeunes filles formées en TIC	AD	AD	AD	National Par région Par commune	INS MINCOM MINPOSTEL MINPROFF	EDS	Périodique

ANNEXE

Programme 2: Amélioration de l'accès des femmes et des filles aux services de santé de qualité notamment en matière de Santé de la Reproduction, maladies non transmissibles, de lutte contre le VIH Sida et d'autres pandémies	Taux de mortalité maternelle	406 pour 100.000 naissances vivantes	200 pour 100.000 naissances vivantes	70 pour 100.000 naissances vivantes	National Par région Par commune	INS MINSANTE	EDS Sources administratives	Périodique An
	Taux de prévalence du VIH chez les femmes et les adolescentes de 15 -24 ans	3,4%	2%	1%	National Par région Par commune	INS MINSANTE CNLS	EDS Sources administratives	Périodique An
	Taux de CPN 4 et plus chez les femmes, jeunes filles/adolescentes	64,9%	77%	85%	National Par région Par commune	INS MINSANTE	EDS Sources administratives	Périodique An
Action 2.1. : Amélioration de la santé de la reproduction des femmes et adolescentes et réduction de la mortalité et morbidité maternelles	Taux de naissances assistées par un personnel qualifié	69%	80%	90%	National Par région Par commune	INS MINSANTE	EDS Sources administratives	Périodique An
	Taux de naissances chez les adolescentes	4 %	2%	1%	National Par région Par commune	INS MINSANTE	EDS RGPH	Périodique An
Action 2.2. : Promotion du genre dans la lutte contre le VIH – SIDA et d'autres pandémies	Pourcentage de femmes de 15-49 ans connaissant les deux moyens de prévention de l'infection par le VIH	70%	85%	100%	National Par région	INS	EDS	Périodique
	Pourcentage de femmes de 15-49 ans qui connaissent les trois moyens de transmission du VIH de la mère à l'enfant	64%	80%	100%	National Par région Par commune	INS	EDS	Périodique
Action 2.3. : Promotion de l'éducation des femmes et les adolescentes à la nutrition et aux pratiques familiales essentielles	Taux de fréquentation des formations sanitaires	AD	AD	AD	National Par région Par commune	INS MINSANTE	EDS Sources administratives	Périodique An
	Nombre de séances tenues sur l'éducation nutritionnelle et les PFE	00	700	1500	National Par région	MINSANTE MINPROFF	EDS Sources administratives	Périodique An
	Nombre de personnes touchées par la sensibilisation sur les pratiques nutritionnelles et les PFE	0 000 000 personnes	4 050 00 personnes	4 800 000 personnes	National Par région	MINSANTE	EDS Sources administratives	Périodique An

	Taux de pauvreté des femmes	37,7%	32%	27%	National Par région Par commune	INS	ECAM	Périodique
Programme 3: Renforcement de la contribution des femmes au développement socioéconomique par leur insertion aux circuits productifs et l'accès égal aux opportunités d'emploi et aux facteurs de production	Proportion des femmes ayant un emploi salarié	61,4%	75%	85%	National Par région Par commune	INS	EESI	Périodique
	Proportion de femmes chefs d'entreprises	37,8%	40%	50%	National Par région Par commune	INS MINPMEESA	RGE Sources administratives	Périodique An
	Taux d'activité des femmes	64,2%	75%	85%	National Par région Par commune	INS	EESI	Périodique
Action 3.1 : Accès égalitaire et maintien des femmes et des hommes aux emplois de l'administration publique et du secteur privé	Proportion des femmes salariées	AD	AD	AD	National Par région Par commune	MINEFOP MINFOPRA	EESI Sources administratives	Périodique An
	Proportion des femmes insérées	5%	16%	25%	National Par région Par commune	MINEFOP MINFOPRA	EESI Sources administratives	Périodique An
Action 3.2 : Amélioration de la rentabilité du travail des femmes rurales actives dans les segments des chaînes de valeurs de secteurs productifs clés (agriculture, élevage, pêche)	Proportion de femmes exploitantes agricoles	28,4%	34%	40%	National Par région Par commune	INS MINADER MINEPIA MIDCAF MINEPDED	EDS EESI Sources administratives	Périodique An
	Revenu moyen des femmes rurales	AD	AD	AD	National Par région Par commune	INS	EDS EESI	Périodique

Action 3.3. : Amélioration de la rentabilité des opérations économiques des femmes œuvrant dans le secteur informel et dans l'entrepreneuriat	Proportion des femmes responsables des unités de production informelle	54,4%	70%	80%	National Par région Par commune	INS MINADER MINEPIA MINPMEESA MINDCAF	EESI Sources administratives	Périodique An
	Proportion des femmes parmi les bénéficiaires d'un appui pour la création d'une AGR	AD	AD	AD	National Par région Par commune	MINADER MINEPIA MINPROFF MINPMEESA	EESI Sources administratives	Périodique An
	Pourcentage de commerçants du secteur informel ayant migré vers le formel	AD	AD	AD	National Par région Par commune	INS MINPROFF MINPMEESA	EESI Sources administratives	Périodique An
Action 3.4.: Élargissement du cadre et de l'offre de services de soutien aux activités économiques des femmes.	Nombre de mécanismes mis en place et fonctionnels	0	3	5	National Par région Par commune	MINADER MINEPIA MINPROFF MINPMEESA MINCOMMERCE MINDCAF	Sources administratives	An
	Proportion des femmes ayant accès aux ressources foncières	AD	AD	AD	National Par région Par commune	MINADER MINEPIA MINDCAF MINPROFF	Sources administratives	An
Action 3.5. : Promotion de l'accès équitable aux facteurs de production (ressources naturelles et foncier, monétaires, technologiques, infrastructures et équipements)	Proportion des femmes parmi les bénéficiaires d'un titre de propriété foncière (Concession, titre foncier)	AD	AD	AD	National Par région Par commune	MINADER MINEPIA MINPROFF MINDCAF	EDS Sources administratives	Périodique An
	Proportion de femmes parmi les bénéficiaires d'un crédit bancaire ou tout autre service financier	AD	AD	AD	National Par région Par commune	INS MINFI MINDCAF	EDS Sources administratives	Périodique An
	Proportion de femmes parmi les bénéficiaires d'intrants, équipements, technologies et infrastructures	AD	AD	AD	National Par région Par commune	MINADER MINEPIA MINPROFF MINEPAT	Sources administratives	An

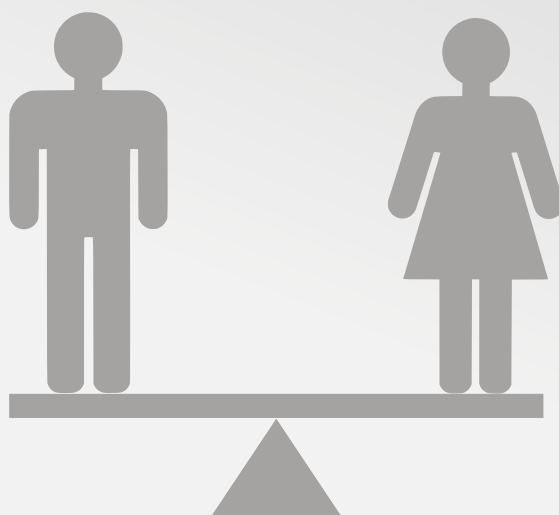
Action 3.6. : Promotion du genre dans le développement et la mise en œuvre des investissements dans le secteur de l'eau résilient au climat	Nombre de lois, politiques, plans, programmes, stratégies et projets dans le secteur de l'eau du climat genre sensibles	0	3	3		National Par région Par commune	MINEE MINEPEDD MINT	Sources administratives	An Périodique
	Nombre de comité genre, eau et climat mis en place et fonctionnels	0	2	2					
	Nombre de femmes occupant des postes de responsabilité stratégiques dans le secteur de l'eau et de l'environnement	6	8		10				
	Nombre d'initiatives endogènes sur l'eau et l'environnement portées par des femmes leaders	AD	+2		+4				
Programme 4 : Promotion d'un environnement socioculturel favorable au respect des droits des hommes et des femmes sans discrimination et à l'élimination des Violences Basées sur le Genre (VBG)	Pourcentage de femmes victimes de violences depuis l'âge de 15 ans causées par une personne quelconque	Physique : 39% Sexuelle : 13% Conjugales : 44% Psychologiques : 28%	Physique : 30% Sexuelle : 8% Conjugales : 34% Psychologiques : 20%	Physique : 20% Sexuelle : 3% Conjugales : 24% Psychologiques : 15%		National Par région	MINJUSTICE MINPROFF MINAS OSC	EDS Sources administratives	Périodique An
	Nombre de textes de lois/mesures spécifiques relatives à la protection des droits de la femme et de la jeune fille élaborés et appliqués	AD	AD	AD		National Par région	MINJUSTICE MINPROFF MINAS	EDS Sources administratives	Périodique An
Action 4.1. : Renforcement de l'arsenal juridique et effectivité d'application des textes juridiques garantissant les droits des femmes et des hommes	Pourcentage d'instruments internationaux et régionaux de protection des droits des femmes ratifiés	AD	AD		100%	National	MINJUSTICE MINPROFF	Sources administratives	An
	Nombre de textes de lois genre sensibles élaborés et mis en œuvre	1	3		5	National	MINJUSTICE MINPROFF	Sources administratives	An
Action 4.2. : Amélioration de l'accès aux services de justice en tenant compte des besoins différenciés des femmes et des hommes et du respect de leurs droits	Nombre de personnels de la chaîne judiciaire capacités sur les droits des femmes	AD	AD		AD	National	MINJUSTICE	Sources administratives	An
	Nombre de décisions de justice favorables à la protection des droits de la femme et de la jeune fille	AD	AD		AD	National	MINJUSTICE	Sources administratives	An

Action 4.3. : Vulgarisation des textes et renforcement des connaissances sur les droits et devoirs des femmes et des hommes	Pourcentage de la population sensibilisée	AD	AD	AD	AD	National	MINJUSTICE MINPROFF	Sources administratives	An
	Nombre de mécanismes communautaires mis en place pour promouvoir les droits des femmes	AD	AD	AD	AD	National	MINJUSTICE MINPROFF	Sources administratives	An
Action 4.4. : Prévention, prise en charge et punition des violences basées sur le genre et du trafic de personnes	Pourcentage des décisions de condamnation (emprisonnement, réparation et indemnisation), relatives aux VBG	AD	50%	100%		National	MINJUSTICE	Sources administratives	An
	Nombre de survivantes bénéficiant d'une prise en charge holistique (médicale, psychosociale, juridique et judiciaire, économique)	AD	+3000	+7000		National	MINPROFF	Sources administratives	An
Action 4.5. : Lutte contre les fléaux sociaux émergents et protection spéciale des jeunes filles et garçons	Nombre de jeunes garçons et filles sensibilisés sur les fléaux sociaux émergents	AD	+5000	+10000		National	MINJUSTICE MINPROFF MINAS	Sources administratives	An
	Pourcentage de cas de violation des droits des jeunes garçons et filles réprimés	AD	AD	AD	AD	National	MINJUSTICE MINPROFF MINAS	Sources administratives	An
Programme 5: Renforcement de la participation et de la représentativité des femmes, des hommes, et des jeunes dans la gouvernance nationale, locale et communautaire et dans les sphères de décisions publique et politique	Taux de représentativité des femmes aux postes électifs	- Assemblée Nationale : 33 , 33 % - Sénat : 26 %, 26% - maires : 10, 42 % Conseillers municipaux : 24,7 % -Exécutifs Régionaux : 0 % Conseillers régionaux : 22,88 % -Chef de partis politiques : 4,46 %	- Assemblée Nationale : 40 % - Sénat : 40 % - Exécutifs communaux : 30 % - Exécutifs Régionaux : 10 % - Chef de partis politiques : 10 %	- Assemblée Nationale : 50 % - Sénat : 50 % - Exécutifs communaux : 40 % - Exécutifs Régionaux : 20 % - Chef de partis politiques : 20 %		National Par région	INS MINAT ELECAM MINDEVVEL MINPROFF AN Sénat Régions Communes Partis politiques	EDS Sources administratives	Périodique

	Taux de représentativité des femmes aux postes nominatifs	- Gouvernement : 16,93% - Représentations Diplomatiques : AD - Forces de Défense et de Sécurité : AD Commandement Territorial : 7,6% - Administration judiciaire : 20, 23% - Postes stratégiques dans l'Administration : 29,01% - Sociétés d'Etat : AD - SG de région : 10% - Public indépendant Conciliator : 50%	- Gouvernement : 20% - Représentations Diplomatiques : 10% - Forces de Défense et de Sécurité : 5% Commandement Territorial : 10% - Administration judiciaire : 25% - Postes stratégiques dans l'Administration : 35% Sociétés d'Etat : 5% - SG de région : 30% - Public indépendant Conciliator : AD	- Gouvernement : 30% - Représentations Diplomatiques : 20% - Forces de Défense et de Sécurité : 10% Commandement Territorial : 15% - Administration judiciaire : 30% - Postes stratégiques dans l'Administration : 40% Sociétés d'Etat : 10% - SG de région : 40% - Public indépendant Conciliator : AD	National Régional communal	MINAT ELECAM MINDEVVEL MINPROFF AN Sénat Régions Communes Partis politiques	EDS ELECAM MINDEVVEL	Périodique An
Action 5.1. : Promotion de l'équilibre dans la représentation des femmes et des hommes dans les instances de décision, dans les postes électifs et administratifs au niveau national et dans les représentations diplomatiques du Cameroun	Existence d'un quota de représentativité des femmes dans les instances de décision aux niveaux national et local	Non	Oui	Oui	National	MINAT ELECAM MINDEVVEL MINPROFF AN Sénat	EDS Sources administratives	Périodique An
Action 5.2.: Promotion de la participation citoyenne des femmes et des hommes dans les instances décisionnelles aux niveaux familial, communautaire et local.	Taux de représentativité des femmes dans les instances décisionnelles de concertation aux niveaux familial, communautaire et local.	AD	Au moins 30%	Au moins 30%	National Par région Par commune	MINDEVVEL MINPROFF Régions Communes	Sources administratives	An
	Nombre de cadre de dialogue mis en place par les femmes	AD	Au moins 20%	Au moins 30%	National Par région Par commune	MINDEVVEL MINPROFF Régions Communes	Sources administratives	An

Programme 6: Renforcement des mesures de protection et de résilience des femmes et des hommes dans les crises humanitaires et sécuritaires et la participation dans la construction de la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble	Proportion de femmes et filles bénéficiaires de la réponse humanitaire	AD	Au moins 50%	Au moins 80%	Proportion de femmes et filles bénéficiaires de la réponse humanitaire	MINAT MINPROFF MINAS MINEPAT Acteurs humanitaires	EESI Sources administratives	Périodique An
	Proportion de femmes participant dans les initiatives de paix et sécurité au niveau international, régional,	AD	Au moins 30%	Au moins 30%	Proportion de femmes participant dans les initiatives de paix et sécurité au niveau international, régional,	MINAT MINPROFF MINAS MINDEF CNDDR CNPBM MINEPAT	EESI Sources administratives	Périodique An
Action 6.1. : Protection des femmes et des hommes dans les crises humanitaires et sécuritaires	Nombre de femmes bénéficiaires des mesures de protection	AD	+1000.000	+2000.000	National Par région Par zone humanitaire	MINAT MINPROFF MINAS MINEPAT Acteurs humanitaires	EESI Sources administratives	Périodique An
	Nombre de femmes réfugiées, déplacées internes et retournées bénéficiaires d'un soutien pour le développement des AGR	AD	+1000.000	+1000.000	National Par région Par zone humanitaire	MINAT MINPROFF MINAS MINEPAT Acteurs humanitaires	EESI Sources administratives	Périodique An
Action 6.3. : Promotion du genre dans les processus de réponse humanitaire, de prévention, de résolution des conflits et de construction de la paix.	Proportion de projets avec la Notation 3 du GAM	AD	80%	100%	National Par région	Acteurs humanitaires	Sources administratives	Périodique An
	Taux de mise en œuvre du PAN 1325	AD	Au moins 75%	Au moins 85%	National	MINPROFF	Sources administratives	An

Proportion de mécanismes de promotion du genre fonctionnels	AD	50%	100%	National Par Région Par commune	MINPROFF	Sources administratives	An
Programme 7 : Renforcement du cadre institutionnel et institutionnalisation du genre comme un principe directeur de bonne gouvernance dans les politiques et réformes publiques	CTD : 10% Administrations publiques : AD	CTD : 25% Administrations publiques : 50%	CTD : 50% Administrations publiques : 100%	National Par Région Par commune	MINFI MINEPAT MINPROFF MINDEVELL	Sources administratives	An
	1	5	10	National	MINFI MINEPAT MINPROFF Ministères pilotes Parlement	Sources administratives	An
	AD	AD	AD	National	MINPROFF OSC	Sources administratives	An
Action 7.1. : Promotion du genre pour un changement de comportements en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes	AD	AD	AD	National	MINFI MINEPAT MINPROFF	Sources administratives	An
Action 7.2. : Soutien à l'institutionnalisation de la Budgétisation sensible au Genre dans toutes les administrations publiques au niveau national et local	14,8%	50%	100%	National	MINFI MINEPAT MINPROFF	Sources administratives	An
	AD	25%	50%	Local	MINFI MINEPAT MINPROFF MINDEVELL	Sources administratives	An
	AD	25%	50%	National	MINFOPRA MINPROFF	Sources administratives	An
Action 7.3. : Restructuration du dispositif institutionnel en matière de genre	5%	25%	50%	National	MINPROFF	Sources administratives	An
Action 7.4. : Accompagnement des administrations publiques nationales et locales en matière d'intégration du genre .	AD	50%	100%	National	MINPROFF	Sources administratives	An
Action 7.5. : Amélioration de la production et l'utilisation des statistiques de genre	30%	70%	100%	National	Système statistique National INS BUCREP MINPROFF	Sources administratives	An



Annexes 2

**Présentation de la matrice de suivi
des indicateurs complémentaires par
administration pilote**

Annexe 2 : Présentation de la matrice de suivi des indicateurs complémentaires par administration pilote

MINEPIA			
Indicateurs de genre à produire dans le cadre de la mise en œuvre des programmes budgétaires			
Programme	Indicateurs	Unité de mesure 2021	Source de vérification 2022
PROGRAMME 053 Développement des productions et des Industries Animales	Proportion de femmes responsables d'unité de production des produits et denrées d'origine animale	%	Annuaire des statistiques du MINEPIA, Rapports d'activités des Délégations Régionales, rapport d'activités du PAD, rapports d'activités des projets et programmes (PRODEL, PEA Jeune, ACEFA, AFOP...)
ACTION 01 Amélioration de la productivité et de la production de la filière bovine (lait-viande)	-Quantité de viande bovine produite par les femmes promotrices -Quantité de lait produite par les femmes promotrices	T	Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités de la SODEPA
ACTION 02 Amélioration de la productivité et de la production de la filière porcine	Quantité de viande porcine Produite par les femmes	T	Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités de la SODEPA
ACTION 03 Amélioration de la productivité et de la production de la filière avicole	- Quantité de viande de volaille produite par les femmes promotrices - Quantité d'oeuf produite par les femmes promotrices	T	Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités de la SODEPA
ACTION 04 Amélioration de la productivité et de la production de la Filière Petits ruminants	- Quantité de viande caprine Produite par les femmes promotrices - Quantité de viande ovine Produite par les femmes promotrices	T	Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités de la SODEPA
ACTION 05 Amélioration de la productivité et de la production des autres filières d'élevages (élevage des équins et des asins, apiculture, élevages non conventionnels et des animaux de compagnie)	- Quantité de miel produite par les femmes promotrices - Quantité de viande des élevages non conventionnels produite par les femmes promotrices	T	Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités de la SODEPA
ACTION 06 Aménagement des périmètres agro pastoraux et contrôle qualité des aliments	- Proportion de femmes promotrices bénéficiaires de foins pour animaux	T	Les rapports d'activités des programmes et projets, les autorisations de créations et d'ouverture, les rapports d'activités des Délégués Régionaux, rapport d'activités de la SODEPA
PROGRAMME 055 Amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses			
ACTION 03 Amélioration de la qualité de l'offre des services vétérinaires	Nombre des vétérinaires par sexe installés en clientèle privée	NB	les rapports d'activités, SDPVSPV, DREPIA, ONVC, les rapports d'activités des projets et programmes

PROGRAMME 057 Développement des productions halieutiques	Proportion de femmes promotrices d'entreprises dans les filières halieutiques	%	Annuaire statistique du MINEPIA, Rapport des services déconcentrés du MINEPIA et études antérieures sur les données statistiques. et études antérieures sur les données statistiques.
ACTION 01 Maîtrise de la production des pêches de captures	Quantité des produits halieutiques débarqués par sexe du promoteur	T	Annuaire statistique du MINEPIA, Rapport des services déconcentrés du MINEPIA et les études précédentes sur les données statistiques.
ACTION 02 Développement de l'aquaculture intensive	Quantité des produits d'aquaculture obtenue par les femmes promotrices	T	Annuaire statistique du MINEPIA, Rapport des services déconcentrés du MINEPIA et les études précédentes sur les données statistiques.
ACTION 03 Appui conseils aux acteurs	Nombre d'organisation des producteurs par sexe accompagnés	NB	Rapport des services déconcentrés du MINEPIA, repertoire des aquaculteurs, des projets et programmes
PROGRAMME 059 Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Elevage, Pêches et Industries Animales			
MINADER			
Indicateurs de genre à produire dans le cadre de la mise en œuvre des programmes budgétaires			
Programme	Indicateurs	Unité de mesure 2021	Source de vérification 2022
PROGRAMME 184 PRODUCTIVITE ET PRODUCTION DES FILIERES AGRICOLES	Taux d'évolution de la production des principales filières agricoles portées par les femmes	%	RAP du programme
ACTION 01 Amélioration de la productivité et de la production des filières céréales	- Volume de production du riz PADDY par les femmes agricultrices - Volume de production du Maïs par les femmes agricultrices - Volume de production du Mil/Sorgho par les femmes agricultrices	T	Rapports d'activités de la DDA
ACTION 02 Amélioration de la productivité et de la production des filières racines et tubercules	- Volume de production du Manioc par les femmes agricultrices - Volume de production des pommes de terre par les femmes agricultrices - Volume de production de la banane plantain par les femmes agricultrices - Volume de production de l'Ananas par les femmes agricultrices	T	Rapports d'activités de la DDA

ACTION 03 Amélioration de la productivité et de la production des filières industrielles et des produits de niches	- Volume de production du Cacao par les femmes agricultrices - Volume de production de l'huile de palme par les femmes agricultrices - Volume de production du coton graine par les femmes agricultrices - Volume de production du café par les femmes agricultrices	T	Rapports d'activités de la DDA
ACTION 04 Amélioration de la productivité et de la production des autres filières	Volume de production du Soja par les femmes agricultrices	T	Rapports d'activités de la DDA
ACTION 05 Structuration, appui conseil et vulgarisation agricole auprès des acteurs	- Proportion des OP par sexe du promoteur qui transmettent leur rapport d'activité - Proportion des producteurs par sexe ayant bénéficié des formations techniques	%	Rapports d'activités de la DDA
PROGRAMME 185 RÉSILIENCE DES SYSTÈMES DE PRODUCTION AGRICOLE ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	Taux de prévalence de l'insécurité alimentaire par sexe	%	RAP du programme
ACTION 01 Renforcement et mise à l'échelle des mesures d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques	Proportion de producteurs par sexe ayant adopté les mesures d'adaptation aux changements climatiques	%	RAPPORTS D'ACTIVITES DDLC
ACTION 02 Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables	Taux de prévalence de l'insécurité alimentaire	%	RAPPORTS D'ACTIVITES PNVRSA
ACTION 03 Restauration et sécurisation des ressources foncières	Proportion de producteurs possédant des droits sur des terres agricoles	%	RAPPORTS D'ACTIVITES DDLC
ACTION 04 Protection biologique des cultures	Proportion des exploitations utilisant les mesures biologiques de protection des cultures	%	RAPPORTS D'ACTIVITES DRCQ
ACTION 06 Structuration et renforcement des capacités techniques des acteurs face aux effets du changement climatique	- Proportion d'acteurs par sexe du promoteur structurés - Proportion des acteurs par sexe ayant bénéficié des formations techniques	%	Rapports d'activités
ACTION 08 Aménagements hydro-agricoles	Superficie des terres hydro-agricoles exploitées par les femmes promotrices	ha	Rapports d'activités

ACTION 09 Promotion de l'agriculture résiliente sensible au genre	Proportion d'organisations de producteurs par sexe du promoteur ayant mis en œuvre les mesures d'adaptation aux changements climatiques	%	Rapports d'activités
PROGRAMME 186 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES, RURALES ET MECANISATION AGRICOLE	Volume annuel de crédits agricoles accordés aux producteurs par sexe du promoteur (en milliards F CFA)	Mds	RAP du programme
ACTION 02 Développement de la mécanisation agricole et de la production locale du matériel et des équipements agricoles	Nombre d'OP féminines bénéficiaires de tracteurs	Nb	RAPPORTS D'ACTIVITES DGRCV
ACTION 04 Développement des infrastructures socioéconomiques et communautaires en milieu rural	Proportion d'arrondissements (%) ayant bénéficiés d'une nouvelle infrastructure socio-économique et communautaire pour les femmes	%	RAPPORTS D'ACTIVITES DGRCV
PROGRAMME 187 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL			
MINDEVEL			
Indicateurs de genre à produire dans le cadre de la mise en œuvre des programmes budgétaires			
Programme	Indicateurs	Unité de mesure 2021	Source de vérification 2022
PROGRAMME 098 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL			
PROGRAMME 099 APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION	-Nombre de communes disposant d'un budget d'au moins 5% consacrés au genre -Nombre de régions disposant d'un budget d'au moins 5% consacrés au genre	Nb	Budget des communes et des régions, comptes administratifs et de gestion des communes et des régions
ACTION 02 AMELIORATION LA GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE DES CTD	-Proportion des communes appliquant la Budgétisation sensible au genre -Proportion des régions appliquant la Budgétisation sensible au genre	%	Budget des Communes Budget des régions

ACTION 03 MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DES CTD	Proportion des RH féminines occupant un poste de responsabilités stratégiques prévus par les organigrammes approuvés	%	De la DRH-CTD, des Délégués Départementaux/MI NDDEVEL, de la NASLA, Fichier National du personnel des CTD
ACTION 04 OPERATIONNALISATION DES REGIONS	Nombre d'outils d'accompagnement BSG des organes des régions à statut spécial des régions élaborés	Nb	Rapport annuel sur l'état de la décentralisation et le fonctionnement des services locaux ; Rapports d'activités de la DAJ, des DD/MINDDEVEL, des communes et des organes à statut spécial ;
ACTION 07 ENCADREMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE	- Nombre de Communes ayant mis en place un cadre de dialogue inclusif intégrant le genre - Nombre de Régions ayant mis en place un cadre de dialogue inclusif intégrant le genre	Nb	Délibération ou actes de création des cadres de dialogue inclusifs ; Rapports de mission de la BCN-CTD ; Rapports d'activités DD/MINDDEVEL
PROGRAMME 100 PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL	Taux d'exécution financière des projets d'investissement genre sensibles mis en œuvre par les CTD	%	Rapports d'exécution du BIP
ACTION 01 RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION ET SUIVI DU DEVELOPPEMENT LOCAL	Nombre de CTD disposant des outils de planification opérationnels genre sensibles (PCD et PRD) et alignés à la SND30	Nb	Rapport d'évaluation de l'alignement PCD
ACTION 02 PROMOTION DU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES CTD	Nombre de CTD conduisant des projets de transformation structurelle locale Genre sensibles, issus des outils de planification locale	Nb	- Rapports des délégués départementaux - Rapport de la mission d'évaluation de la DPDS - Rapports d'activité FEICOM
ACTION 04 MODERNISATION DE L'ETAT CIVIL	Proportion de la Population par sexe inscrite dans le fichier national de l'état civil	%	Rapports d'activités BUNEC
MINAS			
Indicateurs de genre à produire dans le cadre de la mise en œuvre des programmes budgétaires			
Programme	Indicateurs	Unité de mesure 2021	Source de vérification 2022

PROGRAMME 070 PROTECTION SOCIALE DE L'ENFANCE	Pourcentage d'enfants par sexe bénéficiant des prestations sociales	%	Rapports d'activités DPSE, DRAS
ACTION 01 PROMOTION DES INITIATIVES DU DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE(DPE)	Proportion par sexe d'enfants de 0- 8 ans pris en charge par des interventions d'éveil et de stimulation précoce, ainsi que celles d'éducation à la parenté responsable, familiale et communautaire	%	Rapports d'activité DPSE et des DRAS
ACTION 02 PREVENTION DES INADAPTATIONS SOCIALES ET RENFORCEMENT DE LA PROTECTION SPECIALE DE L'ENFANT	Pourcentage d'enfants ayant subi au moins une forme de violence ou d'abus au cours des 12 derniers mois	%	Rapports d'activités DPSE et DRAS
ACTION 03 RENFORCEMENT DE LA READAPTATION ET ACCOMPAGNEMENT A L'INSERTION ET REINSERTION DE L'ENFANT VULNERABLE INADAPTE	Taux d'insertion /réinsertion par sexe des mineurs inadaptés ou en situation difficile dans leur famille / famille d'accueil, Institution ou en milieu professionnel	%	Rapports d'activité de la DPSE et DRAS
PROGRAMME 071 PROTECTION SOCIALE DES GROUPES A VULNERABILITÉS SPECIFIQUES ET SOLIDARITÉ NATIONALE	Taux d'accès des PSV aux services sociaux de bases (par types de zone et selon le genre)	%	Rapports d'activités de la DSND, DPPHPA, BNCSP, DRAS
ACTION 01 PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES HANDICAPEES	Taux d'insertion socio économique par sexe des personnes handicapées (Hommes-Femmes)	%	rapports d'activité DPPHPA et DRAS
ACTION 02 ASSISTANCE PUBLIQUE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	Nombre par sexe de personnes âgées bénéficiaires d'une assistance publique	Nb	DPPHPA et DRAS
ACTION 03 INCLUSION SOCIALE DES POPULATIONS ET COMMUNAUTES AUTOCHTONES	Taux d'accès par sexe des populations autochtones aux services sociaux de base et à la vie publique	%	Rapports d'activité DSND et DRAS

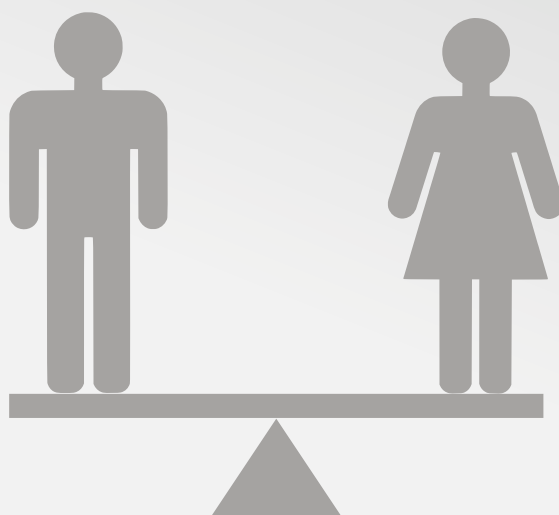
ACTION 04 ASSISTANCE AUX INDIVIDUS, GROUPES ET COMMUNAUTES A VULNERABILITES CONJONCTURELLES	Pourcentage des victimes des situations d'urgence réinsérées	%	Rapports d'activité DSNDs, DPPHPA, BNCSP, DRAS
ACTION 05 PROMOTION DE L'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES PSV	Nombre des PSV bénéficiaires d'une assistance sociale par les programmes et intervenants sociaux	Nb	Rapports d'activités DSNDs, DPPHPA et CCAAS
PROGRAMME 179 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUSSECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES			
MINPROFF			
Indicateurs de genre à produire dans le cadre de la mise en œuvre des programmes budgétaires			
Programme	Indicateurs	Unité de mesure 2021	Source de vérification 2022
PROGRAMME 142 DEVELOPPEMENT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT	Nombre d'enfants Enregistrés selon le sexe à l'état civil avec l'accompagnement du MINPROFF	Nb	Rapports d'activités
	Rapports d'enquêtes et d'études ciblées		
PROGRAMME 143 APPUI INSTITUTIONNEL ET GOUVERNANCE			
MINSANTE			
Indicateurs de genre à produire dans le cadre de la mise en œuvre des programmes budgétaires			
Programme	Indicateurs	Unité de mesure 2021	Source de vérification 2022
PROGRAMME 045 PREVENTION DE LA MALADIE			
ACTION 01 PREVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES)	Pourcentage des patients ayant terminés avec succès leur traitement de la tuberculose	%	Rapport PNL TB
PROGRAMME 046 PROMOTION DE LA SANTE ET NUTRITION			

ACTION 01 RENFORCEMENT DES COMPORTEMENTS FAVORABLES A LA SANTE	Proportion des personnels de santé non spécialistes formés en santé mentale disponible dans les FOSEA	%	Rapport mensuel d'activité SD santé mentale
ACTION 02 RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION FAMILIALE ET PROMOTION DE LA SANTE DE L'ADOLESCENT	Prévalence des grossesses chez les adolescentes	%	MICS 5
PROGRAMME 047 RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE	Proportion de personnes par sexe couvertes par un mécanisme de protection sociale en santé	%	rapport DPS
ACTION 08 AMELIORATION DE LA PROTECTION CONTRE LE RISQUE FINANCIER EN SANTE	Pourcentage des personnes enrôlées à la CSU	%	rapport DPS
PROGRAMME 048 PRISE EN CHARGE DES CAS	Pourcentage par sexe et Age des PVVIH mis sous traitement	%	Rapport annuel CNLS pour la réalisation; Plan de suivi évaluation pour les projections (cadre de performance subvention)
PROGRAMME 049 GOUVERNANCE ET PILOTAGE STRATEGIQUE DU SYSTEME DE SANTE			
MINFI			
Indicateurs de genre à produire dans le cadre de la mise en œuvre des programmes budgétaires			
Programme	Indicateurs	Unité de mesure 2021	Source de vérification 2022
PROGRAMME 031 MOBILISATION DES RECETTES FISCALES INTERNE NON PÉTROLIÈRES			
ACTION 01 ACCROISSEMENT DE LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES INTERNE NON PETROLIERES	Montant des recettes fiscales internes mobilisées par sexe du contribuable	Mds	Compte unique du Trésor/ Rapport DGI
ACTION 02 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES FISCAUX	Taux de télé déclaration par sexe de l'opérateur économique	%	Division informatique/Division des Etudes/Centres Régionaux des Impôts

PROGRAMME 032 GOUVERNANCE DOUANIÈRE, PROTECTION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ NATIONALE				
ACTION 01 SÉCURISATION ET COLLECTE OPTIMALE DES RECETTES DOUANIÈRES	Montant des recettes douanières mobilisées par sexe du contribuable	%	Compte unique du Trésor, Système d'information douanier, Division des statistiques et du recouvrement	
ACTION 03 ACCOMPAGNEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉCONOMIE NATIONALE	Nombre total d'entreprises selon e sexe du chef d'entreprise qui bénéficient de régimes douaniers de faveur et d'incitation	Nb	Rapports annuels de la DGD , Le système d'information douanier	
PROGRAMME 034 GESTION BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT				
ACTION 05 CONDUITE DE LA REFORME BUDGÉTAIRE	Taux de réalisation du plan de modernisation des finances publiques (BSG)	%	Rapport d'activités du programme 274	
PROGRAMME 092 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL				
MINEPAT				
Indicateurs de genre à produire dans le cadre de la mise en œuvre des programmes budgétaires				
Programme	Indicateurs	Unité de mesure 2021	Source de vérification 2022	
PROGRAMME 019 PLANIFICATION STRATEGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	Nombre de ménages selon le sexe du chef de ménage ayant bénéficié d'un transfert social dans le cadre du programme			
ACTION 02 RENFORCEMENT DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE	Proportion des administrations disposant d'un Cadre Stratégique de Performance genre sensible à jour	%	DPPS	

ACTION 04 RENFORCEMENT DE LA DIMENSION POPULATION DANS LES PLANS ET PROGRAMMES DE DEVELOPEMENT	Proportion de plans et programmes en cours de mise en oeuvre prenant en compte la dimension genre	%	DADM
PROGRAMME 022 APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	Proportion des projets du Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) genre sensibles inscrits dans le budget de l'Etat	%	RAP
ACTION 03 RENFORCEMENT DE LA PREPARATION ET DE LA MATURATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS	Proportion des projets d'investissement public inscrit au budget et ayant le genre comme critère de maturité	%	RAP
ACTION 04 RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DE LA PROGRAMMATION ET DE LA BUDGETISATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS	Nombre d'outils produits pour améliorer la budgétisation sensible au genre des projets d'investissement public	Nb	RAP
ACTION 05 SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC	Nombre de rapports d'exécution du BIP intégrant le genre produits	Nb	RAP
PROGRAMME 024 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
MINESEC			
Indicateurs de genre à produire dans le cadre de la mise en œuvre des programmes budgétaires			
Programme	Indicateurs	Unité de mesure 2021	Source de vérification 2022
PROGRAMME 106 AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA VIE EN MILIEU SCOLAIRE DANS LE SOUS-SECTEUR DES SENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	Taux d'achèvement des premiers et second cycle par sexe	%	Rapport d'activité du programme
ACTION 01 AMELIORATION DE L'ACTION PEDAGOGIQUE	Taux de réussite des apprenants par sexe aux examens officiels (OBC, GCEB et DECC)	%	Rapport d'activité de l'action
ACTION 02 RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES DEPERDITIONS SCOLAIRES	Taux d'abandon par sexe	%	Rapport d'activité de l'action

PROGRAMME 107 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES				
MINEDUB				
Indicateurs de genre à produire dans le cadre de la mise en œuvre des programmes budgétaires				
Programme	Indicateurs	Unité de mesure	Source de vérification	
PROGRAMME 101 DÉVELOPPEMENT DU PRÉSCOLAIRE				
ACTION 01 DÉVELOPPEMENT DU PRÉSCOLAIRE COMMUNAUTAIRE	Pourcentage d'enfants scolarisés par sexe dans les CPC	%	Rapport d'analyse du MINEDUB	
ACTION 03 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DANS LE PRÉSCOLAIRE	Pourcentage d'enfants par sexe ayant acquis des compétences en numérique, langage orale et littéraire	%	Rapport d'analyse du MINEDUB	
ACTION 04 RENFORCEMENT DE L'INITIATIVE PRIVÉE FORMELLE	Pourcentage d'enfants scolarisés dans les écoles maternelles privées	%	Rapport d'analyse du MINEDUB	
PROGRAMME 102 UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE	Taux d'achèvement du cycle primaire de l'Etat par sexe	%	Rapport d'analyse du MINEDUB	
ACTION 02 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES	Pourcentage d'élèves par sexe ayant obtenu 10/20 au moins en français/anglais et mathématiques au CEP/FSLC	%	Base de données des Examens concours et de la Certification (DECC) du MINEDUB	
ACTION 04 RENFORCEMENT DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE DANS LE CYCLE PRIMAIRE	Nombre d'élèves à besoins éducatifs spéciaux par sexe scolarisés dans les EP	Nb	Rapport d'analyse du MINEDUB (DEMP)	
PROGRAMME 103 ALPHABÉTISATION	Pourcentage population par sexe alphabétisée dans les CAF et les CEBNF	%	Rapports d'analyse DAEBNFPLN du MINEDUB	
ACTION 02 DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE NON FORMELLE	Pourcentage d'enfants par sexe encadrés dans les CEBNF	%	Base des sondages des CAF, Rapport d'activité, carte scolaire	



Annexes 3

Résultat de l'application du marqueur genre

Annexe 3 : résultat de l'application du marqueur genre

Programme	Analyse de genre dans le secteur	Objectifs du programme et des actions	Actions et activités	Indicateurs	Budget	Total	Notation Genre	Analyse de genre dans le secteur	Objectifs du programme et des actions	Actions et activités	Indicateurs	Budget	Total	Notation Genre	Commentaires
Exercice	2022	2023													
Administration : MINADER															
Programme 184 - Amélioration de la productivité et de la production des filières agricoles	0	0	1	0	0	1	Faible	1	0	1	0	1	3	Moyen	L'on note un effort considérable Dans la prise en compte du genre dans les programmes budgétaires du MINADER, comparativement à 2022 . Le programme 184 est passé de Faible à Moyen, ceci grâce à une analyse genre réalisée et une allocation de fonds suffisants pour réaliser les activités programmées. Le programme 185 a réalisé un score qualitatif passant de passable à Principal. Le genre est bien affiché dans la chaîne de résultats, avec des budgets conséquents. Le Programme 186 par contre a connu une légère baisse, due au fait que la plupart des activités genre programmées ont été sous-financées (moins de 5%). Le programme support a également amélioré son score. Malgré l'inscription des activités genre sensibles, le budget alloué à celles-ci est également faible. NB : Le MINADER a un engagement formel à suivre et à rendre compte des résultats obtenus en matière d'égalité entre les femmes et les hommes lors de la phase d'évaluation.

Programme	Analyse de genre dans le secteur	Objectifs du programme et des actions	Actions et activités	Indicateurs	Budget	Total	Notation Genre	Analyse de genre dans le secteur	Objectifs du programme et des actions	Actions et activités	Indicateurs	Budget	Total	Notation Genre	Commentaires
Exercice	2022							2023							
Programme 185 - renforcement de la Résilience des systèmes de production agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales face au changement climatique	0	0	1	0	1	2	Passable	1	1	1	1	1	5	Principal	
Programme 186 - Amélioration de l'environnement infrastructurel et de l'accès aux facteurs de production et aux marchés	0	0	1	0	1	2	Passable	1	0	0	0	0	1	Faible	
Programme 187 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur agriculture et développement rural	0	0	1	0	0	1	Faible	1	0	1	0	0	2	Passable	

Programme	Analyse de genre dans le secteur	Objectifs du programme et des actions	Actions et activités	Indicateurs	Budget	Total	Notation Genre	Analyse de genre dans le secteur	Objectifs du programme et des actions	Actions et activités	Indicateurs	Budget	Total	Notation Genre	Commentaires
Exercice	2022							2023							
Administration : MINEPIA															
Programme 053- Développement des productions et des industries animales	0	0	1	1	1	3	Moyen	0	0	1	1	1	3	Moyen	Le genre est moyennement pris en compte dans les différents programmes de ce département. Entre 2022 et 2023, le MINEPIA est resté constant dans la prise en compte du genre dans ses programmes budgétaires 053,055 et 057. Bien que la plupart de programmes ne ciblent pas les objectifs de genre, la plupart des indicateurs sont ventilés par sexe. Egalement, l'on enregistre plusieurs activités et tâches genre sensibles ou ciblant spécifiquement les femmes. Le programme 055 tire vers le bas la notation genre de ce ministère Malgré l'inscription des activités genre, les montants alloués sont assez faibles. Il convient tout de même de noter un effort au niveau du programme support qui passe de passable en 2022 à significatif en 2023. NB : Le MINEPIA a un engagement formel à suivre et à rendre compte des résultats obtenus en matière d'égalité entre les femmes et les hommes lors de la phase d'évaluation.
Programme 055 - Amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses	0	0	1	0	0	1	Faible	0	0	1	0	0	1	Faible	
Programme 057 - Développement des productions halieutiques	0	0	1	1	1	3	Moyen	0	0	1	1	1	3	Moyen	
Programme 059- Gouvernance et appui institutionnel dans le sous- secteur élevage, pêches et industries animales	0	0	1	0	1	2	Passable	0	1	1	1	0	3	Moyen	

Programme	Analyse de genre dans le secteur	Objectifs du programme et des actions	Actions et activités	Indicateurs	Budget	Total	Notation Genre	Analyse de genre dans le secteur	Objectifs du programme et des actions	Actions et activités	Indicateurs	Budget	Total	Notation Genre	Commentaires
Exercice	2022	2023													
Administration : MINAS															
Programme 070 : protection de l'enfance	0	0	1	0	1	2	Passable	1	0	1	1	1	3	Significatif	Le genre est significativement pris en compte dans les programmes budgétaires du MINAS. Une bonne analyse du secteur a été conduite sous le prisme genre en 2023. Tout de même, la plupart des objectifs ne ciblent pas la réduction des inégalités hommes, femmes, filles –garçons. Dans les trois programmes de ce ministère, plusieurs activités visant les femmes et hommes, les filles et garçons ont été retenues avec des budgets conséquents. L'on note également un effort dans la construction des indicateurs de genre. NB : Le MINAS a un engagement formel à suivre et à rendre compte des résultats obtenus en matière d'égalité entre les femmes et les hommes lors de la phase d'évaluation.
Programme 071 : protection sociale des groupes vulnérables et solidarité nationale	1	0	1	0	0	2	Passable	1	0	1	1	1	4	Significatif	
Programme 179 : gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur des affaires sociales	0	0	1	0	0	1	Faible	1	0	1	1	1	4	Significatif	

Programme	Analyse de genre dans le secteur	Objectifs du programme et des actions	Actions et activités	Indicateurs	Budget	Total	Notation Genre	Analyse de genre dans le secteur	Objectifs du programme et des actions	Actions et activités	Indicateurs	Budget	Total	Notation Genre	Commentaires
Exercice	2022	2023													
MINSANTE															
Programme 045 : prévention de la maladie	1	0	1	1	1	4	Significatif	1	0	1	1	1	4	Significatif	Le genre est significativement pris en compte dans certains programmes budgétaires de ce ministère. Sur 5 programmes de ce ministère en 2023, un vise principalement la réduction de la vulnérabilité des femmes dans le domaine de la santé, deux intègrent significativement le genre. Par contre, la dimension genre est passablement prise en compte dans les programmes 047 et faiblement dans le programme support (049). L'on note aussi que des indicateurs genre ont été inscrits dans plusieurs programmes. NB : Le MINSANTE a un engagement formel à suivre et à rendre compte des résultats obtenus en matière d'égalité entre les femmes
Programme 046 : promotion de la santé et nutrition	1	0	1	1	1	4	Significatif	1	1	1	1	1	5	Principal	
Programme 047 : renforcement du système de sante	0	0	0	0	0	0	Non orienté	0	0	1	0	1	2	Passable	
Programme 048 : prise en charge des cas	1	1	1	1	1	4	Significatif	1	1	1	1	0	4	Significatif	
Programme 049 : gouvernance et pilotage stratégique du système de sante	0	0	0	0	0	0	Non orienté	0	0	1	0	0	1	Faible	

Programme	Analyse de genre dans le secteur	Objectifs du programme et des actions	Actions et activités	Indicateurs	Budget	Total	Notation Genre	Analyse de genre dans le secteur	Objectifs du programme et des actions	Actions et activités	Indicateurs	Budget	Total	Notation Genre	Commentaires
Exercice	2022	2023													
Administration : MINESEC															
Programme 105 : renforcement de l'accès à l'enseignement secondaire	1	0	0	0	0	1	Faible	0	1	1	1	0	3	Moyen	Entre 2022 et 2023, il y'a un effort considérable dans l'affichage du genre dans les programmes budgétaires de ce ministère, mais avec des budgets très faibles. La dimension genre est moyennement prise en compte dans les éléments de la chaîne de résultats du programme 105 ; passablement dans les programmes 106 et 112 et faiblement dans le programme 107. Malgré l'inscription des activités genre dans les programmes, de faibles ressources sont affectées pour la mise en œuvre des activités retenues. NB : Le MINESEC a un engagement formel à suivre et à rendre compte des résultats obtenus en matière d'égalité entre les femmes
Programme 106 : Amélioration de la qualité de l'éducation et de la vie en milieu scolaire dans le sous-secteur des enseignements secondaires	1	0	1	0	0	2	Passable	1	0	1	0	2	Passable		
Programme 107 : gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur enseignements secondaires	0	0	0	0	0	0	Non orienté	0	0	1	0	0	0	Faible	
Programme 112 : intensification de la professionnalisation et optimisation de la formation dans le sous-secteur des enseignements secondaires	1	0	1	0	0	2	Passable	1	0	0	1	2	Passable		

Programme	Analyse de genre dans le secteur	Objectifs du programme et des actions	Actions et activités	Indicateurs	Budget	Total	Notation Genre	Analyse de genre dans le secteur	Objectifs du programme et des actions	Actions et activités	Indicateurs	Budget	Total	Notation Genre	Commentaires
Exercice	2022							2023							
Administration : MINEDUB															
Programme 101 : développement du préscolaire	1	0	1	0	0	2	Passable	1	0	0	0	0	1	Faible	Sur les 4 programmes de ce ministère, deux adressent suffisamment les questions de genre. (102 et 103), mais avec de faibles budgets. Les autres affichent une note Faible du fait que des activités visant la réduction des inégalités filles, garçons n'ont pas été adressées. Globalement, l'on a pu noter une faible affectation des ressources pour soutenir les activités genre dans tous les programmes. Ceci va certainement affecter les ratios budgétaires de ce département. NB : Le MINEDUB a un engagement formel à suivre et à rendre compte des résultats obtenus en matière d'égalité entre les femmes
Programme 102 : universalisation du cycle primaire	1	0	1	1	0	3	Moyen	1	1	1	1	0	4	Significatif	
Programme 103 : alphabétisation	0	1	0	1	0	2	Passable	1	1	1	1	0	4	Significatif	
Programme 104 : gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur éducation de base	0	0	0	0	0	0	Non orienté	1	0	0	0	0	1	Faible	

Programme	Analyse de genre dans le secteur	Objectifs du programme et des actions	Actions et activités	Indicateurs	Budget	Total	Notation Genre	Analyse de genre dans le secteur	Objectifs du programme et des actions	Actions et activités	Indicateurs	Budget	Total	Notation Genre	Commentaires
Exercice	2022							2023							
MINPROFF															
Programme 140 : autonomisation économique des femmes	1	1	1	1	1	1	5	Principal	1	1	1	1	1	5	Principal
Programme 141 : Promotion sociale de la femme et du genre	1	1	1	1	1	1	5	Principal	1	1	1	1	1	5	Principal
Programme 142 : Développement de la famille et protection des droits de l'enfant	1	1	1	1	1	1	5	Principal	0	1	1	1	4	Significatif	Deux des quatre programmes de ce ministère sont principalement genre sensibles. Ces programmes visent spécifiquement les femmes. Egalement, le programme 142 intègre significativement le genre. L'on a également pu enregistrer des activités genre dans le programme support avec un budget considérable. NB : Le MINPROFF a un engagement formel à suivre et à rendre compte des résultats obtenus en matière d'égalité entre les femmes
Programme 143 : Appui institutionnel et gouvernance	0	0	1	0	1	2	2	Passable	0	1	0	1	2	Passable	

Programme	Analyse de genre dans le secteur	Objectifs du programme et des actions	Actions et activités	Indicateurs	Budget	Total	Notation Genre	Analyse de genre dans le secteur	Objectifs du programme et des actions	Actions et activités	Indicateurs	Budget	Total	Notation Genre	Commentaires
Exercice	2022	2023													
Administration : MINDEVVEL															
Programme 098 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur décentralisation et développement local	0	0	1	0	1	2	Passable	0	0	1	0	0	1	Faible	Le genre est faiblement pris en compte dans les programmes de ce ministère, comme en 2022. Le programme 098 qui en 2022 était noté passable est passé à Faible. Quelques activités ont été enregistrées dans tous les programmes, mais sans ressources suffisantes. NB : Le MINDEVVEL a un engagement formel à suivre et à rendre compte des résultats obtenus en matière d'égalité entre les femmes
Programme 099 : Approfondissement du processus de décentralisation	0	0	1	0	0	1	Faible	0	0	1	0	0	1	Faible	
Programme 100 : Promotion du développement local	0	0	0	0	0	0	Non orienté	0	0	0	0	0	0	Non orienté	

Programme	Analyse de genre dans le secteur	Objectifs du programme et des actions	Actions et activités	Indicateurs	Budget	Total	Notation Genre	Analyse de genre dans le secteur	Objectifs du programme et des actions	Actions et activités	Indicateurs	Budget	Total	Notation Genre	Commentaires
Exercice	2022														
	2023														
Administration : MINEPAT															
Programme 019 Planification stratégique et Aménagement durable du Territoire								0	0	1	0	1	0	Passable	Le genre est passablement pris en compte dans deux programmes de ce ministère, tandis que deux autres affichent un score vierge. Bien que les programmes et actions de ce ministère ne prennent pas suffisamment en compte les aspects genre dans les principaux éléments de la chaîne de résultats, il y a lieu de noter que des activités genre ont été inscrites dans les programmes 019 et 023 avec des budgets considérables.
Programme 022 Appui à la transformation Structurale pour L'accélération de La croissance								0	0	0	0	0	0	Non orienté	
Programme 023 Renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale								0	0	1	0	1	2	Passable	
Programme 024 Gouvernance et appui institutionnel du Sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire								0	0	0	0	0	0	Non orienté	NB : Le MINEPAT a un engagement formel à suivre et à rendre compte des résultats obtenus en matière d'égalité entre les femmes

Programme	Analyse de genre dans le secteur	Objectifs du programme et des actions	Actions et activités	Indicateurs	Budget	Total	Notation Genre	Commentaires
Exercice	2022							
MINFI								
Programme 031 Mobilisation des recettes fiscales internes non Pétrolières							NA	La Notation genre n'a pas été appliquée à ce département ministériel pour le compte de l'année 2023. Le MINFI a un engagement formel à suivre et à rendre compte des résultats obtenus en matière d'égalité entre les femmes
							NA	
Programme 032 Gouvernance douanière, Protection de l'espace Économique et participation à la sécurité nationale							NA	
							NA	
Programme 033 Gestion du trésor public et suivi du secteur financier							NA	
Programme 034 Gestion budgétaire de l'état							NA	
Programme 092 Gouvernance et appui Institutionnel							NA	

